VOLUME X — No 41

MONTREAL, DIMANCHE 30 NOVEMBRE, 1913

ABONNEMENTS :

CANADA $1.00
ETATS-UNIS $1.50
UNION POSTALE $1.50

LE NUMERO ..... 2 sous

LE NATIONALISTE

JOURNAL DU DIMANCHE

Rédaction et Administration :
71a RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL

TELEPHONES :
REDACTION : Main 7460
ADMINISTRATION : Main 7461

REDIGE EN COLLABORATION — DROIT AU BUT — L'ORGANE DES JEUNES

L'EXPERIENCE SERVIRA-T-ELLE?

Les annexions conclues par l'administration municipale ont été des "marchés scandaleux" ou des méfaits.

A-T-ON ENVIE DE RECOMMENCER ?

Nous avons souvent dit ici même que les annexions que l'administration municipale a conclues il y a quelques années avec un empressement, une passion injustifiables n'ont pas un instant cessé d'être de très mauvaises affaires, et pour la Ville de Montréal et pour les municipalités qui se sont laissé englober par elle.

Et l'échevin Lapointe a corroboré un peu tardivement notre opinion lorsqu'il a assuré l'autre jour, devant le conseil, que la Ville a fait "un marché scandaleux en annexant Notre-Dame-de-Grâce."

Il serait plus juste de dire, croyons-nous, que l'administration a commis là un méfait, et que la plupart des autres annexions ont été une récidive. Et ce sont des méfaits dont souffrent les anciens quartiers aussi bien que les nouveaux.

Les municipalités suburbaines que la Ville a absorbées à l'aveuglette présentent à peu près toutes de vastes étendues de territoire pourvues de travaux publics insuffisants et relativement peu peuplées. Il y a, par conséquent, beaucoup à faire, et les recettes en sont restreintes — d'autant plus qu'on a dû, dans la loi des annexions, faire bénéficier d'un impôt de faveur au taux minime des terrains en culture ou prétendus tels. Alors, il est arrivé que le produit des taxes d'une municipalité annexée est allé se fondre, goutte d'eau dans le Saint-Laurent, dans le trésor municipal, et que nos échevins, après avoir équilibré à la manière des prestidigitateurs le budget, n'ont pas trouvé de quoi faire exécuter, dans le nouveau quartier, les ouvrages les plus pressants. On a vu les contribuables d'une certaine division du nord venir réclamer de l'eau à l'Hôtel de Ville. Et ces gens payent les mêmes taxes, toutes proportions gardées, que les Montréalais habitant le centre de la ville! Aurait-on pu s'étonner après cela, quand ces contribuables menaçaient de demander à Québec le rétablissement de leur municipalité autonome? S'ils avaient mis leur projet à exécution, combien d'autres, pas plus satisfaits qu'eux, n'auraient-ils pas suivi leur exemple?

Les annexés ont, du reste, bien raison de se plaindre. Lorsque la commission d'annexion recevait les délégués des municipalités à annexer, elle leur promettait mer et monde. Après avoir fait miroiter à leurs yeux la gloire d'être des citoyens de Montréal, la commission se montrait d'une mansuétude extrême à l'endroit des délégués, qui amenaient la conversation sur le terrain pratique: il serait fait en tout selon leurs désirs: il n'est pas jusqu'au plus petit fonctionnaire dont on ne règlait libéralement le sort — pour ne rien dire de certains recorders à qui on versa des indemnités scandaleuses.

Comblés de promesses, les délégués revenaient auprès de leurs conseils respectifs et communiquaient à leurs collègues la conviction qu'une ère nouvelle s'ouvrait pour leurs municipalités suburbaines où la Ville de Montréal allait, en les prenant sous son aile, faire régner un progrès inespéré. Et l'on s'annexait, et l'on s'annexait. Mais la réalité fut tout autre.

L'échevin Lapointe, parlant d'un marché scandaleux, ne faisait allusion qu'aux intérêts de la Ville. Il expliqua ensuite que l'administration a dépensé des millions dans Notre-Dame-de-Grâce, et que ce sont les habitants du centre de Montreal qui ont payé. Nous ignorons combien d'argent le trésor municipal a déversé depuis l'annexion dans Notre-Dame-de-Grâce ou dans les autres nouveaux quartiers ; mais il est certain que la plupart de ceux-ci ont reçu plus qu'ils n'ont donné.

Mais ce n'est là qu'un côté de la question. La Ville de Montréal, en absorbant avec précipitation des territoires suburbains, a provoqué un déséquilibre budgétaire auquel il sera impossible de remédier avant plusieurs années. Elle a assumé des obligations en échange d'avantages qui sont loin d'être équivalents. Et les deux parties en cause souffrent de ce déséquilibre : la Ville, encore qu'elle ne remplisse qu'une partie de ses obligations, grève son budget, et elle ne satisfait cependant pas les municipalités annexées.

Et il faut bien admettre que le mécontentement de ces dernières est très fondé.

Du temps de leur autonomie, les contribuables de ces municipalités-là payaient moins de taxes et le peu qu'ils payaient leur profitait, car ils avaient la gestion de leurs propres affaires et le produit des impôts était utilisé sur place. Leurs efforts comme leur argent étant circonscrits à des objets plus limités, ils les employaient sagement à répondre aux besoins locaux. Si bien qu'il est certaines de ces municipalités qui offraient à Montréal, qui en a certes besoin, un exemple de bonne administration : Notre-Dame-de-Grâce, précisément, se développait selon les données d'un plan rationnel.

Mais les annexions ont changé tout cela. Ces municipalités, devenues quartiers de la grande ville, ne sont plus représentées que par un échevin chacune, et le produit de leurs taxes, mêlé au fond commun, passe on ne sait où. La propriété foncière ayant subi une plus-value, les propriétaires payent plus de taxes qu'autrefois et ils ont moins d'avantages qu'auparavant. Ils ont même dû payer la construction des rues et des égouts. Dans Notre-Dame-de-Grâce, un terrain dont on projetait de faire un parc public, est resté en friche. Que voulez-vous, la Ville de Montréal ne peut même pas aérer un peu les quartiers les plus encombrés...

Et ce ne sont là que quelques points. On n'en finirait pas s'il fallait énumérer tous les méfaits des annexions. En signaler quelques-uns devrait suffire du reste à mettre tout le monde en garde. Et il nous paraît utile de le faire en ce moment où montent des rumeurs d'annexion de la marmite parlementaire où s'élaborent dans le secret les destinées de la Ville de Montréal.

Léon LORRAIN.

ECONOMIE POLITIQUE ET LITTERATURE

UN MINISTRE FEDERAL TROUVE LE MOYEN DE PARER A LA DISETTE DONT NOUS SOMMES MENACES.

Ce que le prix des oeufs a augmenté depuis Christophe Colomb,dont on sait qu'il les mangeait à la coque!

Hélas, manger un oeuf à la coque est maintenant un luxe que seuls peuvent se payer les gens riches. Les oeufs frais sont hors de prix, et les oeufs que les marchands appellent "ordinaires"—et qui ne le sont pas, je vous prie de le croire—ne se peuvent manger à la coque, ils coûtent d'ailleurs si cher qu'on se passe même de ceux-là.

Mais, se demande-t-on partout, comment se fait-il que les oeufs soient si chers en notre agricole province de Québec où, grâce à Dieu, les poules ne manquent point? Nous possédons le cinquième du nombre total des poules du Dominion, sans compter nos poules mouillées, et en 1901—dernier recensement des volailles, je crois—le Québec rendait pour $1,758,629 d'oeufs, alors que la production canadienne globale était de $9,063,244.

Alors, quoi? Nos poulaillers ont-ils été décimés sans que nous y prenions garde? Ou bien, nos poules se seraient-elle mises en grève depuis la défaite du Vieux Coq? Cruelles énigmes!

Quoi qu'il en soit, nous sommes contraints, paraît-il, d'importer nos oeufs du Nouveau-Brunswick, de l'Ile du Prince-Edouard et de l'Ontario. Notre production, si j'ose dire, ne suffit plus à notre consommation.

C'est là, on l'avouera, une situation bien pénible. Et chacun s'évertue à y trouver un remède.

Un ministre fédéral, qui ne parle pas beaucoup mais n'en pense pas moins, y a, croyons-nous, réussi. Ce ministre se livre, tout comme Me D. A. Lafortune, avocat du Roi, à l'élevage des poules sur une grande échelle. Il était donc à même d'étudier de près la question. Il a commencé, comme on doit toujours faire, par remonter à la cause première: l'oeuf. Et il s'est tenu ce petit raisonnement: "Les oeufs sont rares parce que les poules sont rares; les poules sont rares parce qu'elles ne couvent pas beaucoup; les poules ne couvent pas beaucoup parce que les oeufs sont rares".

Ceci posé, notre ministre se mit à réfléchir. Il avait maintenant, pour travailler, une base solide, un syllogisme d'une logique irréfutable. Mais il avait beau se le répéter à mi-voix, en vaquant à ses occupations journalières, aucune solution ne se présentait à son esprit.

Or, notre ministre est, en même temps que grand éleveur de poules, un fin lettré. Un soir, qu'il perdait confiance, il pénétra dans sa bibliothèque; et, ayant pris au hasard un volume sur les rayons, il s'écroula dans son fauteuil.

C'était les "Contes choisis" de Maupassant (édition pour la jeunesse), qu'il avait sous la main. D'un ongle distrait, il l'ouvrit à la page 268. Il y lut le titre d'un conte, "Toine", et se mit à le parcourir nonchalamment: le père Toine, cabaratier de Tournevent, eut un jour une attaque et tomba paralysé. Il dut garder le lit. Un matin, Prosper Horslaville dit à la mère Toine, que l'inactivité de son homme agaçait : "Hé! la mé, savez-vous c'que j'f'rais, mé, si j'étais de vous?... Il est chaud comme un four, vot'homme, qui n'sort point d'son lit. Eh ben, mé, j'li f'rais couver des oeufs".

—Eureka! s'écrie le ministre en se levant brusquement, et en laissant tomber son livre.

Puis, arpentant à grands pas sa bibliothèque, il mâche la matière qui sera présentée, sous forme de projet de loi, à la prochaine session de la Chambre des Communes. Et ses idées, subitement illuminées, s'assemblent dans cet ordre : "Que le gouvernement fasse main-basse sur la production totale des oeufs de l'année, à partir du printemps prochain. Qu'il les distribue ensuite entre les différents chefs du service civil à Ottawa, lesquels en donneront un certain nombre à couver à chacun des fonctionnaires. Car pourquoi n'utiliserait-on pas enfin nos fonctionnaires qui passent onze mois de l'année assis sur des ronds de cuir douillets et chauds, et sans couver autre chose que des rhumes?"

Et le ministre, qui s'est d'aventure arrêté devant une glace, se surprend à se sourire à lui-même : Oui, si la tient, la solution de la vie chère —du moins pour ce qui est des oeufs. Et que Laurier vante sa politique économique et préconise à son aise, la révision du tarif... Vous allez voir s'il va rentrer ses vieilles méthodes routinières, quand il connaîtra les projets de notre gouvernement progressiste!...

Charles DUFRESNE.

COMME QUOI NOUS AVIONS RAISON

Les œuvres françaises ont quadruplé la recette à l'opéra

ENCORE LES ALIBORONS DE LA CRITIQUE

L'événement nous a donné raison : les recettes ont triplé et quadruplé, la semaine dernière, à l'opéra, parce qu'on nous a donné des oeuvres françaises, interprétées en français, par des artistes français, et, pour le même motif, les recettes de cette semaine seront chiches parce qu'on nous offre beaucoup d'italien et très peu de français, — très peu de français, oui, et encore nous inflige-t-on, paraît-il, un Gaudenzi dans le rôle de Don Jose dont Clément et Lafitte ont tiré ici si bon parti.

Chose étrange, les journaux ont soudainement, après *Samson et Dalila*, entrepris avec un ensemble touchant, l'éloge des oeuvres françaises, qu'ils avaient consciencieusement bêchées depuis le commencement de la saison. Un seul quotidien nous conseille, en termes voilés, d'aller entendre des oeuvres qui nous déplaisent pour faire plaisir à la direction nationale de M. Rabinoff. Oh puissance des contrats d'annonces ! Est-il besoin de nommer cette feuille ? Tout le monde, comme le mouchard de l'Aiglon, la reconnaît à ce qu'elle est à plat ventre.

N'en déplaise à notre humiliant confrère, nous sommes libres encore une fois de goûter les oeuvres que nous aimons, et il n'y a pas de raison au monde qui nous persuadera jamais que la musique de Puccini, l'équivalant du sale d'Annunzio en littérature—vaille jamais, même en français, *Carmen*, *Mignon* et *Faust*. On lit encore et on lira toujours les classiques et dans l'opéra on aimera toujours les anciens, comme l'écrivait à propos un correspondant de la *Gazette*.

Encore une fois, la compagnie d'opéra est bien mal venue de se plaindre. Que dirait-on d'un libraire qui ouvrirait en plein Montréal un commerce de livres et ne vendrait que de l'italien, avec trois ou quatre ouvrages farnçais.

—"Mais vous allez faire faillite !" lui crirait-on. "Encore si vous vendiez les traductions de vos auteurs vous auriez quelque chance de succès."

C'est exactement la situation de la compagnie d'opéra : dans une ville au trois-quarts française, où en tout cas, une très infime portion de la population parle italien, elle nous offre des bouquins italiens. Encore si elle nous offrait le Tasse ou le Dante, essaierions-nous de les déchiffrer à coups de dictionnaire, mais c'est du d'Annunzio musical — du Puccini, du Ponchielli et *tutti quanti*.

Nous avons eu depuis l'occasion d'apprécier la francophobie de certains des employés de l'administration de l'opéra ; nous ne voulons pas insister là-dessus, car nous ne désirons pas la mort de l'opéra, mais sa conversion. Quant aux injures qu'on voudrait nous faire, nous les mépriserons, trouvant assez punis ceux qui sont forcés de reconnaître la justesse de nos conseils et de solder de leurs écus le peu de cas qu'ils en ont voulu faire.

* * *

Le docte Monday Knight, celui-là même dont nos lecteurs pouvaient, dimanche dernier admirer la largeur d'esprit, a bien voulu admettre dans son article de lundi, que *Thaïs* *Samson et Dalila*, et même *Hérodiade*, valaient infiniment mieux que *Mme Butterfly* et la *Joconde*.

Quel malheur que Massenet ne soit plus de ce monde ! Il lui enverrait tout de suite ses remerciements autographes, ce que ne manquera pas de faire Saint-Saëns, on peut en être sûr. Tout en sachant gré à "Monday Knight", alias Sandwell, de bien vouloir s'humilier à penser comme nous, nous nous voyons contraint de remettre au point quelques passages de son article. Ainsi quand il écrit que la direction Jeannotte n'aurait jamais pu donner une représentation de *Samson et Dalila*, il oublie que Lafitte faisait régulièrement partie de la troupe, l'année dernière, et que celle de cette année en fait ses beaux dimanches, qu'Huberty valait M. Rudolf, et que M. Roselly ne fait pas oublier Riddez ; sans compter que Mme Claessens, ou même Mme Courso, sans égaler Gerville-Reache, auraient tenu fort convenablement le rôle de Dalila. Et d'une !

Plus bas, M. Sandwell, qui s'esclaffe sur les talents de M. Jacchia, lui lance sur son beau masque hébraïque, un fameux pavé : "Il ne faut pas oublier, dit-il, que Jacchia était absolument incapable de diriger une oeuvre française, quand il est arrivé ici." — Ce qui prouve que M. Jacchia était un chef d'orchestre remarquablement incomplet.

Et de deux !

Enfin, il termine en affirmant gravement, avec la serenité d'un serin, que *Samson et Dalila* n'avait jamais été représentée à Montréal depuis 1896, et en oratorio encore !

Que fait-il de la troupe Layolle en 1911, avec Huberty, Fontaine, actuellement au grand opéra de Paris, Montano et Blancard ; et que fait-il encore du concert de la chorale Saint-Louis de France, quelques semaines plus tard, en 1911 ?

Et de trois !

Voilà quels guides suit la direction ; quoi d'étonnant qu'avec de tels aveugles elle entre de temps à autre dans un four ?

Louis BRETON.

APRES L'AFFAIRE BEYLISS

SI L'ON PARLAIT UN PEU DE LA PERSECUTION DU CATHOLICISME...

L'affaire Beyliss a fait, je crois, assez de bruit. Le procès de Kief a donné lieu à des manifestations mondiales. Il n'est pas jusqu'à notre bonne ville de Montréal qui n'ait voulu, par l'intermédiaire de son conseil municipal, profiter de l'occasion pour témoigner sa sympathie à l'endroit des pauvres Israélites "persécutés". Son Honneur le maire Arsène Lavallée en était tout ému, comme un vulgaire David-Ovide L'Espérance. Dans la capitale même, à Ottawa, une grande réunion de protestation avait été convoquée, à laquelle de grosses légumes eussent, paraît-il, pris part, si elle n'avait été contremandée à cause que l'organisateur, devenu subitement ou graduellement — on ne sait — fou, n'avait été déporté d'urgence comme "indésirable". Des interviews n'en furent pas moins publiées, où ceux qui eussent voulu porter la parole à la réunion prirent leur revanche en déplorant, dans le sein des journalistes, que les israélites de Russie fussent si ignominieusement "persécutés".

Mais, grâce à l'acquittement de Beyliss, la persécution juive en Russie a cessé ou, du moins, a été momentanément suspendue. Et tous les gens sensibles, y compris S H. le maire Arsène Lavallée, peuvent dormir en paix.

Mais tous ces gens sensibles qui, comme M. le maire, sont des catholiques pratiquants, pourront-ils dormir en paix quand ils apprendront qu'en Russie même, dans ce pays lointain dont nous suivons pourtant avec un inlassable intérêt tous les événements, on persécute le catholicisme.

Le gouvernement vient, en effet, de supprimer à Saint-Pétersbourg deux importantes institutions de bienfaisance : un asile pour cancéreux et un orphelinat, parce que ceux qui y pratiquaient la charité étaient entachés de catholicisme.

Mais les agences, qui avaient rempli de clameurs la grande presse du monde civilisé à l'occasion du procès de Kief ; mais les agences qui avaient lancé, avec leurs cent trompettes, aux quatre coins du monde, la nouvelle de la persécution juive, prétendue ou réelle, en Russie, ont complètement ignoré que le catholicisme y fût persécuté. Et, pendant que notre conseil municipal protestait sans aucune connaissance de la cause contre le procès que l'on faisait à Beyliss, lequel fut d'ailleurs acquitté de l'accusation de meurtre qui pesait sur lui, à Saint-Pétersbourg, on fermait brutalement deux institutions charitables dont la police russe croyait savoir qu'elles étaient catholiques. Et d'autres institutions sont menacées d'une prochaine suppression parce qu'elles sont "accusées de catholicisme actif"

Mais cela n'intéresse pas les grandes agences, et la grande presse du monde civilisé n'en souffle mot, malgré la lettre suivante, adressée de Moscou en date du 3 octobre à l'agence internationale Roma :

"Parmi les épisodes innombrables de la persécution qui sévit contre la religion catholique, il y en a un qui mérite une attention spéciale.

"Le gouvernement vient de supprimer à Saint-Pétersbourg deux institutions très importantes de bienfaisance. La première est l'asile des cancéreux desservi par des dames pieuses sous la protection d'une dame de la haute aristocratie française : cet asile abritait 17 malades. L'autre est un orphelinat protégé par une dame espagnole. Les deux établissements de charité ont été accusés d'être des foyers de propagande catholique.

"Les journaux russes qui s'occupent beaucoup de l'incident soulèvent le voile qui cachait les coulisses de l'affaires. On raconte donc que la double suppression est arrivée à la suite de la jalousie existant entre les habitués du salon de Mme la comtesse Keller, tenu pour catholique et fréquenté par le monde diplomatique, et ceux du salon de Mme la comtesse Ignatieff, connu pour son chauvinisme à tendances panrusses et panorthodoxes.

"Le monde de ces deux salons s'évitait réciproquement. Mais les amis des amis de Mme la comtesse Keller avaient pour amis ceux du salon Ignatieff ; ainsi les choses dites au salon Keller avaient leur échos au salon Ignatieff Or, celui-ci, dit-on, a une si grande résonance que la police a vite fait d'en saisir les échos.

"Ainsi la police a cru savoir que les institutions charitables étaient pratiquement catholiques ; et cela a suffi pour qu'une coalition de haines et de préjugés ait eu raison de la justice, de la bienfaisance et surtout de cette pauvre "tolérance" dont parle un célèbre ukase...

"Les perquisitions policières ont eu le résultat habituel : suppression des institutions visées. Chose plus grave encore : la persécution va s'élargir et frapper d'autres institutions charitables accusées de catholicisme actif : telles les institutions catholiques à Terioki, à Scheuvatoff, à Schliesselbourg, à Granienbourg, etc., qui sont sous la haute protection de membres du Conseil de l'Empire, de sénateurs, etc.

"On va probablement en finir avec ces institutions d'un coup, en donnant aux religieuses qui desservent ces institutions le terme d'un mois pour quitter la Russie.

"Naturellement, la "grande" presse européenne ne s'occupera pas de ce massacre d'institutions charitables, parfaitement étrangères à la politique, si nécessaires pour notre pauvre peuple. La "grande" presse a autre chose à faire : elle doit servir, ouvertement ou non, la politique du rouble, d'un côté, ou du ghetto, de l'autre, et, entre ces deux services, il n'y a pas de place pour celui de la justice et de la civilisation. "N. E."

Ceux qui protestent contre la persécution, quand elle s'exerce contre les Israélites — si tel était le cas à Kief — l'approuvent-elle lorsqu'elle sévit contre le catholicisme ?

Qu'en pensent notre conseil municipal et même M. Fitch... etc. ?

Jehan VERCHERES.

ECHOS DE QUEBEC

Québec, 28. — La rumeur se confirme que M. Caron, ministre de l'Agriculture, sera nommé conseiller législatif en remplacement de feu M. Thomas Pelletier. En dépit de la réponse de M. Gouin que personne ne sollicite cette succession, les aspirants au fauteuil sont si tenaces que le gouvernement n'ose choisir M. Gauvreau, M. Levasseur, et M. Lizotte, pour ne parler que des principaux, réclament chacun la récompense de leurs luttes pour le parti libéral et menaçent tous trois de tiédir si on leur préfère l'un ou l'autre. Et M. Caron qui a toujours excellé à profiter des difficultés de son parti ou plutôt de ses partis car il a été de plusieurs partis, fait mousser sa candidature, sous le prétexte que débarrassé de la besogne de l'assemblée il pourrait consacrer plus de temps à son ministère. Quand à M. Gouin, s'il trouve le moyen de pacifier ses amis par le choix de M. Caron,on peut être certain qu'il le saisira, à moins que M. Laurier, se rappelant les intrigues de M. Caron, contre lui, n'intervienne.

* * *

La semaine à la Législature, a été plus intéressante que d'habitude, grâce à la vie que M. Tellier a communiquée au débat sur la politique générale du gouvernement. Le chef de l'opposition a rarement parlé avec plus de succès et son parti semble en être plus fier que jamais. Son argumentation est toujours solide, mais cette fois elle a été brillante de forme et ses réparties ont été des plus heureuses. On s'attend que M. Gouin fera un gros effort en clôturant le débat.

GREGOIRE.

M. BOURASSA ET LE DROIT CONSTITUTIONNEL

(Du "Progrès" du Golfe)

Le directeur du "Devoir" étonné et indigné de l'ignorance de notre classe dirigeante en fait d'histoire constitutionnelle, est d'avis que l'on modifie un peu les programmes universitaires et que l'on enseigne davantage aux étudiants des diverses facultés l'histoire et le droit constitutionnels.

M. Bourassa a pas mal raison. Le cours complet de droit—pour ne parler que de celui-là—dure trois ans. Durant ces trois ans, on n'accorde au professeur de droit constitutionnel qu'un trimestre—un seul—pour faire son cours, c'est-à-dire... pour préparer les élèves aux examens de licence et de pratique. Et c'est tout.

Au lieu d'astreindre les étudiants à suivre pendant une longue année les fastidieuses et abrutissantes leçons de droit romain, que l'on pourrait sans aucun inconvénient réduire d'au moins la moitié, ne serait-il pas à propos de faire par contre doublement durer le cours de droit constitutionnel, plus intéressant,plus important et plus pratique, somme toute, pour nos avocats et nos notaires canayens!

BOB.

NOS ECHOS

M. Arthur Hawkes, qui brigue les suffrages dans Lanark-Sud, se donne pour candidat du "sens commun".

Ça va nous changer.

* * *

Les journaux radicaux d'Angleterre attaquent violemment M. Winston Churchill à cause des énormes sommes qu'il se propose d'affecter à la marine de guerre. Et M. Walter Runciman a affirmé que souvent l'intérêt personnel se dissimule sous le prétendu patriotisme.

M. L.-P. Pelletier va maintenant craindre la guerre civile dans la "mère-patrie".

* * *

Un agent de police s'est fait rosser et voler $20 qu'il avait dans sa poche; et un agent spécial polonais, Dzerbonovitch, s'est fait assommer dans la rue.

La propriété et la vie du constable ne sont évidemment pas plus en sûreté que celles du citoyen ordinaire.

* * *

Le gouvernement allemand a décidé de limiter la quantité de diamants qu'on aura le droit d'exporter de ses possessions d'Afrique et de mettre sur le marché.

Et désormais les diamants seront plus chers, parce que plus rares, tout comme le coût de la vie est très élevé parce que l'or est trop répandu. Ah! la logique des économistes!

* * *

Dit la *Patrie*:

"O politique, que de choses étranges l'on commet en ton nom."

C'est justement ce qu'on se dit de temps à autre en lisant la *Patrie*.

* * *

Enfin, on va pouvoir caser M. Sévigny et M. Rainville.

L'un accepterait avec plaisir un portefeuille, même s'il était en chagrin; l'autre préférerait être juge, parce que quand on est juge, c'est pour longtemps, tandis que ministre... L'hermine, prétend-il d'ailleurs, irait bien à son genre de beauté.

Seulement, les bancs de juges sont pris et ni M. Coderre, ni M. Nantel ne veulent démissionner — même dans l'intérêt du parti. Alors, où caser M. Rainville, où mettre M. Sévigny?

Nous croyons avoir trouvé. Sur l'avis de lord Northcliffe, le gouvernement britannique va commencer bientôt une campagne de publicité afin de racoler des recrues pour l'armée. Nos deux maîtres-chantres impérialistes ne seront-ils pas tout désignés?

* * *

Les Mormons prospèrent graduellement en Alberta.

Pourvu que le féminisme ne pénètre pas cette sympathique communauté au point que la femme exige que son entreprenant mari n'ait plus qu'elle seule pour épouse!...

* * *

Le bateau de guerre *New-Zealand* — qui fait, non pas des croisières, mais des croisades de propagande — s'en vient à Halifax.

Sa présence dans les eaux canadiennes fournira au *Star* l'occasion d'insérer des articles impérialistes enflammés, à côté de farces importées des Etats-Unis.

* * *

Figurez-vous qu'on nous volait nos ossements préhistoriques.

Mais, heureusement, M. Coderre était là, et il va prendre les mesures nécessaires afin de faire cesser cela. Et l'on peut être tranquille, car si le Secrétaire d'Etat n'a pas tenu ses promesses électorales, il tient beaucoup, paraît-il, aux squelettes préhistoriques.

* * *

Le conseil municipal a décidé que n'importe quel échevin sera libre d'aller à Québec, défendre devant la Législature les amendements proposés à la charte — ou les combattre.

De cette façon, nos édiles pourront offrir à la vieille capitale le spectacle de leurs dissensions. Et, d'autre part, les représentants notoires ou secrets de la Compagnie des Tramways de Montreal présenteront, eux, le spectacle de l'union, de l'union qui fait la force.

Décidément, la Ville et le Tramway ne lutteront pas à armes égales.

* * *

M. J. H. Burnham, député de West Peterboro, proposera à nouveau, à la prochaine session de la Chambre des Communes, l'abolition des titres.

Il en aura acquis un à notre reconnaissance le jour où il aura un peu amoindri le snobisme qui, à Ottawa, nous fait autant de mal que la malhonnêteté.

* * *

M. le docteur Dubé, parlant tempérance l'autre soir devant le Montreal Women's Club, assurait que les alcooliques sont les meilleurs clients du médecin.

Nous n'en doutons pas; mais ils sont avant tout les clients des fabricants et débitants de liqueurs alcooliques, lesquels sont tous dans une inégalable prospérité.

* * *

Les cortèges funèbres — à New-York, dépêchons-nous de le dire, — font des excès de vitesse: on a vu un mort porté en terre à 35 milles à l'heure.

C'est symbolique. Les morts vont de plus en plus vite. A peine un homme a-t-il disparu, que cinquante s'offrent pour combler le vide qu'il a laissé. On vit vite, on est transporté à toute vitesse au cimetière, puis on est oublié aussi vite. Et c'est la vie.

* * *

Ah, ces juges américains! L'un d'eux a fait construire une boite spéciale pour les témoins du beau sexe, une boite d'où émergent seulement la tête et une partie du buste.

Ce juge scrupuleux a adopté cette mesure parce que l'expérience lui a appris que les jurés sont parfois distraits lorsque le témoin est un peu trop... bien. Ne voilà-t-il pas une innovation qui témoigne en même temps de la sagesse et de la galanterie du Salomon yankee?

Un bateau de guerre italien filant à toute vitesse s'est échoué.

Cela ne vous rappelle-t-il pas le *Niobé*? Ce pauvre *Niobé*, quand il filait à toute vitesse, n'allait pas très vite. C'est ce qui le sauva d'un désastre complet.

* * *

M. J.-Vernor MacKenzie, rédacteur au *Star*, ayant réussi à acheter, sans détenir un permis de port d'arme, un revolver dans un magasin de seconde main, cita le marchand devant le tribunal. Mais le marchand, nommé Galley, répliqua en poursuivant le journaliste pour port d'arme prohibée.

Reste à savoir si le mal est de commettre un délit ou de le dénoncer.

* * *

Quand vous voudrez, ô mes frères journalistes, clouer définitivement au mur, quelque adversaire, appelez-le "voleur" ou, ce qui est bien plus pittoresque: "front noir".

Grâce au précédent créé mercredi matin par M. le juge Archer, ces deux termes, s'ils sont injurieux, ne rendent passibles d'aucuns dommages-intérêts ceux qui les profèrent.

* * *

Sir Wilfrid Laurier déclare que le premier article du programme libéral, c'est d'abaisser le coût des denrées alimentaires.

Allons, tant mieux. Pourvu que le cauchemar naval soit dissipé une fois pour toutes!...

* * *

Dans plusieurs gares de chemin de fer, en Suède, des affiches ont été apposées, portant: "N'allez pas au Canada!"

Et il s'est trouvé des journaux canadiens pour s'en plaindre amèrement. Quant à nous, nous nous en réjouissons plutôt, et nous croyons, comme le *Daily Mail*, qu'il y a pas mal de gens en notre pays qui souscriraient à un fonds affecté à faire apposer des affiches de ce genre dans quelques autres pays d'Europe.

* * *

Miss Dora de Philippe, marchant sur la queue d'un chat la veille de son début à l'Opéra, estima que c'était d'un heureux présage.

Peut-être, mais le chat a dû trouver ça plutôt malheureux.

* * *

La Ville de Montréal, à qui M. Péloquin avait donné certaines rues d'Ahuntsic à condition que leurs noms fussent conservés, s'était permis de changer entre autre Stanley Park Avenue en Carson Avenue. Mais M. le juge Demers vient d'ordonner que les anciennes appellations soient rétablies.

C'est heureux, car Carson, cela n'évoque nullement la fidélité à l'Empire — n'est-ce pas sir Hugh?

* * *

Mais qui nous délivrera de la dénomination "Mance (Jeanne)", que nous a imposée le crétinisme d'un échevin?

* * *

Des avocats américains suggèrent que les discours des juges aux jurys soient enregistrés sur des disques de phonographe afin que, si quelque juré n'a pas bien compris, on puisse faire répéter indéfiniment en mettant l'appareil en mouvement.

Le ministère Borden — qui est pour le progrès — avait songé d'adopter ce système pour le speech politique. Mais, au conseil des ministres, quelqu'un a représenté, avec un semblant de raison que les disques où auraient été enregistrés les discours prononcés par MM. Pelletier, Coderre, Blondin, Sévigny, L'Espérance, Rainville, Pâquet, Nantel (en ce temps-là, il parlait) pendant la campagne de 1911 ne pourraient plus servir. Et ce quelqu'un, dont nous tairons le nom, ajoutait qu'avec des hommes d'un esprit aussi étendu et versatile, il faudrait faire une énorme dépense de disques. C'est pourquoi le ministère Borden — qui est pour l'économie — a renoncé au projet.

* * *

Un qui ne doit pas se plaindre de la vie chère, c'est le monsieur qui, ayant payé en 1909 une terre $12,000, l'a revendue $71,680 à la Ville en 1912.

Il est vrai qu'il prétend avoir payé là-dessus $10,000 de commission. Mais tout de même!...

* * *

Une délégation de la Parks and Playgrounds Association, conduite par M. J. C. Walsh, s'est présentée devant le bureau des commissaires et a demandé qu'un million soit affecté, d'ici trois ans, à la création d'un système de terrains de jeux. Cette demande est appuyée par cinquante-deux corps publics.

Et elle est très raisonnable. A quoi bon, en effet, créer un bureau de publicité ou organiser une exposition universelle dans le but de faire connaître Montréal, quand notre ville est déjà connue pour détenir le second rang des villes civilisées sous le rapport de la mortalité infantile ?

Assainir, tel est le premier devoir de nos administrateurs ; et ils ne sauront le mieux remplir qu'en établissant partout ce que les Anglais appellent justement des "espaces à respirer".

Et il est temps d'établir des parcs publics, car dans une dizaine d'années, la valeur de la propriété aura au moins doublé.

* * *

MOT DE LA FIN:

—Mlle Jessie Wilson, en faisant insérer, dans la formule de l'office du mariage, la promesse d'obéir à son mari, a donné un bel exemple aux femmes à forte tête qui refusent de prendre cet engagement.

La femme d'un député, rêveuse.— Bien oui, alors que c'est si facile de promettre et de ne pas tenir...

L'ECHOTIER.

"UNE PARTIE DE 500"

Tel est le titre d'une piècette que vient de publier M. W.-A. Baker. Détail important à noter à notre époque pressée : "Une partie de 500" est la plus petite brochure de l'année. C'est dire que tout le monde trouvera le temps de la lire.

LES SPORTS

LA LUTTE AU CERCLE PAROISSIAL

Ceux qui veulent assister à une belle rencontre, n'ont qu'à venir lundi soir au Cercle Paroissial pour voir Arthur Bénard aux prises avec le fameux Martel, de Verdun.

Ce match attire l'attention des vrais amateurs. Martel à déjà eu l'occasion de se révéler en mains endroits et il n'a jamais connu l'amertume de la défaite.

Les deux lutteurs s'entrainent consciencieusement afin d'être en forme parfaite à l'heure de la rencontre.

Jos. Leduc qui est arrivé samedi dernier de l'Ouest canadien, sera l'arbitre de cette rencontre importante.

D'autres luttes préliminaires et un programme musical bien choisi seront au programme.

CHARLES SIMARD CONTRE ROLLER

Simard vient de prouver, jeudi soir, à Québec, en gagnant un nouveau match avec Cazeaux, qu'il est l'adversaire tout désigné du docteur Roller. Le match entre notre compatriote et le si adroit athlète de Seattle s'annonce bien ! Car dans la même semaine, à vingt heures d'intervalles même, tous deux ont triomphé dans des conditions analogues de la résistance du Béarnais. Tous deux ont gagné à force de sang-froid et l'habileté.

Les voici donc tous deux sur un pied d'égalité, les partisans de Simard vont se rendre en foule mercredi prochain au Parc pour encourager leur homme. Quel beau succès pour notre compatriote s'il parvient à terrasser l'Américain.

On sait qu'en plus de ce grand match d'où dépend l'avenir de Charles Simard nous verrons une autre grande rencontre entre poids lourds ; celle de Hjalmar Lumdin, le champion suédois et de Wm Hokuf, le grand lutteur bohémien qui a déjà vaincu Mercier et Simard. Lumdin sera-t-il plus heureux que notre compatriote ? Cela parait douteux, mais le Suédois étonnera peut être tout le monde en faisant preuve d'une plus haute valeur qu'il ne l'a fait jusqu'à l'heure actuelle, du moins sur notre continent.

Il y aura de plus, de jolis matchs préliminaires.

CERCLE PAROISSIAL SAINTE-BRIGIDE

ASSEMBLEE SPECIALE

Les officiers sont priés de prendre note qu'une assemblée spéciale aura lieu lundi soir, le 1er décembre, à 8 heures précises.

RAQUETTE

La section de la raquette élira ses officiers pour la prochaine saison à l'assemblée de cet après-midi. Les membres déjà inscrits et ceux qui désirent faire partie du club sont priés d'être présents au local du Cercle, 56 de la rue Voltigeurs, pour 4 heures précises.

ORCHESTRE

Une grande répétition, en vue de la soirée du 11 décembre prochain, aura lieu cet après-midi dans les salons du Cercle. Que personne ne manque.

ART DRAMATIQUE

Les artistes amateurs du Cercle Paroissial Sainte-Brigide réservent des surprises à leurs nombreux admirateurs. La pièce à l'affiche, "A qui le Neveu?" promet de faire rire à gogo toutes les personnes qui assisteront à la représentation du 11 décembre à la salle de l'école Sainte-Brigide. Messieurs les organisateurs de cette fête récréative se sont assurés le concours de MM. C. J. Gauthier et de J. E. Marchand, tous deux de l'Association Dramatique de Montréal, et ces deux artistes se tailleront sûrement un vif succès dans leurs rôles respectifs. M. J. Amédée Perreault, le plus comique des comiques, interprétera le rôle de Sosthène et les amateurs de théâtre ne devraient pas perdre l'occasion d'aller applaudir cet excellent artiste. Nous conseillons donc aux personnes qui aiment à rire de se rendre à la salle Sainte-Brigide le 11 décembre prochain, et nous leur assurons qu'elles seront servis à souhait.

TOURNOI DE POOL

Le tournoi qui se poursuit actuellement au Cercle Paroissial est des plus intéressants et des plus contestés. Narbonne a connu pour la première fois l'amertume d'un défaite et cela aux mains de Desjardins. La rencontre entre ces deux joueurs provoqua beaucoup d'intérêt par le fait que ces deux concurrents n'avaient que des victoires à leur crédit. Le score fut de 50 à 44. H. Gariépy y remporta sa première victoire en triomphant de Pellegrini par 50 à 47. Les autres vainqueurs de la semaine furent Bourgela et Despatie. Voici la position des concurrents jusqu'à date:

	G.	P.
Desjardins	6	0
Despatie	5	0
Bourgela	5	0
Narbonne	4	1
A. Gariépy	2	3
H. Gariépy	2	4
Chaput	1	4
Pellegrini	1	5
Sylvain	0	4
Lachapelle	0	5

LIGUE NATIONALE DE QUILLES DE MONTREAL

ROYAL

J. B. Desrochers	194	172	234	600
H. Bastien	187	213	208	608
				1208

CANADIEN

A. St-Laurent	135	144	176	455
R. Lacasse	163	173	140	476
				931
Maj. pour Royal				277

CHAMPETRE vs. NATIONAL

CHAMPETRE

R. Laforte	161	205	201	567
R. Desrochers	165	157	128	450
				1017

NATIONAL

E. Germain	175	162	135	472
R. Robert	180	137	151	468
				940
Maj. pour Champêtre				77

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Royal	11	1	917
National	8	4	667
Champêtre	5	7	416
Canadien	0	12	000

AVIS. — Dimanche, le 30 courant, à 2 heures ½ précises, grande assemblée au lieu ordinaire. Tous les membres se feront un devoir d'être présents. Des questions importantes seront discutées.

R. LACASSE, Sec.-Archiviste.

ASSOCIATION DE LA CASQUETTE

Art Dramatique — Dimanche, le 30 courant, à 10 hrs a.m., première répétition de la Section d'Art Dramatique.

Gymnastique — Tous les lundi, mercredi et vendredi soirs classes régulières de Gymnastique. Le dimanche, à 10 hrs, classe spéciale sous la direction du prof. R. Lefebvre.

Quilles. — Tous les vendredi soirs, parties régulières du Grand Tournoi annuel de l'Association.

Le mercredi, partie de la Ligue de Quilles de Montréal. Mercredi prochain, La Casquette, recevra la visite du C. A. Canadian.

Raquettes — Lundi soir, le 1er décembre, réunion régulière des raquetteurs de l'Association.

Lutte et Boxe — La saison de cette section commencera la semaine prochaine. La Casquette vient de faire une excellente acquisition en s'adjoignant comme professeur de Boxe J. Hill, du St. Patrick A.A.A., champion à la boxe pour Montréal dans les 135 lbs.

Sauterie — Jeudi, le 4 décembre prochain, sauterie dans la grande salle de La Casquette pour les membres de l'Association seulement. Organisateur, I. Savard, président de la Section. S'adresser à lui pour toute information.

Concert — Mercredi, le 10 décembre prochain, premier Grand Concert de la section musicale de l'association de la Casquette, au local même de l'association. Le programme est superbe et comprend comme solistes: Piano, M. Hector Dansereau; Violon, M. Alphonse Dansereau; Chant, Mlle Berthe Collerette.

EUCHRE DU CLUB ST-PIERRE-AUX-LIENS

Le club de crosse Saint-Pierre-aux-Liens, champion de la Ligue Jacques-Cartier, organise pour le 4 décembre prochain, un grand euchre à la salle de l'hôtel de ville de Saint-Pierre-au-Liens. Les prix seront nombreux et d'une grande valeur.

LE CONCERT ANNUEL DE L'ASSOCIATION DE LA CASQUETTE

MM. A. et H. DANSEREAU COMME SOLISTES

C'est mercredi, le 10 décembre prochain que l'Association de la Casquette donnera son premier Grand Concert Annuel dans la Grande Salle de l'Association, 510 Ave. Mont-Royal-Est.

Tous les amateurs de musique de Montréal voudront assister à ce régal que vont nous offrir les musiciens de la populaire Association du Nord de la Ville.

Mlle Berthe Collerette, à la voix si riche et si harmonieuse, se fera entendre pour la première fois dans un concert public. On nous en dit beaucoup de bien.

Quant à MM. Alphonse et Hector Dansereau, tous deux Solistes au Concert de la Casquette, ils sont depuis longtemps les favoris des amateurs de musique de Montréal.

Voici le programme de ce concert qui s'annonce comme un grand succès.

Ouverture.—Cavalerie légère,
V. Von Suppe.
Chant.—Mlle Berthe Collerette,
(A)—Sérénade, ...Franz Drdla.
(B)—Valse Dolorès, E. Waldteufel.
Piano.—M. Hector Dansereau
Soliste.
Ouverture.—Raymond,
Ambroise Thomas.
Violon.—M. Alphonse Dansereau,
Soliste.
(A)—Humoresque,
Anton Dvorsk, Op. 101.
(B)—Danse Hongroise, No. 5,
J. Brahms.
Sortie.—Marche "Ensemble",
Franz Von Blon.

Les billets sont en vente au prix de inquante centins à l'Association de la Casquette et chez M. R. Lanthier, directeur de la section musicale de la Casquette, 761 rue Mont-Royal Est.

FOTBALL-RUGBY

A TORONTO

1er quart, Lafayette, 7 ; Masten Park, 20 .
2e quart, Lafayette, 6 ; Masten Park, 7. .
3e quart, Lafayette, 0 ; Masten Park, 13.
4e quart, Lafayette, 9 ; Masten Park, 13.
Résultat final : Lafayette, 22 ; Masten Park, 53.

A HAMILTON

Tigers, 44 ; Parkdale, 2.

A NEW-YORK

Armée, 22 ; Marine, 9.

LE SPORT DES ROIS

A NORFOLK

Voici le résultat des épreuves disputées samedi après-midi :

Première course

1. Executor, 115, Butwell, 3 à 2, 1 à 2.
2. Salon, 103, Neander, 9 à 2, 8 à 5, 3 à 5.
3. Captain Burns, 109, Fiarbrother, 9 à 2, 8 à 5, 3 à 5.

Temps, 1.08.

Supreme, Flack, Cooper et Suwanee ont aussi couru.

Deuxième course

1. Syosset, 146, Luckey, 5 à 1, 6 à 5, 1 à 2.
2. Ragusa, 136, Dupee, 2 à 1, 7 à 10, 1 à 3.
3. Velsinï, 132, Keating, 12 à 1, 4 à 1, 2 à 1.

Temps, 4.02 3-5.

Melos, Orderly, Nat, Azure Maid, Bronte et Clan Alpine ont aussi couru.

Troisième course

1. Col. Cook, 114, Fairbrother, 1 à 4.
2. Billie Baker, 107, Wolf, 25 à 1, 6 à 1, 8 à 5.
3. Mr. Specs, 111, McIntyre, 6 à 1, 3 à 5.

Temps, 1.46 3-5.

Jim L., The Urchen, Harvey et Aware ont aussi couru.

Quatrième course

1. Montressor, 110, Wolf, 6 à 5, 11 à 20, 1 à 5.
2. Sackcloth, 100, Johnson, 50 à 1, 20 à 1, 8 à 5.
3. Perthshere, 106, Butwell, 10 à 1, 3 à 1, 7 à 5.

Temps, 1.14 3-5.

Sickle, Waterwelles, Scallyway et Quarter Master ont aussi couru.

Cinquième course

1. Brynary, 106, Fairbrother, 6 à 5, 1 à 2, 1 à 4.
2. Capt. Elliott, 106, Buttwell, 5 à 1, 8 à 5, 4 à 5.
3. Montcalm, 105, Nolan, 7 à 1, 5 à 2, 6 à 5.

Temps, 1.15 3-5.

Veneta Strome, Joe Kaitens, O. U. Buster, Reputation, Silas Grump, J. W. Kent et Royal Onyx ont aussi couru.

Sixième course

1. Sir Denrah, 106, Meander, 5 à 1, 9 à 5, 4 à 5.
2. Fort Mai, 104, McIntyre, 12 à 1, 4 à 1, 2 à 1.
3. Bay Brook, 111, Nolan, 50 à 1, 15 à 1, 6 à 1.

Temps, 1.48.

My Fellow, Toddling, Garth, Schaller et Earl of Richmond ont aussi couru.

Septième course

1. Strennous, 111, Troxler, 9 à 10, 1 à 3.
2. Mary Ann K., 100, McCahey, 4 à 1, 6 à 5, 2 à 5.
3. Napier, 101, Scharf, 10 à 1, 4 à 1, 7 à 10.

Temps, 1.49 3-5.

Altamaha, Jim Caffrey et Speelbound ont aussi couru.

EUCHRE ANNUEL DU CLUB CHAMPETRE

Les officiers de ce populaire club de raquette sont à organiser leur euchre et bal annuel, lequel aura lieu lundi, 8 décembre, à la salle Auditorium, rue Ontario Ouest.

Le club compte sur la présence de leurs amis lesquels ont toujours su prouver, à chaque fête organisée sous les auspices du club, tout leur intérêt au progrès toujours croissant de cette association sociale et sportive.

A la rapidité dont s'enlève les billets, on peut augurer que les efforts des organisateurs seront couronnés d'un franc succès.

Nul doute que tous les amateurs de euchre ainsi que de danse y seront nombreux car il y aura de quoi satisfaire tout le monde.

L'orchestre Desjardins dont la popularité n'est plus à faire, fera les frais de la musique.

Les billets sont maintenant en vente. Qu'on se le dise.

SAUT A LA PERCHE

Le saut à la perche est parmi les exercices physiques un exercice assez spécial. Comment s'y prendre pour y réussir ? A cette question, il est difficile de donner une réponse précise et définitive. Tout d'abord la question de goût s'impose. Ce que l'on fait avec goût, on le fait toujours bien. Les moyens physiques limitent chez chaque individu le résultat pratique de l'effort, mais la qualité du style, qui fixe la manière personnelle de chaque athlète, donne toujours une valeur sportive à la performance accomplie, même si elle ne menace pas les records.

Dans le saut à la perche, comme dans la plupart des sports, on n'obtient progressivement des résultats intéssants qu'en soignant son style et — toujours le même principe initial qui réapparait — en s'attachant toujours à ne faire que des efforts rigoureusement utiles.

Tout mouvement qui n'a pas une valeur mécanique absolue est à éliminer. Si on le fait instinctivement, il est indispensable d'apprendre à s'en débarrasser. Le franchissement de l'obstacle grâce au secours de la perche est un exercice athlétique qui impressionne les spectateurs, d'autant plus que le passage se fait à une plus grande hauteur.

On n'y arrive qu'en apprenant d'abord à manier aisément l'engin qui vous aide, à le bien piquer en terre, pour prendre un point d'appui à la distance et avec la décision voulue, à donner le temps d'appel du pied, à imprimer au corps les déplacements qu'il doit fournir pendant les périodes d'élévation et de suspension.

Tout ce savoir, bien qu'ayant en somme un caractère technique, fait en réalité partie intégrante du style, puisque celui-ci ne peut exister si l'on ne connait et si l'on ne sait appliquer les principes mécaniques du saut à la perche.

Ce n'est qu'en surveillant son style qu'on améliore sa manière, et c'est par l'amélioration de celle-ci qu'on arrive à fournir des performances progressivement supérieures, jusqu'à ce qu'on atteigne enfin la moyenne qu'on ne dépassera jamais parce que les moyens physiques ne le permettent pas.

FRANC-EUELLE.
(La Vie au Grand Air).

LES NOCES D'ARGENT DE L'INSTITUT PASTEUR

Le docteur Roux, directeur, parle du savant et de son œuvre

DISCOURS DE M. POINCARE

Ainsi que le Devoir *(pourquoi ne pas le dire ?) a été le seul à l'annoncer le jour même, on a fêté à Paris le 15 novembre les noces d'argent de l'Institut Pasteur.*

Le 26 octobre 1885, Pasteur avait annoncé à l'Académie des Sciences la découverte d'un traitement de la rage. Plusieurs mois auparavant, un jeune Alsacien de neuf ans, Joseph Meister, avait été mordu si atrocement par un chien enragé que les docteurs Vulpian et Grancher considéraient sa mort inévitable. Cependant, l'enfant soigné d'après la nouvelle méthode, vivait et se portait bien.

...Et, le 14 novembre 1888, le Président Carnot venait inaugurer l'Institut Pasteur. Et son fondateur voulant en faire rejaillir une partie de la gloire sur la France, disait : "Si la science n'a pas de patrie, l'homme de science doit en avoir une."

Le Président actuel, M. Raymond Poincaré, qui fait d'ailleurs partie du conseil d'administration de l'Institut Pasteur, assistait à la célébration de ses noces d'argent. Et l'on sera sans doute heureux de lire le discours qu'il y a prononcé, ainsi que le compte rendu qu'ont fait de la fête les journaux de Paris.

Mais, auparavant, qu'il nous soit permis de parler de la présence, à cette cérémonie, d'un personnage si humble que presque tous les journaux oublient de mentionner son nom. Nous voulons parler de Joupille, qui exerce les fonctions de concierge de l'Institut Pasteur.

Joupille était un pauvre petit berger quand, un jour, il fut mordu par un chien. La rage se déclara bientôt. On l'amena à Pasteur, dont le nom n'était guère connu et les recherches insoupçonnées en dehors d'un petit groupe d'amis. Le malade se prêta à l'expérience de l'inoculation, et il fut guéri. Lorsqu'on fonda, plus tard, l'Institut Pasteur, Joupille en devint le concierge. Et il a sa statue à l'entrée — parfaitement ! — sa statue qui le représente du temps qu'il était berger et au moment où il fut mordu par un chien enragé.

Inutile d'ajouter que Joupille n'était pas le moins enthousiaste parmi ceux qui célébraient, l'autre jour, les noces d'argent de l'Institut Pasteur.

Et voici maintenant le compte rendu de la fête :

M. Raymond Poincaré est arrivé à l'Ibstitut Pasteur à 2 heures, accompagné du général Beaudemoulin, du colonel Aubert et de M. William Martin, directeur du Protocole. Il a été aussitôt conduit dans la salle de la bibliothèque où il a été salué par les membres du conseil, les membres du comité et les professeurs de l'Institut. En leur nom, M. Darboux, président du conseil de l'Institut, a pris la parole, rappelant tout d'abord la cérémonie qui eut lieu, il y a 25 ans, à la Sorbonne, en l'honneur de Pasteur, sous la présidence du président Carnot. Après avoir parlé de l'organisation de l'Institut, des filiales installées jusqu'aux colonies, il a signalé les efforts tentés et les résultats obtenus. Il a terminé en disant :

Les méthodes sûres et puissantes du grand homme qui fut notre fondateur sont bien loin d'avoir dit leur dernier mot. Comme Pascal l'avait déjà remarqué, le monde de l'infiniment petit est aussi vaste, aussi varié que le monde de l'infiniment grand. Le microscope lui-même, s'il nous montre bien des choses, ne nous permet pas toujours d'atteindre les éléments dont la maladie nous impose l'étude. Si nos sens avaient une pénétration suffisante, ils apercevraient dans sa cellule d'où sortira l'animal autant de complication que dans le monde solaire tout entier. Notre tâche est donc immense et, pour ainsi dire, sans limite.

Pour nous permettre de la remplir, des bienfaiteurs nous sont venus de tous côtés, attirés par la portée morale et la grandeur des découvertes de Pasteur. Ils sont trop nombreux pour que je songe à rappeler ici leurs noms.

M. Poincaré remercie brièvement et à la suite d'une rapide visite des laboratoires, le Président de la République est accompagné par M. Darboux et le professeur Roux dans la crypte où reposent les restes de Pasteur.

Après avoir déposé une palme sur le tombeau, M. Poincaré a traversé la rue Dutot pour se rendre au laboratoire de chimie biologique où se trouvaient réunis les invités.

LE DOCTEUR ROUX PARLE DE PASTEUR ET DE SON OEUVRE

Le docteur Roux, en sa qualité de directeur de l'Institut Pasteur, a pris alors la parole :

—Personne, monsieur le Président, n'a mieux que vous parlé de Pasteur, lorsque le 5 octobre 1895 devant son cercueil, sur le parvis de Notre-Dame, vous lui rendiez, au nom de la France entière, un suprême hommage. De ce jour, les pastoriens, vous ont voué une reconnaissance particulière, ils se souviennent toujours de l'éloquence avec laquelle vous avez exposé, en esprit supérieur, une oeuvre scientifique incomparable. Vous admirez "dans le génie de Pasteur la force combinée d'une imagination créatrice et de la plus rigoureuse méthode expérimentale".

Ce sont, en effet, ces qualités qui, jointes à une intuition merveilleuses et à une patience inlassable, lui ont permis de fonder une nouvelle branche de la chimie, de résoudre la question des générations spontanées, d'éclaircir le mystère des fermentations et celui des maladies infectieuses. N'étant pas médecin, longtemps il avait hésité à s'occuper de ces dernières, et, peut-être n'eut-il jamais entrepris leur étude si le grand chimiste Dumas n'avait pesé sur lui de toute son influence et ne l'avait décidé à chercher un remède à la maladie des vers à soie qui ruinait la sériciculture. On sait comment Pasteur y réussit. Encouragé par ce succès, il s'attaque ensuite aux affections contagieuses des animaux supérieurs, et de 1880 à 1885 se succédèrent d'étonnantes découvertes: atténuation des virus, vaccination anticharbonneuse, traitement préventif de la rage. L'application à l'homme de la cure antirabique souleva l'anthousiasme ; l'Académie des Sciences prit l'initiative d'une souscription publique pour rassembler les fonds nécessaires à la création d'un institut où Pasteur poursuivrait ses recherches et appliquerait ses découvertes.

Telle est l'origine de l'institut Pasteur.

En trois ans, l'argent avait été réuni, le terrain acheté, les batiments édifiés, les laboratoires installés, et le 14 novembre 1888 (il y a eu hier vingt-cinq ans) l'institut était inauguré en présence du chef de l'Etat, dans une cérémonie aussi simple que celle d'aujourd'hui.

Le docteur Roux a alors retracé dans ses grandes lignes l'historique de ce palais de la science qu'il dirige avec une si haute autorité.

DISCOURS DE M. RAYMOND POINCARE

M. Poincaré a ainsi répondu:

Messieurs,

Vingt-cinq ans ont passé depuis que sous la présidence du regretté Sadi-Carnot, a été inaugurée votre noble maison. Le souvenir de cette émouvante cérémonie ne s'est effacé dans l'esprit d'aucun de ceux qui y ont assisté.

Le maître était là, entouré de ses collaborateurs et de ses disciples.

Les sciences, les lettres, l'agriculture, l'industrie, la politique, la jeunesse studieuse s'étaient empressées à lui faire cortège. La foule, massée dans la rue, joignait à tant d'hommages le tribut spontané de la joie populaire. Troublé jusqu'au fond de son être, Pasteur dut laisser à son fils le soin de lire, à sa place, le discours qu'il avait écrit et qui contenait de grandes idées exprimées avec toute la grâce de la simplicité.

Après avoir remercié les souscripteurs innombrables dont la générosité avait permis la fondation de l'institut, après avoir salué, comme il disait, toutes les vertus qui s'étaient cotisées pour élever cette demeure au travail, Pasteur avait envoyé un adieu mélancolique à ses premiers compagnons de luttes, qui avaient été à la peine et qui n'étaient plus à l'honneur; puis, il s'était retourné avec confiance vers ses élèves vivants, déjà si dignes de lui, et il leur avait remis la garde du flambeau, qu'avait laissé échapper la main refroidie des morts. En quelques phrases sobres et décisives, il avait recommandé à ceux qui l'écoutaient d'allier toujours à la passion de la vérité le culte de l'esprit critique et de modérer, au besoin, leur enthousiasme inventif par le contrôle sévère de la méthode expérimentale. Il avait lumineusement tracé le programme de l'institut naissant: et il avait montré la science, assise à ce foyer nouveau, atentive à tous les phénomènes, et reculant peu à peu, sur la carte de l'avenir, les frontières de la vie . . . . . .

Pasteur n'est plus; il repose aujourd'hui, au milieu des charmantes figures qui symbolisent ses découvertes, dans la crypte, décorée de marbres et de mosaïques, qu'avait fait construire sa fidèle compagne et au fond de laquelle, naguère, elle est allée le rejoindre. Pasteur n'est plus; mais son génie lui survit; il n'a pas cessé d'habiter cette maison que le maître a tant aimée; il anime l'esprit et conduit la main de cette phalange de savants qui s'honorent de porter le nom de pastoriens; il étend son influence souveraine sur les instituts de Lille, d'Algérie, de Saïgon, de Brazzaville; il pénètre dans nos colonies les plus lointaines et dans nombre de pays étrangers, où de grands savants se font gloire d'en être les continuateurs; il est présent partout et partout triomphant.

C'est lui qui inspire les éminents professeurs chargés d'enseigner ici la doctrine pastorienne; lui qui encourage les ardentes recherches entreprises par quelques-uns d'entre vous dans le monde mystérieux des phagocytos ou des hématozoaires; lui qui multiplie, tous les jours, les découvertes dans vos laboratoires de chimie biologique et de chimie agricole.

C'est lui qui règne dans cet admirable service des vaccins, où le microbe atténué du charbon devient le remède du charbon virulent et où se préparent les cultures destinées, tantôt à guérir, tantôt à reconnaitre tant d'autres maladies qui trop souvent s'abattent sur les animaux domestiques, ravagent les étables et ruinent les campagnes.

C'est lui qui dirige également celui de vos services où la rage, vaincue et désarmée, commence à demander grâce, et ou 395 personnes mordues ont été traitées l'an dernier, dont aucune n'a ressenti depuis lors les atteintes d'un mal autrefois implacable.

C'est lui qui préside à la préparation des toxines microbiennes et aux essais de sérothérapie; lui qui veille au succès de vos opérations les plus délicates; lui qui vérifie, avec vous et par vous, si le sérum est convenablement stérilisé, s'il a le pouvoir antitoxique ou le pouvoir préventif, s'il sera capable demain de nous garantir ou de nous guérir de la peste, de la diphtérie, du tétanos, de la dysenterie, de la typhoïde, de la méningite cérébro-spinale; lui qui continue, comme du vivant de Pasteur, à transformer les poisons en antidotes et les virus affaiblis et domptés par la violente humaine, en dompteurs des virus les plus redoutables.

Le Président de la République a terminé ainsi :

Ce n'est pas seulement l'esprit du maitre, son intelligence vigoureuse et lucide, ses facultés d'observation et d'analyse qui sont conservés dans ce glorieux établissement: c'est le souvenir et l'exemple de sa bonté.

A vous tous, messieurs, qui avez créé et développé ici, dans la liberté, une oeuvre magnifique de science et de fraternité, la République offre aujourd'hui le témoignage de son admiration et de sa reconnaissance.

M. Poincaré et les personnages qui l'accompagnaient ont ensuite procédé à la visite de l'hôpital Pasteur, où sont soignés dans les meilleures conditions d'hygiène et d'isolement les malades contagieuses.

AMUSEMENTS

"CONCERTS DU DIMANCHE" THEATRE PRINCESS

Orchestre de 40 musiciens sous l'habile direction de M. J. J. Shea.

Dimanche prochain on entendra, dans un très beau répertoire

ALBERTO BACHMANN

Violoniste et compositeur

PRIX POPULAIRES : 15, 25, 50 et 75c.

Les concerts ont lieu à 3 heures de l'après-midi et à 8 heures 30 du soir.

DANSE

Le Professeur Lacasse a ouvert ses cours privés pour commençants au Salon Saint-Hubert.. Au programme: le. danses les plus en vogue. Il est préférable de s'inscrire immédiatement. Adresse : Salon Saint-Hubert, 426 rue Saint-Hubert. Est 1386.

THEATRE STRAND Coin Sainte-Catherine Ouest et Mansfield

LES VUES ANIMEES LES PLUS ARTISTIQUES.
LA MEILLEURE MUSIQUE. LE PLUS GRAND CONFORT.

10c., Soirées, 10c. et 20c. Loges, 25c. Matinée tous les jours. Prix: Matinée

LA VIE MUSICALE

LA SAINTE-CECILE. — AUDITIONS D'ORGUE DE MM. DUSSAULT ET ERNEST LANGLOIS. — A L'OPERA DE PARIS. — LE REPERTOIRE DE LA TROUPE D'OPERA QUINLAN.

La célébration de la Sainte-Cécile à Notre-Dame a eu auprès des amateurs de musique d'église le même succès que l'an dernier, et cependant on pouvait craindre que les inaugurations d'orgue de Saint-Edouard et de Saint-Viateur n'empêchassent beaucoup de gens de venir entendre les chorales réunies.

L'expérience est maintenant faite; la fête de la patronne des musiciens semble une institution solidement assise. Au banquet qui a suivi la cérémonie, M. F.-C. Larivière, qui présidait, a annoncé qu'un comité permanent se formera en janvier, pour organiser la célébration du 22 novembre 1914.

C'est une excellente idée. Ce qui a manqué jusqu'ici, — l'expérience seule pouvait le démontrer, — c'est l'organisation entreprise et mûrie de longue main.

La formation d'un comité permanent permettra de ne rien laisser au hasard. Une des premières choses à faire sera la rédaction d'un programme de musique, que l'on pourra modifier au besoin, et dans lequel pourront prendre place des oeuvres canadiennes.

Quelques personnes, et surtout des membres de la chorale, ont exprimé leur préférence pour un programme formé d'oeuvres à voix d'hommes, sans accompagnement et avec accompagnement d'orgue et d'orchestre de cordes. On a aussi émis l'idée qu'entre chaque morceau chanté, l'organiste, ou un instrumentiste invité par celui-ci, pourrait jouer une pièce d'orgue. Toutes ces suggestions devraient être soumises au comité.

* * *

La fête de Sainte-Cécile se prolonge jusqu'à aujourd'hui, puisqu'il y a, cet après-midi, deux auditions d'orgue.

A Notre-Dame, M. J.-D. Dussault donnera un programme où l'on trouve les noms de Widor, de Guilmant, de Vierne, de Max Reger, etc. Le *Devoir* d'hier l'a publié intégralement. L'audition commencera vers 4 heures.

A l'Enfant-Jésus, à l'issue des vêpres de 3 heures, M. Ernest Langlois donnera le programme suivant:

S. Rousseau. . . . . *Prière*
C. Chaminade. . . . . *Prélude*
Th. Dubois. *Chant Pastoral, Fiat lux*
De Fall. . . *Grand choeur dialogué*
Guilmant. . . . . *Berceuse*
Kinder. . . . . *Caprice*
Gigout. . . . . *Toccate*

Le choeur chantera ensuite un Salut solennel composé d'un *Cor Jesu*, de M. Langlois, de l'*Agnus Dei*, de Dubois, de l'*Ave Maria*, de Rheinberger, du *Tantum Ergo*, de Saint-Saëns, et du *Laudate*, de Faure. M. Langlois jouera à la sortie la *Toccate* de la VIIIe Symphonie de Widor.

* * *

Le changement de direction de l'Opéra de Paris ne s'est pas fait sans qu'on casse des vitres. Mécontent de se voir sans cérémonie à la porte, M. Broussan, dont l'administration n'a pas été particulièrement brillante, s'en est pris à tout le monde, excepté à lui-même, et il a fini par se livrer à des voies de fait qui l'amènent en correctionnelle. N'allez pas cependant rappeler avec ironie le fameux proverbe: *La musique adoucit les moeurs!* M. Broussan n'était pas un musicien. C'était un entrepreneur, quelque chose comme le Rabinoff de là-bas.

* * *

J'ai quelques fois parlé de la troupe Quinlan qui donnera un répertoire d'opéra à Montréal vers le mois de février prochain. Je note une fois de plus que son répertoire comprend toutes les oeuvres de Wagner, moins *Parsifal* et *Rienzi*, beaucoup d'oeuvres françaises, dont quelques-unes inconnues ici, et un peu de Puccini et de Mascagni, pour les amateurs de boxe.

Fred. PELLETIER.

* * *

Le premier concert de la saison par la Chorale Plamondon-Michot, jeudi, 11 décembre, au Ritz-Carlton, paraît devoir être un succès égal et peut-être encore supérieur au dernier de la même organisation donné en mai.

A part cent billets à $1.00 dont il reste encore quelques-uns aux maisons Ed. Archambault et Willis et Cie, les autres ont été vendus par les membres de la Chorale.

Parmi les oeuvres au programme, il en est une, Kybèle, qui va fournir l'occasion d'un début à Mlle E. Laliberté, une soprano dramatique que l'on dit très douée.

Là ne sera pas le seul attrait du concert qui comprendra plusieurs oeuvres nouvelles appelées à un grand succès ici par leurs propres mérites et l'exécution soignée qui en sera donnée par cette élite de jeunes chanteurs.

(Communiqué).

LA VIE UNIVERSITAIRE

Culture intellectuelle et culture physique.

LOUIS VEUILLOT ETUDIANT

Une fête de l'esprit dans le matériel Montréal, telle a été, en même temps qu'une fête du coeur, la célébration du centenaire de Veuillot à Laval, mardi soir.

Les journaux ont rapporté les deux causeries sur le grand écrivain catholique et français, faites l'une par notre sympathique professeur, M. Edouard Montpetit, l'autre par le R. P. Louis Lalande, bien connu et aimé des auditoires montréalais. Permettez-moi d'ajouter queques considérations se rapportant de plus près à la vie universitaire.

Après le catholique, ce que j'admire le plus en Veuillot—qualité source de toutes les autres — c'est l'"étudiant".

Je le dis sans crainte de me tromper, Louis Veuillot est, pour les étudiants, un modèle. Il était dans l'erreur. N'ayant pour tout moyen, avec un noble coeur, que l'amour du travail, de l'étude, il se mit résolument à la recherche de la vérité. Après l'avoir trouvée, le grand étudiant mit à la défendre toutes les armes qu'il avait forgées dans l'étude. Où trouver un plus parfait modèle d'étudiant?

Aujourd'hui, où la société est le point de mire des coups plus ou moins sournois des ennemis, où, aussi, la société est devenue l'objet de sollicitude et d'attention des honnêtes gens, il est peut-être bon de nous rappeler à nous de Laval, le rôle social qu'a rempli Veuillot-étudiant.

Eclairé par la vérité, appuyé sur des principes sûrs, le grand catholique étudia, en effet, la société de son temps et les maux dont elle souffrait. De plus, par son dévouement dans la lutte, il contribua à panser certaines plaies, à en guérir certaines autres, et, au besoin, piqua..... de sa plume ceux qui maltraitaient la société du 19e siècle. Il remplit presque à la perfection son rôle social : non content d'étudier les remèdes plus efficaces, il s'appliqua à lui-même d'abord, ces remèdes : il prêcha par l'exemple. Le souvenir de son obéissance au Saint-Siège, quand il demandait la soumission des gouvernements humains aux lois divines me suffit à l'appui de ce que je viens de dire.

Si tous les étudiants, en même temps que leurs études de droit, de médecine, de génie civil ou de haut-commerce, se livraient aussi d'après des principes sûrs à l'instar de Veuillot, aux études des questions sociales, on aurait d'un côté, en préparation, des hommes capables de régler demain les conflits ouvriers, de résoudre les différents problèmes économiques ainsi que les problèmes sociaux plus épineux des relations des deux grandes races canadiennes; on aurait, aussi, d'un autre côté, chez-nous, tout comme on dit, le sens catholique, le sens national, le sens social, on aurait chez-nous, le sens universitaire.

Connaissant l'histoire de notre race et ses conditions actuelles d'existence, Veuillot aurait dit en entrant à Laval : Il faut ici former avant tout des catholiques et ensuite des Canadiens-français, qui entreront dans les professions libérales, afin de mieux diriger la société canadienne-française... Mais, aurait-il ajouté, il manque chez les étudiants, un peu d'atmosphère catholique, un peu d'atmosphère canadienne-française, et, un peu, aussi d'atmosphère littéraire : trois choses, pourtant, nécessaires dans une salle de cours ou dans un corridor d'université.

C'est qu'il nous manque le sens universitaire.

Etudiants, je ne veux aujourd'hui, attirer votre attention que sur l'atmosphère littéraire, dont personne n'a jamais constaté l'existence chez les étudiants.

Souvenons-nous que Veuillot-étudiant, qui a compris son rôle social, a combattu victorieusement par la plume ! Préparons, nous aussi, nos armes : le champ d'exercice nous est toujours ouvert... c'est l'"Etudiant".

CARTES D'AFFAIRES

IMMEUBLES

H. BEAUREGARD

Entrepreneur Général en Construction

Tél. Bell Main 735 — 70 rue Saint-Jacques — MONTREAL

Tél. Main 6431 — Résidence Est 5529

JACQUES & VIGER

COURTIERS EN IMMEUBLES ET ASSURANCES

SPÉCILITÉ DE PRÊTS SUR PREMIÈRE HYPOTHÈQUE

Chambre 401. Edifice Dominion Express. 145 rue Saint-Jacques, Montréal

COMMENT DEVENIR PROPRIETAIRE

Tout locataire peut devenir propriétaire en appliquant le montant de son loyer au paiement d'une propriété. Toute propriété à Montréal se paie par ses propres revenus dans l'espace de douze à quinze ans. Pourquoi enrichir toujours le riche? devenez donc propriétaire. Notre compagnie n'a pour unique but, que de faire de ses membres adhérents, des propriétaires. Les nombreuses inscriptions indiquent que notre proposition est bien comprise.

Demandez la brochure explicative.

LE CRÉDIT MONTREAL LTEE, 1002 MONT-ROYAL EST. Tél. St-Louis 5879.

Président, Aimé Handfield, M.D.,; vice-président, J. A. Saint-Julien, C.R.; secrétaire-trésorier, Henri Foucreau.
Représentants demandés.

AVIS

Aussitôt que le "Canadian Northern" aura terminé son tunnel sous la montagne de Montréal, dans le courant de l'hiver prochain, ainsi que sa ligne de chemin de fer jusqu'à Saint-Eustache, le prix des terrains du

PARC ST-PAUL A ST-EUSTACHE

sera doublé et probablement triplé, avant une autre année. Ce parc est près de la rivière des Mille Iles, près du lac des Deux-Montagnes, et près d'où sera la gare. Tous les propriétaires de terrains ont droit de passage au bord de l'eau. Les prix et conditions sont des plus avantageux.

Pour plus amples détails, s'adresser à

F. PAUL, Courtier

Tél Main 6544. Edifice La Sauvegarde, 92 Notre-Dame Est, MONTREAL

On demande des agents sérieux.

COMMERCE

Téléphone Main 1466 — F. A. BOUCHER, Propriétaire

BOUCHER & MERCIER

MARCHANDS-TAILLEURS

292 BOULEVARD ST-LAURENT (Monument National) MONTREAL

J. HUDON

MARCHAND-TAILLEUR

85 rue CLARKE MONTREAL

Ci-devant rue St-Chs. Borromée

A reçu les dernières nouveautés et nuances les plus chics pour les complets d'été et d'automne, pour hommes.
Une VISITE est sollicitée.

I. L. LAFLEUR

LIMITEE

Importateurs de

Quincailleries, Peintures, Verreries, Vernis, etc. Aussi Chaloupes et Yachts à Gazoline

362-366 NOTRE - DAME OUEST

43 a 57 rue Dupré, Montréal

Téléphones : au magasin :
Bell Main 2220. Marchands 543
Au bureau : Bell Main 4161
Résidence—Bell : Mount 3310 Ring 3
Notre-Dame-de-Grâces

CE QUI SE PASSE

L'imbroglio mexicain. — Dans les Balkans. — La Turquie et la Grèce. — L'intervention de la Roumanie en Epire contestée. — La criminalité juvénile. — Echos divers.

Le général Huerta continue à se maintenir au pouvoir en dépit de l'intervention diplomatique des Etats-Unis, nettement hostile à son gouvernement.

Des gens bien informés affirment que le parti auquel le président des Etats-Unis accorde sa sympathie, les prétendus constitutionnels, ne valent moralement pas mieux que celui de Huerta; d'autres prétendent que ce dernier est le véritable représentant de l'ordre et que le président Wilson fait fausse route en le combattant. Et tout porte à croire que cette opinion est fondée. Du moins est-elle défendue par M. Lane Wilson (ne pas confondre avec le président Wilson), ancien ambassadeur des Etats-Unis au Mexique, aujourd'hui tombé en disgrâce et à qui la disgrâce a délié la langue. M. Lane Wilson déclare que les Carranzistes ou constitutionnels n'aspirent à renverser Huerta que pour exercer à leur profit les pires abominations. Le goût de la justice et l'amour de la liberté n'existent guère chez le parti au pouvoir et encore moins chez les hommes massés de l'autre côté de la barricade.

Il faut prendre le Mexique pour ce qu'il est, une des républiques hispano-américaines où la prédominance des Indiens fait régner des moeurs qui nous choquent, mais qui paraissent difficilement réformables. Juarez, Porfirio Diaz, Huerta furent et sont des Indiens qui gouvernent selon leurs principes ou selon leur manque de principes. Tous les généreux mais chimériques efforts du président Wilson n'y changeront rien. Six mois de gouvernement carranziste lui prouveront, mais un peu tard, que c'était pas la peine assurément le changer le gouvernement du Mexique. On se demande, dans ces conditions, pourquoi les Etats-Unis s'obstineraient à prendre le parti des uns contre les autres.

L'opinion de ceux qui voient dans le président Wilson l'instrument certes inconscient, mais agissant du trust du pétrole, paraît chaque jour plus fondée. Le président Wilson a déclaré la guerre aux trusts sur le territoire de l'Union, mais s'il doit favoriser leur action au dehors, il aurait pu faire l'économie de ses discours contre cette institution funeste, disent certains journaux américains.

Rappelons que le président Porfirio Diaz, qui favorisa grandement les intérêts américains, dans les premières années de sa présidence, avait accordé en 1900 d'importantes concessions de pétrole, dans les Etats de Vera Cruz et de Tamaulipas, au banquier Henry Clay Pierce, de Saint-Louis. Les actions de cette sociétés furent bientôt rachetées en grande partie par le trust du pétrole. Une société anglaise vint créer une concurrence à cette énorme entreprise. La Compania Mexicana de Petroleo Aguila est une société anglaise plus connue sous le nom anglais Eagle Oil Company, et qui exploite un territoire de plus de 4,000 kilomètres carrés. La rivalité entre ces deux sociétés, qui représentent des capitaux considérables et disposent d'une vraie flotte de navires, se trouve étroitement mêlée à toute la politique mexicaine de ces dernières années.

La question du pétrole a pris pour l'Angleterre une importance toute spéciale depuis que le combustible est appelé à remplacer le charbon dans la marine de guerre. Ne reproduisant pas elle-même le pétrole suffisant, il lui est de toute nécessité que les grandes sources de pétrole de l'étranger ne soient pas absorbées par une nation rivale. Or, il paraîtrait qu'un frère de Madero avait lié partie avec les gens de New-York et annoncé qu'il tuerait l'Eagle au profit de la Standard et que Madero, le président détrôné par Huerta, avait décidé, trois jours après son avènement, de déclarer nulles les concessions accordées à la compagnie anglaise. Un des premiers actes de Huerta fut d'annuler cette décision.

C'est ainsi qu'on veut expliquer les sympathies prononcées du gouvernement britannique pour Huerta. Comme le disait l'autre jour le "Temps", de Paris, c'est la guerre des deux pétroles.

* * *

Les nouvelles instructions de la Turquie à ses délégués à Athènes encouragent à penser que les procédés dilatoires de la Porte touchent à leur fin et que les négociations vont avoir maintenant des bases de discours positives. Il faut souhaiter que, grâce aux conseils de modération des puissances, les pourparler s'engagent dans une voie favorable à une prompte réussite et que l'élément d'inquiétude qui résulte des rapports gréco-turcs pourra ainsi disparaître.

La Roumanie vient de s'affirmer une fois de plus gardienne vigilante de l'équilibre balkanique établie à Bucarest. Si des doutes pouvaient encore demeurer à Sofia et à Constantinople sur la façon dont on envisageait à Bucarest la situation, il n'en peut plus subsister.

Le gouvernement roumain a en effet fait savoir à la Bulgarie et à la Turquie, dont les agissements ont inquiété derechef l'opinion publique, que de nouveaux troubles dans la péninsule ne le laisseraient pas indifférent. Cette démarche précise opportunément les conversations que M. Take Jonesco eut, à son passage à Constantinople, avec Talaat bey et qui ne peuvent avoir laissé aucun doute dans l'opinion de l'homme d'Etat turc sur les intentions de la Roumanie d'empêcher par tous les moyens une nouvelle conflagration dans les Balkans.

Les manifestations d'Athènes et les toasts échangés par MM. Venizelos et Take Jonesco, en présence des représentants diplomatiques de toute l'Europe indiquent comment la Roumanie entend son rôle. S'associant aux Etats balkaniques qui veulent la paix pour mettre en valeur leurs acquisitions territoriales, la Roumanie proclame sa solidarité avec la Serbie et la Grèce pour conserver au traité de Bucarest, cette nouvelle charte des Balkans, son caractère définitif.

* * *

L'intervention roumaine aura ainsi de nouveau contribué à ramener la tranquilité dans l'Orient proche. Son attitude très nette a eu, en effet, une heureuse influence sur celle de la Turquie dans les négociations avec la Grèce, au point que dès à présent tous les renseignements concordent pour faire espérer une prochaine solution. En Bulgarie, où l'effervescence croissante à l'intérieur pourrait être mauvaise conseillère et favoriser les intrigues sinon les aventures, la certitude d'une action roumaine doit aussi exercer une influence calmante, et toutes les combinaisons qui envisageaient des complications s'en trouvent paralysées. L'Europe bénéficiera aussi de la clairvoyance de la Roumanie qui, une fois de plus, a pris au moment voulu les décisions que les circonstances comportaient.

Cette netteté de vues constraste heureusement avec les tâtonnements de l'Europe et les hésitations de sa diplomatie qui n'aura pas à s'étonner si quelque jour elle constate dans la péninsule la faillite définitive de son autorité.

* * *

Un envoyé spécial du "Temps", M. Etienne Labranche, dont les correspondances d'Epire furent remarquées au moment de la prise de Janina, écrit de cette dernière ville :

Huit mois à peine se sont écoulés depuis mon dernier séjour en Epire, et je trouve déjà de grands changements. Tout était à faire, et l'on a beaucoup fait, apportant ainsi aux malheureuses populations un peu de bien-être et de civilisation. J'ai l'impression très nette que le gouvernement a étudié et établi le programme d'améliorations que le gouverneur général, M. Zographos, applique avec autant de méthode que d'énergie. Tout d'abord les voies de communication ont été améliorées. J'ai pu constater par moi-même, entre Preveza et Janina, le travail des cantonniers, et le bon état des routes. Divers services automobiles de marques françaises relient Janina à Preveza, à Santi-Quaranta, Argyrocastro et Leskoviki. On compte prolonger incessamment ce dernier service jusqu'à Koritza et Florina, permettant ainsi de gagner Salonique en moins de seize heures.

De nouvelles routes sont en construction, entre autres celle de Janina à Goumenitza, en face de Corfou. A Janina même règne une activité qui m'a surpris. Après avoir réparé les rues et reconstruit les trottoirs on projette la création de squares et de jardins publics. La voirie est organisée. Les rues sont éclairées. Des tribunaux de première instance ont été constitués ici et là. Le gouvernement a déjà commencé à reconstruire une partie des 5,300 maisons incendiées par les bandes albanaises lors de la dernière guerre.

L'inévitable cinématographe a suivi naturellement la pénétration. Hier soir des lettres flamboyantes sur la place publique annonçaient "Macbeth". Dans la salle un public bariolé de boutiquiers et de paysans des environs avait un air recueilli et émerveillé, d'autant plus que l'opérateur, sans doute pressé d'en finir, faisait défiler ses personnages au pas redoublé, donnant ainsi aux Epirotes une impressionnante idée de l'activité occidentale.

La sécurité publique est assurée par la gendarmerie crétoise et depuis l'occupation pas un crime n'a été signalé dans la région.

* * *

Que de changement depuis l'époque où des brigands arrêtaient la poste autrichienne, près de Santi-Quaranta, quelques jours même avant la dernière guerre ! Quatorze voitures avaient été arrêtées sur la même route par le célèbre Suli Butka. A présent, ce bandit a transporté ailleurs son champ d'opérations. Créé chef de la police de Vallona, il est à même d'opérer plus en grand. Il est djailleurs dignement secondé par plusieurs chefs de bande récemment nommés officiers de gendarmerie par Ismaïl Kemal, qui n'ose rien leur refuser. Il ne faut, par conséquent, guère s'étonner si les opérations de police sont décidément un peu rudes en cet aimable pays.

Ainsi Sakremi, bey de Malacastra, ayant eu le malheur de préconiser une coopération gréco-albanaise, des gendarmes furent envoyés pour le convertir, qui incendièrent ses propriétés, pillèrent ses biens et se signalèrent par leurs violences dans les villages environnants.

Comme pour donner un avant-goût de sa tolérance future, le gouvernement albanais a décidé la fermeture d'un lycée et de quarante écoles grecques dans le seul caza de Bérat, en violation des privilèges séculaires du patriarcat oecuménique. C'est dans l'appréhension d'un pareil sort que les populations chrétiennes et celle de Koritza en particulier puisent de nouvelles forces pour résister à une décision inacceptable à leur conscience, et désastreuse pour leurs intérêts. M. René Puaux a retracé les voeux et les aspiration de ces populations abandonnées de tous en des pages trop éloquentes pour qu'il y ait lieu de revenir là-dessus, mais la question de Koritza est trop importante pour que je la passe sous silence.

La conférence de Londres a, le 11 août rattaché Koritza à l'Albanie comme elle avait auparavant attribué Andrinople à la Bulgarie. Mais les raisons sentimentales ont, hélàs! bien peu de prix sur l'Europe. Aujourd'hui il faut seulement parler commerce ou intérêts. Eh bien, même en restant sur ce terrain, Koritza est nécessairement grecque. On ne peut aller d'Epire en Macédoine sans passer par cette ville. Un coup d'oeil sur la carte suffit pour s'en convaincre. Toute autre route devrait franchir de hautes montagnes et ne serait qu'un chemin muletier, difficile en été, impraticable en hiver. On voit par conséquent l'importance de cette ville pour la Grèce. On voit de même les avantages que Koritza retirerait de cette position privilégiée, et l'avenir qui lui serait réservée. Koritza grecque est un trait d'union entre deux provinces, Koritza albanaise devient un mur, et son avenir est compromis. Il est curieux de voir comment la commission parviendra à résoudre les difficiles problèmes qui lui sont soumis.

* * *

M. Henri-Robert, bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris, examine dans la "Revue de Paris" la criminalité juvénile et son accroissement continu qui en fait "un des problèmes les plus angoissants de l'heure actuelle." Les statistiques publiées par le ministère de la justice française, montrent qu'en 1907, il y a eu 23,000 mineurs traduits en justice pour crimes ou délits et 28,000 en 1908. Pour ce qui est des cours d'Assises, 23 p. c. des accusés jugés en 1900 pour vol n'avaient pas atteints leur majorité. La proportion était de 15 p.c. en matière d'incendie et de 17 p.c. en matière de crimes violents et M. Louis Barthou, alors garde des sceaux, s'exprimait ainsi : "On constate sur les chiffres de 1840, 1850, 1860 une aggravation réelle en ces derniers temps pour les parricides, les coups envers les ascendants, les infanticides et les avortements... La situation générale est loin de s'être améliorée."

En effet, les statistiques établissent encore que le nombre des délinquants a triplé depuis soixante ans et que le rapport du nombre des mineurs au total des prévenus a passé de 15 p.c. à 18 p.c. Cette prédominance de la criminalité juvénile est particulièrement sensible en ce qui conserne les vols et les homicides ; encore faut-il remarquer que la moitié environ des affaires concernant les mineurs sont classées ou font l'objet d'un nôn-lieu.

Telle est l'étendue du mal. Il serait puéril et imprudent de nier sa gravité, écrit Me Henri-Robert qui s'efforce de découvrir ses causes. Il y a les causes morales et les causes physiques. Parmi les premières figurent d'abord les règles de vie nouvelles, ou plutôt suivant le mot profond d'Henri Joly, "l'absence de règles de vie" qui est une des caractéristiques de notre Société moderne. Il n'y a plus de discipline morale ou sociale. Chacun veut vivre sa vie, suivant l'abominable formule qui masque le plus féroce égoïsme et qui sert d'excuse à tous les forbans et à toutes les détraquées. La crise de l'instruction n'a pas une moindre importance. "Loin de moi la pensée, dit l'éminent avocat, de faire l'éloge de l'ignorance. Mais je sais que l'enfant est un être de foi plutôt qu'un être de raison. Son imagination et sa sensibilité s'éveillent avant sa raison et son intelligence. Une discipline morale ayant un caractère religieux lui donnera — c'est du moins mon sentiment personnel— la notion du devoir, tandis que la discipline familiale lui donnera la motion du respect et la discipline sociale celle du sacrifice."

L'abandon des campagnes pour la grande ville n'est pas non plus sans influence sur le développement de la criminalité. Le milieu paysan, en effet, est réfractaire au développement du vice. Au village tout le monde se connait : un mauvais drôle est vite montré du doigt et tenu à l'écart et il n'y a pas cette chose terrible pour la jeunesse qui s'appelle la Rue, la rue avec ses promiscuités, ses tentations, ses spectacles qui en font la grande pourvoyeuse de la correctionnelle et de la Cour d'assises. Parmi les causes physiques on doit encore incriminer le taudis et l'alcoolisme et parmi les causes morales les mauvaises lectures comme celles des romans policiers, l'abus du reportage criminel et enfin le cinéma.

Me Henri Robert estime le cinéma, ce roi du jour, plus dangereux que le livre ou le journal. Les exemples sont nombreux de son influence sur les jeunes criminels. En Allemagne une jeune servante de quinze ans assiste à une représentation cinématographique et voit un film représentant un domestique qui, pour se venger de ses maîtres, met du poison dans le repas du soir. En rentrant chez ses patrons, pourtant excellents pour elle, elle imite dès le lendemain ce qu'elle a vu au cinéma... Un autre enfant, après avoir admiré un pick-pocket qui dévalisait les voyageurs du métro, est arrêté en flagrant délit de vol à la tire. De tels exemples sont innombrables.

Et maintenant quels sont les remèdes à cette situation affligeante. Pour soustraire l'enfant aux dangers de la rue, Me Henri Robert voudrait qu'on le confiât de plus en plus aux garderies ou aux colonies scolaires. Il voudrait aussi réorganiser l'apprentissage, multiplier les cercles ouvriers et les cours d'adultes, encourager les sociétés sportives qui procurent le dimanche des distractions saines et fortifiantes, lutter contre l'alcoolisme et enfin décongestionner les grands centres en prêchant le retour aux champs.

* * *

A la suite d'une chute qu'elle a faite le 20 septembre, une aviatrice, Mrs Stocks est restée vingt-neuf jours dans une complète léthargie. Lorsqu'elle fut sortie de ce coma, elle resta d'abord dans une demi-conscience, prononçant avec peine quelques monosyllabes, des "yes", des "no", dits d'une voix faible comme celle d'un enfant malade. Cinq jours plus tard, elle reconnut son mari et essaya de balbutier son nom, mais sans y réussir. Le surlendemain, elle échangea quelques paroles avec sa mère, Mrs Ernst, qui put constater avec joie que le cerveau n'était pas atteint. L'aviatrice s'enquit de ses affaires d'intérêt et en parla judicieusement ; elle s'informa aussi de la maison familiale, de la pièce d'eau qui se trouve dans le jardin et demanda des nouvelles des poissons. Quarante et un jours après l'accident, on lui demanda si elle se souvenait de sa chute : "Pas le moins du monde, répondit-elle." Mrs Stocks se rappelle tous les événements antérieurs au 20 septembre, mais elle a oublié la catastrophe et l'ascension elle-même. Quand on l'interroge sur ses sensations pendant sa léthargie, elle répond qu'elle a l'impression d'avoir fait un très mauvais rêve dans une nuit très noire. Elle pardonne de tout coeur à M. Pickles qui dirigeait l'aéroplane et elle compte, dès qu'elle sera rétablie, reprendre ses ascensions. Cependant elle ajoute : "Je ne volerai plus qu'en qualité de pilote. J'accepterai des passagers, mais jamais plus je ne serai passagère."

* * *

Un médecin allemand, le professeur Notthaft, a signalé dans un recueil scientifique, une curieuse influence de l'automobilisme sur ceux qui s'y adonnent avec excès. Il a observé plusieurs personnes chez qui la pratique de l'automobile a déterminé une impotence absolue.

Les sujets avaient de 35 à 56 ans; ils faisaient de l'automobile depuis un temps variant de 1 à 6 ans. Leur diminution leur était survenue en un temps variant de 4 mois à 3 ans. Un seul remède se montra efficace : l'abandon de l'automobile, ou tout au moins le renoncement aux grandes vitesses. C'est la vitesse qui fait tout le mal; en elle-même, et aussi par la tension qu'une course rapide doit fatalement engendrer chez l'automobiliste, obligé, par la vitesse, de prévoir de plus loin les obstacles, et disposant de moins de temps pour les éviter. Cette tension commence par engendrer l'état d'abrutissement et de dépression où nous voyons si souvent nos contemporains à la suite d'une randonnée de quelque importance. Et plus tard elle a l'effet signalé par le praticien allemand, après une courte période où l'on observe plutôt l'influence opposée.

* * *

On annonce les fiançailles de M. Vincent Astor avec miss Helen Dinsmore Huntingdon, dont la famille possède près de Rhinebeck un domaine contigu au sien. Les deux futurs époux ont l'un vingt-deux ans, l'autre vingt. Le jeune homme est le fils (en premier mariage) du colonel Astor qui périt dans la catastrophe du "Titanic"; il descend au quatrième degré du bisaïeul John Jacob, fondateur de la dynastie. Les Astor sont les plus grands propriétaires fonciers d'Amérique; ils achètent toujours et ne vendent jamais. M. Vincent Astor passe pour le jeune homme le plus riche des Etats-Unis; l'année dernière, au moment de sa majorité, sa part dans l'héritage paternel fut évaluée à 55 millions de dollars. D'après les confidences qu'il a faites aux journaux, sa fiancée est le type de la jeune fille américaine, grande, avec des cheveux bruns et des yeux bleus, sans prétentions, n'aimant rien tant que la vie au grand air. Quant à lui-même, il a six pieds de haut; il aime le plasir, mais réprouve le luxe insolent de de la "dollarocratie". M. Vincent Actor était accablé de lettres d'amour dont les signataires ne manquaient jamais de déclarer qu'elles ne se souciaient pas de sa fortune; lors d'une cérémonie publique, il fallut l'entourer de cinquante policiers pour le défendre contre l'assaut des jeunes filles et des matrones. L'annonce de ses fiançailles va peut-être lui donner du repos.

L'OBSERVATEUR.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS ET NOTAIRES

TEL. BELL, MAIN 6420
Bureau du soir : 34 rue Desery, Hochelaga
TEL. LaSALLE 767

Arthur Gibeault, B.A., L.L.L.
AVOCAT
54 Notre-Dame Est, MONTREAL.
CHAMBRE 37 & 38

Léandre Bélanger, ex-président de la Chambre des Notaires pour la Province de Québec.
Adrien Bélanger, L. L. L.

Bélanger & Bélanger,
NOTAIRES & COMPTABLES
No 30, RUE ST-JACQUES.
Edifice "Trust & Loan"
Argent à Prêter. MONTREAL.
Tel. Bell Main 1859

Patterson & Lavery
AVOCATS-PROCUREURS
SUITE 111. 180 ST-JACQUES
Tél. Bell Main 3960. Câble Wilpon.

T. B. M. 2785 — 368 de L'EPEE, Outremont St-Louis 3585

Lucien Giroux
NOTAIRE
Argent à Prêter—Règlement de Succession
EDIFICE ST-CHARLES, 43 rue ST-GABRIEL
MONTREAL

W. Patterson, C. R. Salluste Lavery, B.C.L... M. Lavery a son bureau du soir, 1 Saint-Thomas, Longueuil.

MEDECINS ET DENTISTES

Dr P. E. Lalanne
Des hopitaux de Paris
531a, RUE ST-DENIS
MALADIES DES VOIES URINAIRES
TEL. EST 540
Consultations de 2 à 4 p.m.—7 à 8 p.m.

Dr Arthur Beauchamp
CHIRURGIEN-DENTISTE
165 Rue St-Denis 4 Portes de l'Université
Tél. Bell Est 3549

Dr M. LEMOYNE
257 SHERBROOKE EST
(Près Saint-Denis)
Maladies de yeux, oreilles, nez, gorge, larynx.
Tél. Est 4550.

DENTISTES
J. G. A. GENDREAU
CONRAD GENDREAU
sont maintenant installés au
No 535 RUE SAINT-DENIS
(Vis-à-vis le carré St-Louis)
TEL. EST 2916.

Maladies des voies urinaires et de la peau.
Dr NORMAN MASSE
Consultations : 1.30 à 3 p.m., 7 à 8 p.m.
1336 BLVD. ST-LAURENT
PRES RACHEL
TEL. ST-LOUIS 1628

Dr H. Lanthier
DENTISTE
835 St-Denis Angle Duluth
Tél. Est 1381

Docteur J. A. St-Denis
Maladies des Yeux, du Nez, de la Gorge et des Oreilles.
117 RUE CHERRIER
MONTREAL.
TEL. EST 829.

Tel. Bell, Est 5223
Dr P. A. FORTIER
CHIRURGIEN-DENTISTE
661 ST-DENIS, coin Roy
HEURES : 9 A 5

Guérison des yeux sans médicaments, opération ni douleur. Nos "Verres Toric" nouveau tyle A ORDRE, sont garantis pour bien VOIR de LOIN et de PRÈS, tracer, coudre, lire, écrire.
Consultez le meilleur de Montréal
A L'INSTITUT D'OPTIQUE
Le SPECIALISTE BEAUMIER
144, Ste-Catherine Est
coin Ave. Hôtel de Ville, Montréal
L'EXAMEN DES YEUX GRATIS
Spécialité : Yeux Artificiels
AVIS.—Cette annonce rapportée vaut 15c par dollar sur tout achat en lunetterie.
Il recherche les Cas difficiles, désespérés. N'achetez jamais des "PEDLERS" ni aux magasins "A tout faire", si vous tenez à vos yeux.

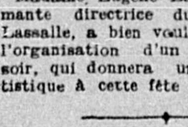

Nos dents sont très belles, naturelles, garanties.
L'INSTITUT DENTAIRE FRANCO - AMERICAIN,
(Incorporée)
162 Rue Saint-Denis,
MONTREAL.

Dr L. NOLIN TRUDEAU
CHIRURGIEN-DENTISTE
Tél. Bell Est 3616 389 RUE ST-DENIS
De 9 h. à 5 h. tous les jours, et les mardis, mercredis et vendredis, de 7 h. à 9 h. du soir.

LA HERNIE GUERIE
par les PLAPAO-PADS DE STUART signifie que vous pouvez rejeter les douloureux bandages, car les Plapao-Pads sont faits pour guérir la hernie et non pas seulement pour la retenir; mais comme ils sont adhésifs, et qu'en adhérant fortement au corps ils ne peuvent glisser, ils sont, par conséquent, un facteur important dans la rétention d'une hernie qui ne peut être retenue par un bandage. PAS DE COURROIES, PAS DE BOUCLES, PAS DE RESSORTS ATTACHES AU PLAPAO-PADS. Doux comme du velours. Faciles à appliquer. Peu dispendieux. N'empêchent pas de travailler. Ont obtenu le diplôme d'honneur et le Grand Prix à l'exposition internationale, à Paris, 1911. Nous prouvons ce que nous disons en faisant essayer Plapao, absolument GRATIS
Ecrivez aujourd'hui, Plapao Laboratories, Block, 548 St. Louis, Mo. U.S.A.

UNE TAXE ORIGINALE

L'IMPOT SUR LES CELIBATAIRES.—IL EST INDISPENSABLE, DIT M. AUGAGNEUR.

On sait qu'il est très sérieusement question d'étudier, si ce n'est encore de voter, un impôt sur les célibataires. Quel sort la Chambre réserve-t-elle à une telle proposition? Elle rencontrera en tout cas une vive résistance et M. le Dr Victor Augagneur, député du Rhône, a donné son avis à ce sujet, à un confrère de France. Les raisons qu'il invoque contre l'impôt en question ne manquent pas de force, comme on le verra.

—Au sujet de cette taxe, dit-il, la question se pose d'une façon bien spéciale. Elle doit contribuer à combler le vide des coffres de l'Etat, mais avant tout elle constitue une punition infligée aux célibataires, rendus responsables de la dépopulation. Pour peine de son indifférence, à l'endroit des intérêts sociaux, le célibataire est mis à l'amende.

Si une mesure fiscale n'est pas uniquement fiscale et prend le caractère d'une pénalité, les considérations de justice sont à leur place et on peut se demander de quel droit la société punit le célibataire et condamne le célibat comme un délit.

—Certains le considèrent comme anti-social?

—Il est anti-social parce qu'il diminue la natalité. Avoir des enfants est inscrit dans la loi comme une obligation : qui s'y soustrait paye l'amende. Donc antisocial est le célibataire, non pas parce que homme il ne prend pas femme, ou parce que femme ne prend pas un mari, mais parce qu'il n'entretient pas pour sa part la continuité de la race.

Aussi coupables que les célibataires sont les gens mariés sans enfants ; pas plus les uns que les autres ne contribuent à maintenir ou accroitre le chiffre de la population: pourquoi imposer la surtaxe d'infécondité aux seuls célibataires?

—La taxe vous semble donc insoutenable ?

—Je comprends que l'impôt sur le revenu fut aggravé ou diminué suivant le nombre d'enfants c'est-à-dire en raison des charges du contribuable. Un célibataire n'est pas dans des conditions autres qu'un ménage stérile, soit au point de que du fisc soit au point de vue de la population. Frapper le célibataire parce qu'il est célibataire est donc certainement injuste.

—Le nouvel impôt vous apparaît donc difficilement défendable?

—Oui, parce que son but, s'il était réalisé, serait inadmissible. Amener au mariage forcé ceux qui s'y soustraient, outre l'atteinte portée à la liberté individuelle, provoquerait des unions dont les produits seraient plus dangereux qu'utiles à la société.

Les auteurs du nouvel impôt le parent vainement d'un voile; l'utilité sociale. Ce n'est qu'un expédient financier. Et ne sachant plus que frapper de taxes après avoir touché les chevaux, les chiens, les lampes électriques, les distributeurs automatiques, on en arive aux célibataires.

Et en terminant, si on veut faire entrer la question de sentiment, combien de célibataires le sont restés malgré eux?

LES ECOLES MENAGERES PROVINCIALES,

14 rue Church.

Les dames et les demoiselles qui désireraient suivre les cours de cuisine pratique après les vacances du Jour de l'An, feraient bien de s'inscrire le plus tôt possible, le nombre des élèves étant limité pour ces classes. Tous les cours, excepté les cours de modes (chapeaux) recommenceront le 12 janvier 1914. Les cours de modes recommenceront dans la première semaine de février.

Cuisine de démonstration. — Mardi, de 10 heures à 12 heures a.m. $2. les 10 leçons ou 25c la leçon.

MENU

Rognons à la sauce Madère.
Salade Marguérite.
Mayonnaise Sydney Smith.
Pêches à la Carmen.

Jeudi, 7.30 à 9.30 p.m. — $1. les 10 leçons ou 10c la leçon.

MENU

Chou à la Sarma.
Pain de viande à l'Allemande.
Croquignoles.

Cours complet d'enseignement ménager. — Ce cours a lieu tous les jours de 9 heures à 1.30 heure p.m., excepté le samedi.

Pour tous les renseignements s'adresser à la directrice, 14 rue Church ou lui téléphoner Est 3706.

LES FETES DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE.

A l'occasion du dixième anniversaire de sa fondation, l'Assistance Publique donnera le mercredi 3 et le jeudi 4 décembre à huit heures du soir, un grand euchre dans sa vaste salle de la rue Lagauchetière-est, coin Berri. L'organisation de cette fête a nécessité beaucoup de zèle et d'activité, mais les dames patronnesses, toujours si désireuses du succès de leur œuvre, n'ont rien négligé pour donner à ces deux soirées, tout l'éclat possible. Les prix seront riches et nombreux, et chaque soir, on tirera une pièce de $5.00.

Les personnes qui ne pourront assister à la fête, et qui seront désireuses de participer à ce tirage, pourront jouir de cet avantage, en détachant les coupons attachés à leurs billets et en les adressant à la Secrétaire de l'Assistance Publique, 340 rue Lagauchetière-Est. Les billets présentés à la porte ne devront pas être séparés de leurs coupons. Le prix des billets est de cinquante centins.

Les personnes qui ont reçu des cartes par la poste sont priées de faire remise du montant dans le plus bref délai, ou de retourner les cartes si elles ne peuvent les accepter.

L'Assistance Publique est une œuvre trop belle et trop populaire pour qu'il soit nécessaire d'insister sur les bienfaits que depuis dix ans, elle déverse sur la population pauvre de notre ville. Les secours qu'elle accorde aux malheureux sont innombrables, et il n'est pas une détresse que la charité refuse de soulager. Aussi le public aime-t-il à encourager ses fêtes, et il se fera un devoir, à l'occasion de son dixième anniversaire, de lui manifester sa haute bienveillance.

Madame Eugène Lassalle, la charmante directrice du Conservatoire Lassalle, a bien voulu se charger de l'organisation d'un concert chaque soir, qui donnera un joli cachet artistique à cette fête de charité.

UNE CONVERSATION MEDICALE

Deux médecins conversent à propos d'un vieillard fort riche— cela va de soi—que sa famille, pleine de sollicitude, veut faire interdire et interner.

—Il est de fait, dit l'un, que sa raison laisse à désirer. Il est évidemment monomane.

—De quelle façon ?

—Il est malade imaginaire. Il épuisera peu à peu la liste des médecins et des pharmaciens de Paris.

L'autre médecin qui comprend les intérêts de la Faculté, regarde sévèrement son savant confrère.

—Et vous appelez ça un fou ! Mais il est on ne peut plus raisonnable ! Je croyais que vous alliez me parler d'un de ces êtres nuisibles comme il y en a trop, d'un "bien portant imaginaire ! "

IN MEMORIAM

—Qu'avez-vous dans ce médaillon?

—Une mèche des cheveux de mon mari.

—Votre mari? mais il vit encore!

—Oh oui ! mais il n'a plus de cheveux, maintenant.

LES TRIBUNAUX COMIQUES

LA PHOTO D'ELEONORE

La photographie — qu'il ne faut pas confondre avec la pornographie — a été inventée au commencement du siècle dernier par Niepce et Daguerre puis perfectionnée plus tard par Georges et Adélard Quéry. Le premier a photographié une comète qui se trouvait en conjonction avec la lune et trois ou quatre planètes, tandis que le second a réussi à prendre un instantané d'un homme politique que ni lui ni son appareil n'avaient jamais vu. Des choses comme celles-là font la réputation d'un artiste dans sa profession.

La photographie est un art très estimé des amoureux (à cause de la chambre noire) ; prisé par les actrices et les politiciens et redouté des malfaiteurs de toute espèce qui n'aiment pas voir leur portrait orner les petits albums d'un chef de Sûreté.

Si nos grands quotidiens n'avaient pas la photographie, ils perdraient ce qui leur demeure de raison d'être, et si nous ignorions cet art nous n'aurions pas les mille et une jouissances qu'il nous fait éprouver à certains moments. Quoi de plus doux pour un amoureux que de contempler les traits de son aimée sur une jolie carton signé Colas, quoi de plus suave pour cette aimée de regarder tour à tour les mâles traits des adorateurs qui se sont succédé à l'assaut de son cœur ? Voyons, mesdemoiselles, je vous le demande ?

Quand j'étais petit garçon (oh oui, Yolande, cela fait bien longtemps!) je regardais les têtes de mes ancêtres livers reproduites sur des feuilles de zinc qu'il fallait examiner de biais et en louchant pour y découvrir quelque chose, et je les admirais vaguement car, entre nous, ils avaient de drôles de babines ces ancêtres. On me montrait aussi un de mes portraits pris à l'âge tendre de six mois et dans un costume que je ne saurais arborer aujourd'hui devant l'inspecteur O'Keefe sans craindre de justes punitions. (J'étais très bien sur cette photo que je n'ai pas conservée, ce qui me fait beaucoup de peine car mon ami Léon aurait pu la faire mettre en tête de cette nouvelle). Le jour de ma première communion, on m'a conduit chez le photographe pour que celui-ci me prenne la tête entre une paire de pinces et me place en face d'un gros œil qui me regardait malpoliment. Il a ensuite crié de ne plus bouger puis il m'a déchaîné. Ce portrait est moins bien que le premier, preuve que je n'ai pas embelli en vieillissant et c'est pour cette raison que je ne me ferai plus photographier jamais, même si vous me le demandiez, ce que vous ne ferez pas. Voilà assez longtemps que je parle de moi et il serait à peu près temps que je parle d'autre chose plus intéressante, la taille de Mlle Polaire ou la question mexicaine. La photographie, cependant, me fait songer à un procès qui s'est déroulé il y a quelques jours devant le magistrat Zabin, et que je vais vous conter tout en continuant mon travail qui offre d'ailleurs fort peu d'intérêt pour une âme élevée comme la mienne.

Connaissez-vous le parc de la Montagne ! Oui, hein, vous y avez été ? Alors je pourrai passer par dessus une description un peu longue des belles choses qui s'y voient ou qui s'y sentent, des chants d'oiseaux qui s'y entendent ou des papiers gras qui s'y traînent sur le gazon. Je ne vous dirai pas comment mon amie Collette y trouve des nids de merles ni comment la très douce Blanche y fait de la raquette. La suppression de cette description me chagrine beaucoup car, vous direz ce que vous voudrez, mais une description, ça prend toujours de la place. Voyons, où en étais-je ? Ah, oui ! le juge Zabin et un procès. Bon, je continue.

Au cours de septembre dernier, alors que l'automne merveilleux dorait et empourprait les érables séculaires, mademoiselle Eléonore Labranche se mariait.

Contre qui ! me direz-vous. Ceci importe si peu à l'histoire que je crois bien avoir oublié le nom de son mari mais on m'affirme que c'est Boulanger. Elzéar pour les demoiselles du magasin de 15 cents.

La noce fut célébrée chez la mère de la mariée qui tient une petite épicerie dans l'ancienne petite rue Seaton, puis un des invités (il était probablement saoul) proposa d'aller se promener sur la montagne. Ce projet idiot fut adopté à l'unanimité et on plaça dans deux "satchels" de quoi désaltérer un régiment ainsi que quelques provisions de bouche.

Sur le sommet de la montagne et après que certains invités eurent déclaré leur intention bien arrêtée de se reposer des fatigues du funiculaire, la noce se dispersa. Eléonore demeura avec les deux satchels et un de ses cousins. Tous les deux (pas les "satchels") se rafraîchirent si copieusement que nous les retrouvons quelques instants plus tard devant l'appareil villégiaturien (néologisme) d'un pauvre diable qui fait de la photographie sur zinc l'été et de l'assurance l'hiver.

—Mon vieux, dit le cousin au photographe, t'as une chance dans mille, tu vas photographier la mariée.

—Monsieur, je...

—T'es correct, ma vieille, t'es correct. Pose ton machin, vise-là et puis, t'es correct.

Le discours du langage de ce jeune homme fit voir au photographe qu'il avait bu un peu, mais il n'en plaça pas moins l'œil de son objectif juste vis-à-vis de la jeune Eléonore qui louchait en le regardant.

—Bien, mademoiselle, pardon, madame, ne bougeons plus, ça sera l'affaire d'un moment.

Le cousin s'était placé près de l'appareil, un mouchoir sale à la main et il agitait ce sacrifice éteignard avec des gestes indécis en disant : "Regarde ici'te, Lonore, tu vas voir la lune... ou bien ne n't'i oiseau, un zoiseau, deux zoiseaux, des tas d'zoiseaux.... Hein ?

La mariée se contentait de rigoler comme une petite baleine à qui on vient d'annoncer la mort d'un oncle riche et elle giodelinait le chef malgré les remontrances de l'"artiste".

Enfin, un génie "Ne bougeons plus" et le photographe sort d'en dessous le vieux mantinoch qui lui sert de drap pour annoncer : "Dans trois secondes, ce sera pris". Cinq minutes plus tard, il sociait d'une rabane adjointe au trépied de l'appareil et soumettait un morceau de zinc à l'inspection de la mariée et du cousin.

—C'est vingt-cinq cents, dit-il en exhibant son chef-d'œuvre.

Le cousin sortait déjà une médaille à l'effigie de notre vénéré roi quand Eléonore s'interposa : "Vingt-cinq cents pour celle saleté-là, t'as peur de rien, mon..... (ici le nom d'un petit animal fort estimé des charcutiers).

—Madame ! ! !

—Regarde-moi ça, Polyte (le cousin s'appelle Hippolyte) j'ai trois yeux.

—Hein ?

—Oui, regarde, vois-tu, un œil à droite, un à gauche et un dans le milieu. Il appelle ça d'la photographie.

—Madame, dit doucement l'artiste, c'est parce que vous avez bougé.

—J'ai bougé, hein ? j'ai bougé. Et bien toi, t'as photographié pour rien.

Le photographe voulut protester, mais le cousin était là pour quelque chose et il lui administra une taloche sur le coin de la cafetière qui lui fit voir la lune en plein jour. La foule se ramassa, le photographe criant comme un putois qui s'est pris la queue dans une charnière de porte et le sergent Dettmers arriva à temps pour coffrer Eléonore et son cousin qui faisaient voir trop visiblement les résultats de leur rafraîchissement intempestif.

Devant le juge Fontalaine, la cause fut remise, le savant magistrat ayant autre chose à faire. Le juge Husmer la retarda quelque temps et c'est au juge Zabin qu'il incombe donc d'en parcourir les dédales.

Eléonore est accusée par le roi Georges V d'ivresse manifeste et publique, d'injures aux agents tandis que Polyte doit se justifier de deux accusations de voies de faits, une sur le photographe et l'autre sur Dettmers, en même temps qu'il doit expliquer pourquoi il était ivre dans un endroit d'où nos échevins ont banni les enivrantes boissons.

Le photographe vient déposer le premier et dit : Votre Honneur, la journée finissait quand monsieur et madame sont venus pour se faire photographier.

(Le cousin). — T'as menti, pas moi.

(L'huissier) .— Silence, ou bien je vous mets dehors.

Le juge.—Qui voulait se faire photographier ?

—Madame, ici présente, Votre Honneur. Je l'ai placée sur la chaise, et je lui ai dit de ne pas bouger, mais elle a bougé et c'est pour cela qu'elle me doit encore vingt-cinq cents,

Le juge.—Je ne comprends pas bien.

Eléonore et le cousin (en chœur). Il a menti.

L'huissier.—Silence, tous les deux, ou je vous expulse.

Le juge.—Enfin, vous l'avez photographiée ?

Le photographe.— Oui, Votre Honneur, mais quand c'est venu pour me payer, son mari m'a donné des claques.

Une voix dans la salle.— Il a menti, c'est moi qui suis le mari de madame !

Le juge.— Approchez ici... Vous dites être le mari de l'accusée ?

La voix.— Oui, on s'était épousé le matin même à l'église du Sacré-Cœur. Pas vrai Eléonore ?

Le juge.— Comment se fait-il que vous n'étiez pas avec votre femme ?

La voix.— On s'était dispersé, rapport aux rafraîchissements. Mon oncle était pas mal chaudet et il voulait embrasser ma sœur. On s'est séparé pour qu'y n'en prenne plus.

Le juge.—Je comprends de moins en moins. (Au photographe) : Continuez.

Le photographe.—Je ne sais pas si c'était son mari, mais il était avec elle et c'est lui qui m'a frappé.

Eléonore.— Comme de raison, il voulait nous faire payer un sale machin sur lequel il avait mis trois yeux.

Le photographe. — Madame avait bougé.

Le cousin Polyte.— T'as menti...

L'Huissier.—Silence.

Le juge. —(A Polyte). Avez-vous frappé monsieur ?

—C'est lui qui m'a dit des injures et à ma cousine. Il a dit : "Quand on a une tête comme la vôtre, on n'se fait pas "portographier."

Eléonore. — J'y ai demandé d'en frapper un autre et il a pas voulu.

Le photographe. — Ils me doivent toujours vingt-cinq cents.

La voix dans la salle. — Tu peux t'fouiller si tu penses de les avoir.

L'huissier.— Silence :

Le juge.— Faites expulser cet interrupteur.

L'expulsion est accompagnée de cris et de tumulte. Le voix devient menaçante et s'éteint enfin sous l'étreinte solide de quatre agents qui n'ont rien à faire dans cette cause.

On appelle le sergent Dettmers qui relate ce qu'il sait de l'affaire : Quand je suis arrivé, Votre Honneur, l'accusé tenait monsieur (montrant le photographe) par la gorge et il riait : "J'vas t'tuer, mon (ici, un mot qui touche de près aux origines possibles mais incroyables du photographe). Je l'ai arrêté quand madame est intervenue et je l'ai arrêtée aussi. Ils étaient ivres comme deux Polonais qui le sont.

Eléonore. — C'est pas vrai, Votre Honneur, c'est parce qu'y m'avait mis trois yeux que j'étais-t-excitée. J'avais pris rien que quelques coups.

Le tribunal, dans sa profonde sagesse, juge que Polyte et Eléonore étaient ivres et il les condamne à cinq dollars d'amende chacun. Polyte attrape cinq dollars de plus pour avoir résisté à la police et on appelle la cause suivante, cependant que le photographe clame : "Votre Honneur, et mon trente sous ?

"J'te l'ferai gagner si j'te rencontre, dit Polyte qui est demeuré en prison faute d'argent.

Eléonore, plus fortunée, a payé son amende et est allée retrouver "la voix" pour reprendre ensemble une tranche de cette lune de miel interrompue.

N'est-ce pas que c'est à dégoûter de la profession d'artiste ?

P.-M. B

LE DR GRENFELL EN ANGLETERRE

Londres, 29.— Le Dr Wilfrid Grenfell, de la Mission du Labrador, doit se rendre tout prochainement en Angleterre pour y faire de la propagande, au cours de l'hiver, en faveur de la mission labradorienne.

ESSAI D'ETUDE CRITIQUE

LA CULTURE DU BEAU CHEZ L'ENFANT

1o PARTIE : Un mal à guérir

"Il faut apprendre a l'enfant a sentir en beauté". P.H.

LE CULTE DE LA FORCE

Si, comme le fait remarquer Agathon, à la suite de son enquête sur "Les jeunes gens d'aujourd'hui", la jeunesse de 1890 fut surtout "intellectuelle", celle de 1913 est par contre tout à fait "musculaire". Son goût croissant pour les réalités positives de la vie et pour l'action, sous toutes ses formes, fait qu'elle s'abandonne plus facilement à tout ce qui tombe immédiatement sous les sens. Le livre et le théâtre perdent chaque jour de leurs "fervents"; on peut les retrouver cependant aux vaudevilles, aux cinémas, et surtout aux joutes sportives. Certes, cet engouement a du bon, puisqu'il développe considérablement l'initiative chez le jeune homme; mais est-ce que ce résultat ainsi que tous les autres bienfaits physiques dont bénéficie la jeunesse actuelle compensent parfaitement ce qu'elle perd du côté intellectuel et moral? Nous ne pouvons répondre que d'une façon négative.

Il faut tout craindre du culte exagéré de la force comme on devait nécessairement prévoir que l'intellectualisme outrancier d'un Taine n'aurait que des résultats fâcheux sur la jeunesse de son temps. La réaction de 1900 devait nécessairement se produire; puisque comme dit le proverbe: les extrêmes se touchent. Il est tout à fait pénible toutefois de constater dans ce siècle où tout va à une allure d'auto, combien le peuple se fait fi de la réflexion. Le niveau intellectuel baisse tellement que l'esprit se refusant à tout effort personnel, ne cherche plus, dans sa paresse malsaine, que la jouissance facile du fait sensationnel et grossier. La curiosité de l'oeil remplace sensiblement l'observation et la réflexion. Au lieu de considérer l'image, par exemple, au point de vue documentaire ou artistique, on ne lui demande plus qu'un plaisir puéril, qui indique clairement combien la génération actuelle est devenue réceptive et simpliste.

LE SNOBISME

C'est un peu, aussi, le snobisme, cet amour exagéré de tout ce qui est en vogue qui est la cause de cette moralité fin de race. On attache plus d'importance à une lutte à bras-le-corps, ou à une représentation cinématographique qu'aux événements intellectuels du jour. On consent facilement à ignorer même ce qui intéresse l'avenir de son pays ; mais qui gagne au pugilat, danse au vaudeville, on veut le savoir.

Est-ce la mode, nous demanderons-nous, qui est cause de ce manque de sentiment esthétique ou bien ce manque de sentiment esthétique qui détermine ainsi la mode ?

Les apôtres du réalisme opineront en faveur de la seconde partie du dilemme : nous, moins empressés à conclure, nous tenterons de prouver que la passion actuelle est fille de la mode. Prenons, pour mieux nous faire comprendre, un exemple dans le domaine matériel.

"Un industriel fabriquant, dit M. Desprez, un objet déterminé et faisant une grosse réclame à cet objet, reçoit bientôt de nombreuses commandes et voit le chiffre de ses affaires augmenter dans de considérables proportions. Est-ce le besoin réel de cet objet, besoin antérieur à toute réclame, qui seul explique le grand nombre des clients et l'accroissement des bénéfices de l'industrie, ou bien est-ce seulement la réclame, qui, ayant présenté cet objet d'une manière séduisante, en a fait naître le goût chez des gens qui n'y pensaient pas et dont elle a fait ainsi des acheteurs ? L'observation courante nous apprend que, si parfois l'une de ces deux causes peut intervenir seule, il est toutefois plus général de les voir agir ensemble et se compléter.

"On arrive ainsi à conclure que la mode est presque toujours fonction de la conception d'un ou plusieurs individus, qui sont donc responsables des conséquences que pourra entraîner son influence."

Si nous pestons contre les tendances nouvelles, est-ce à dire cependant, que nous considérons les amusements du jour comme tout à fait répréhensibles? Non. Le vaudeville est peut-être parfois d'une moralité douteuse, mais le cinéma est chose tout à fait indifférente et il est prouvé que les sports bien pratiqués contribuent beaucoup à faire de ceux qui s'y adonnent des personnes chastes et fortes.

LE SENTIMENT ESTHETIQUE

Nous voulons tout simplement attaquer ici un vice de l'enseignement tant primaire que secondaire concernant l'éducation du sentiment esthétique chez les enfants. 'La mémoire visuelle, a dit un célèbre aliéniste, est chez l'enfant véritablement étonnante. Un geste, une image qui impressionnent la cire molle de son jeune cerveau peuvent avoir une singulière influence sur sa vie tout entière. On n'y songe point assez quand on agite le grand problème de l'éducation."

On se plaint tous les jours des ravages que fait le cinématographe sur l'enfance et cependant on ne fait presque rien pour y remédier. Ce n'est pas tant l'éloignement de ces établissements devenus des lieux de démoralisation, qu'il faut surtout prêcher, mais bien travailler dans la famille et à l'école à développer chez l'enfant l'horreur de tout ce qui est laid en lui apprenant à sentir en beauté.

On a déjà songé à employer dans ce but les vues cinématographiques, nous croyons qu'il serait très dangereux d'entreprendre ainsi cette éducation. La passion de l'enfant pour l'image vivante, le porterait peut-être au sortir de l'école à aller pratiquer dans des salles ou se multiplient les causes susceptibles de dérégler son imagination ou de pervertir son goût.

" Les enfants, dit Ernest Legouvé, ne sont pas des auditeurs ordinaires, qui se contentent de simples explications, leurs yeux ouverts sur vous, leurs interrogations, leurs silences, leurs inattentions vous obligent à trouver, à créer un langage spécial qui fasse entrer de force les choses dans leur esprit. Il faut être à la fois clair et intéressant, il faut tout simplifier sans rien amoindrir, il faut parler avant tout à leur imagination. L'imagination est leur faculté maîtresse. La raison n'est chez eux qu'une qualité en germe, une qualité du lendemain ; leur mémoire si prompte à recevoir les idées et les faits, ne l'est pas moins à les perdre. Comme ils ont besoin de très peu d'efforts pour comprendre, ils oublient beaucoup, car on ne garde bien, en général, que les connaissances que l'on a conquises et les enfants acquièrent mais ne conquièrent pas."

Cette seule observation démontre toute la nécessité qu'il y a d'entourer de soins délicats l'éducation esthétique de l'enfant afin de le prémunir contre les multiples dangers qui entourent cet âge critique de réceptivité et d'imitation.

LE MAL A GUERIR

On semble se plaire aujourd'hui à développer chez lui l'amour de la caricature grossière et l'attirance vers l'horreur. Loin, des beaux jouets et des jolies images d'autrefois, qui faisaient naître dans son esprit jeune et malléable le culte de l'harmonie et l'amour du vrai. On le laisse s'amuser avec de grossiers pantins, ou des animaux. Certes pour les parents, ces joujoux peuvent paraître amusants ; leur cocasserie a quelque chose d'ironique. Mais ces petits êtres ne saisissent pas, dans leur naïve simplicité, le sens de cette ironie parce qu'ils ne connaissent pas encore la grande souffrance humaine. Ne démêlant pas, le vrai du faux, le sérieux du plaisant, quelles conception peuvent-ils se faire de la vie ? Non, l'enfant, c'est la candeur et il faut de toute nécessité être sérieux et sincère avec lui. Que de mal ne font pas chez lui ces "pages comiques" de nos journaux où sont railler les bons sentiments, où le plus "malin" l'emporte toujours sur le "meilleur". Il faut éviter de faire de l'esprit avec l'enfant ; car il a trop de fantaisie et son imagination le porte trop à l'imitation pour faire devant lui d'âpres moralités ou soutenir quelque chose de relatif ou de paradoxal. Son esprit simplificateur et logique croit ce qu'il entend et ce qu'il voit.

Bien des parents, qui abandonnent aux mains de leurs enfants certains journaux, livres, catalogues ou magazines, où la pudeur est plus ou moins respectée, veulent justifier leur négligence en prétendant qu'"ils ne comprennent pas."

C'est peut-être vrai aujourd'hui, mais leurs yeux s'habituent ainsi à ces images aux tons flous et criards, où les personnages sont vêtus en tarlatane, et plus souvent nus, et quand ils comprendront, le mal sera irréparable; rien ne les révoltera plus.

D'autres prétendront qu'il est bon d'imiter les Spartiates en peignant les passions aux yeux de leurs enfants. C'est une erreur; l'homme étant un animal imitateur, comme le dit Aristote, il est tout à fait dangereux de "vouloir le corriger par la vue de l'ivresse...

Mieux vaut cent fois donner la sobriété en exemple," dit l'abbé C. Vincent. Nous croyons nous-mêmes que la vue des castors arrêtant une inondation, des chiens de Saint-Bernard ramenant au couvent un voyageur égaré, et de Dollard et ses compagnons sauvant la colonie ont beaucoup plus fait de bien que toutes ces "postalines" de noceurs titubant au bout du bras d'un gros agent de police.

LE CINEMA DEMORALISATEUR

D'autre part, "pourquoi, nous demanderons-nous avec M. Louis Haugmond, une soirée de spectacle cinématographique, si bourrée soit-elle de films et des plus divers, laisse-t-elle malgré tout à l'esprit une impression de vide et de néant... sans prolongation dans le souvenir..."

"C'est que l'on ne "cinématographie" que des faits. Tout le reste est sacrifié, tout ce qui est vie intellectuelle et vie intérieure; et, cependant, dans l'ordre humain, l'intelligence et l'âme seules comptent vraiment ! Cette capacité exclusive de ne reproduire que le fait entraîne ses conséquences. De l'action, uniquement de l'action, et qui soit rapide et brutale. D'où la suppression, presque absolue, de toute psychologie. Le cinématographe est une notation par l'image, comme l'arithmétique et l'algèbre sont des notations par chiffres et par lettres; or, il convient d'y limiter, le plus possible, dans l'énoncé ou l'exposition, tout ce qui n'est pas le signe lui-même. C'est le triomphe de la simplification."

Si ces images encore étaient bonnes, elles seraient un puissant moyen d'éducation et d'instruction; pour le cœur qu'elles orienteraient vers le bien pour l'esprit, qui leur devrait plus tard une réserve d'impressions justes et profondes dans laquelle l'enfant trouverait des moyens de comprendre la beauté. Ce serait un moyen on ne peut plus puissant de formation et d'amélioration morales.

Ce n'est pas ce que nous constatons aujourd'hui. Toujours au point de vue du cinéma, les images qu'on y voit glorifient la plupart du temps les faits et gestes de bandits ou d'apaches à la Bonnot et à la Garnier, qui, par l'influence de l'auto-suggestion, portent ensuite les jeunes intelligence à les répéter sur une moindre échelle. C'est là qu'il faut chercher le secret de l'accroissement de la criminalité dans les pays européens et des mauvais coups qui font pulluler les accusés devant la cour des jeunes délinquants ici même à Montréal.

Voilà pourquoi, comme nous l'avons déjà fait remarquer, nous croyons que le meilleur moyen pour empêcher tous ces industriels à battre monnaie de la curiosité malsaine du peuple en général et les forcer, partant, à faire servir le cinéma à la vulgarisation de la science et d'autre part pour apprendre à l'enfant à sentir en beauté, il était de toute nécessité de songer enfin à faire entrer dans les programmes d'enseignement primaire et secondaire un article exclusivement destiné à la formation du sentiment esthétique chez lui.

Cette nécessité est d'autant plus urgente que, comme le remarque si spirituellement M. Haugmond, dans le "Correspondant" le cinéma est en train de devenir la religion ou plutôt "l'irréligion de l'avenir", puisque "les chapelles désaffectées deviennent des salles de "cinéma". N'est-ce pas là presque un symbole ? Par le cinéma les foules charmées apprendront à ne plus réfléchir, à combattre toute volonté de raisonner et de construire, laquelle s'atrophira peu à peu; elles ne sauront plus qu'ouvrir des yeux larges et vides, que voir, voir, voir... Et ce sera un incontestable indice de décadence, un notable symptôme de fin de race."

Paul HAME.

(A suivre).

PARDESSUS

Des styles les plus élégants et les plus exclusifs, avec collets de fourrure et aussi doublés de fourrure se trouvent à notre établissement en quantités et qualités pour satisfaire les connaisseurs les plus exigeants.

Nul ne saurait décider l'achat d'un vêtement aussi utile et de telle durée sans être venu examiner notre inépuisable assortiment. Il y va de son intérêt à tous les points de vue : élégance, qualité et prix modique.

Il en est de même de nos manteaux de fourrures pour dames.

CHAS. DESJARDINS & CIE

LIMITEE

Fourrures en gros et en détail

130 RUE SAINT-DENIS

UN MEURTRE PAR JOUR

LE CHEF DE POLICE DECIDE ENFIN DE FAIRE OBSERVER UNE LOI EXISTANT DEPUIS CINQ MOIS.

Ceux qui aiment lire les comptes rendus de meurtres, où s'étalent le signalement des victimes avant et après, la description consciencieuse des plaies et les hypothèses sur le mobile du crime, sont servis à souhait ces temps-ci.

Il ne se passe en effet, pour ainsi dire pas de jour sans que, suivant l'expression des gros journaux, Montréal ne soit le théâtre de quelque de quelque crime ou attentat.

Pourquoi se gênerait-on, du reste ? Le premier aliéné venu, ou la dernière des brutes peut se procurer, dans les magasins dits de seconde main, des revolvers ou des couteaux à cran d'arrêt à des prix défiant toute concurrence. Notre confrère le "Daily Mail" publiait l'autre matin la photographie de la vitrine de l'un de ces magasins où l'on pouvait voir la collection la plus complète d'armes de tous calibres et de poignards de toutes dimensions. Si, d'aventure, un bonhomme vient à passer, dont les projets de meurtre ne sont pas encore suffisamment à point, il a, pour l'aider, la suggestion des étalages, et de très bas prix qui lui en facilitent l'exécution. Comment résister quand, pour deux piastres, on peut se procurer un browning à l'état neuf, presque pas usagé ?

Et les affaires vont très bien : les marchands de bric-à-brac gagnent de l'argent gros comme eux, et aussi les armes qu'ils vendent à sacrifice, selon le langage des affiches, fonctionnent à merveille ; il est rare que celui qui reçoit une balle en réchappe.

Et tout le monde tombe d'accord pour déplorer le grand nombre de meurtres qui se commettent à Montréal presque chaque jour. Mais qui songe à ce remède radical que serait la suppression du commerce libre des armes ?

Le ministre de la Justice, M. Doherty, assure que la loi fédérale, si elle était mise en vigueur, interdirait la vente illégale des armes." Oui, si elle était mise en vigueur. Mais, pourquoi n'est-elle pas mise en vigueur ? Et à quoi sert une loi si elle reste lettre morte ?

Devant l'état actuel des choses, et après les déclarations du ministre de la Justice, le chef de police — il est bien temps, vraiment— a décidé que la loi serait désormais mise en vigueur. Il a, dans ce but, adressé à tous les propriétaires de magasins de seconde main une lettre circulaire, où est cité l'amendement apporté le 6 juin dernier au Code criminel et qui porte que l'on ne doit vendre des armes de n'importe quelle sorte qu'à ceux qui détiennent le permis d'en porter et à des personnes majeures et que l'on est tenu de prendre note des ventes d'armes, du nom de l'acheteur de la date de la vente, etc.

Grâce à ces précautions élémentaires et qui auraient dû être prises depuis toujours, espérons que le nombre des meurtres qui se commettent à Montréal diminuera quelque peu. Mais il est à craindre que la loi, dont la mise en pratique est si tardive, ne sera pas observée tant qu'elle n'aura pas donné lieu à quelques sévères sanctions.

Simon DREVAL.

REMEDE PIRE QUE LE MAL

Pendant la guerre des Balkans un régiment bulgare campait au bord de la mer, tout près d'un parc d'huîtres exploité par un industriel du pays.

Les soldats ne se gênaient pas pour satisfaire leur gourmandise et gobaient par douzaine les savoureux mollusques malgré la présence de quelques sentinelles.

L'industriel, voyant son parc s'appauvrir de jour en jour finit par se plaindre au chef du détachement.

—Qu'à cela ne tienne lui répondit celui-ci. Je vais poser des sentinelles tout autour de votre exploitation. Combien en voulez-vous ? Dix ? Vingt? Trente?

—Oh ! non, non... j'ai remarqué que plus il y a de sentinelles, moins il me reste d'huîtres...

* * *

Un dentiste et un restaurateur habitant l'un en face de l'autre vivaient en mauvaise intelligence.

Aussi ne manquaient-ils aucune occasion de se faire des misères.

Un jour, le restaurateur accrocha à sa porte un écriteau contenant ces mots :

"Ma nourriture est si tendre que les bouches les plus détériorées par le dentiste la mâchent sans effort."

On comprend aisément la fureur du dentiste à la lecture de ce libellé. Une riposte était urgente.

Aussi, dès le lendemain, une pancarte se balançait à la porte de l'opérateur et cette pancarte était rédigée comme suit :

"Les dents que je pose sont si solides qu'elles viennent à bout de toutes les viandes, même de celles qu'on sert en face."

LE RELAIS HOTEL FASHIONABLE
Coin Berri et St-Louis à côté du Viger

Magnifiques chambres, Salles de bain, Grandes salles d'attente, Salons, Cabinets particuliers pour dames, Salle de Banquet, Service de 1ère classe. Repas à 35c.
NAP. GEOFFROY, PROPRIETAIRE.

HOTEL RIENDEAU
Le rendez-vous des Canadiens-Français
En face de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice. A quelques pas des bateaux et des gares de chemin de fer.
SERVICE DE PREMIERE CLASSE
58 ET 60, PLACE JACQUES-CARTIER. MONTREAL
J. ARTHUR TANGUAY, Propriétaire.

VICTORIA HOTEL
ANGLE DES RUES SAINT-JACQUES ET WINDSOR
Avec tous les améliorations les plus modernes. Eau chaude et froide dans toutes les chambre ainsi que le téléphone.
Plan Américain, prix $2.00 par jour.
Prix spéciaux aux voyageurs de commerce.
Vis-à-vis de la gare Bonaventure, à proximité de la rue Windsor.

MONTREAL HOME LAND INVESTMENT COMPANY

AVIS est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du vingt-cinquième jour d'août 1913, constituant en corporation MM. Ralph Erskine Fraser et Herman Milton Cockburn, agents d'immeubles, Ethel Fraser, fille majeure, Arthur Edward Young, agent de Montréal, Thomas Bernard Thomas, commis, de Westmount, dans les buts suivants:—

Acheter, louer, prendre, en échange ou acquérir autrement des terres, bâtisses et autre propriété de toute sorte et description, et tout droit et intérêt en icelles, et les détenir et posséder soit absolument comme propriétaires ou comme locataires, ou autrement;

Subdiviser, développer, cultiver et autrement changer, améliorer et utiliser telles terres, ériger des maisons d'habitation, boutiques, magasins, bâtisses pour bureaux, maisons à appartement, hôtels et autres bâtisses, et vendre, louer, échanger les dites terres et bâtisses en tout ou en partie, en faire le commerce et en disposer autrement, et en général faire les affaires d'une compagnie de terres et d'amélioration de terres;

Faire les affaires d'agents d'immeubles et agents financiers et agir comme agents pour les fins de vente, bail, conduite et administration de propriété immobilière, entreprendre des recherches, évaluations et subdivisions et charger une commission pour ses services;

Tracer et préparer des rues, ruelles, carrés ou terrains aux termes et conditions que la compagnie pourra juger à propos, et faire et entrer en arrangement ou contrat (avec toute personne, municipalité ou corporation) pour construire, niveler, paver, éclairer, macadamiser, arroser et réparer les rues et chemins publics, ou pour construire, entretenir les chemins, rues, ruelles, aqueducs, drainages, égoûts, trottoirs et autres travaux destinés à donner un meilleur accès à la propriété de la compagnie et pour augmenter sa valeur;

Acheter ou acquérir autrement, louer et posséder et détenir des franchises, permis, licences, pouvoirs d'eau, droits de pouvoirs d'eau, impôts et privilèges, et les employer, développer et mettre en opération, et de temps en temps les vendre et en disposer;

Acquérir, acheter ou assumer toutes ou aucune partie des affaires, entreprises, biens, actifs, privilèges, contrats, droits, requêtes et obligations de toute compagnie, société ou personne faisant toutes affaires que la compagnie est autorisée à faire, ou possédant des biens convenables pour les fins de cette compagnie;

Souscrire pour ou acquérir par achat, bail ou autrement les actions, obligations, débentures ou autres garanties de toute compagnie faisant ou sur le point de faire, ou engagée dans les affaires que cette compagnie est autorisée à faire, ou toutes affaires y ayant rapport, en tout ou en partie, et les vendre, détenir, émettre de nouveau, avec ou sans garantie ou en faire le commerce autrement et aider ou s'amalgamer avec toute telle autre compagnie;

Emettre des actions acquittées, stock de débentures, débentures, obligations ou autres garanties de la compagnie en paiement ou partie de paiement pour tous biens ou droits qui peuvent être acquis par icelle, pour services rendus ou devant être rendus, ou pour travail fait ou devant être fait pour la compagnie, ou dans ou pour le paiement et acquittement des dettes et obligations de la compagnie, ou pour la perception d'argent pour toutes autres fins de la compagnie ou pour services rendus ou devant être rendus à la compagnie par les promoteurs de la compagnie;

Entrer en société ou en arrangement pour le partage des profits, union d'intérêt, coopération risque conjoint, concession, réciproque ou autrement, avec toute personne, société ou compagnie faisant ou engagée ou sur le point de faire ou d'être engagée dans toutes affaires ou transactions que cette compagnie est autorisée à faire ou engagée, ou dans toutes affaires ou transactions capables d'être conduites, directement ou indirectement, pour le bénéfice de cette compagnie; garantir les contrats, obligations, débentures et autres obligations de toute telle personne ou compagnie soit avec ou sans garantie et prêter de l'argent à, ou aider autrement toute telle personne ou compagnie, ou toute personne ou compagnie entreprenant de construire ou améliorer toute propriété dans laquelle cette compagnie est intéressée;

Entrer en aucun arrangement avec tout gouvernement ou autorité fédérale, provinciale, municipale ou locale ou autrement qui peut paraître utile aux objets de la compagnie ou à aucun d'eux;

Prêter de l'argent aux clients et autres ayant des affaires avec la compagnie;

Faire les affaires de prêt et de placement de toutes sortes, à l'exception des affaires de banque;

Tirer, faire, accepter, endosser, escompter, exécuter et émettre des billets promissoires, chèques, lettres de change, connaissement, mandats et autres instruments négociables et transférables;

Placer et faire le commerce avec les argents de la compagnie, non immédiatement requis, sur telles garanties et de telle manière qui peuvent être déterminées de temps en temps;

Distribuer en espèces ou autrement, tel qu'il peut être résolu, tous les biens de la compagnie parmi ses membres, et en particulier les actions, obligations, débentures ou autres garanties de toute autre compagnie formée dans le but de prendre tous ou aucune partie des biens ou obligations de cette compagnie;

Promouvoir toute compagnie ou compagnies dans le but d'acquérir tous ou aucun des biens et obligations de cette compagnie, ou pour toutes autres fins qui peuvent directement ou indirectement, para-tre propres pour le bénéfice de cette compagnie, assumer et placer ou aider à placer le stock, obligations ou garanties de toute telle compagnie ou compagnies;

Vendre l'entreprise de la compagnie ou toute partie d'icelle pour telle considération que la compagnie jugera à propos et en particulier pour actions, débentures ou garanties de toute autre compagnie ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie, et en disposer autrement;

Faire toutes ou aucune des choses autorisées par les présentes soit seule ou conjointement avec autres comme [illegible], mandataires ou agents, pour toute autre compagnie ou personne, ou par l'intermédiaire de tous facteurs, fidéi-commis ou agents;

Payer tous ou aucun des frais, charges ou dépenses préliminaires ou y ayant rapport ou encourus pour l'avancement, organisation, formation, établissement, enregistrement et incorporation de la compagnie;

Faire toutes choses nécessaires, utiles ou propres à l'exécution d'aucun des buts, ou l'acquisition d'aucun des susdits objets, ou qui peuvent paraître utiles en aucun temps pour le bénéfice de la compagnie;

Les pouvoirs spécifiés dans aucun des susdits paragraphes ne seront pas limités ou restreints par les déduction ou termes de tout autre paragraphe, sous le nom de "Montreal Home Land Investment Company", avec un capital total de dix mille piastres ($10,000.00), divisé en deux cents (200) actions de cinquante piastres ($50.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera dans la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce vingt-cinquième jour d'août 1913.

C. J. SIMARD,
Sous-secrétaire de la province.
FRANCIS J. HATCHETT,
Avocat des Requérants.

EMPLOYES
Devenez Capitalistes!

Vous savez fort bien que les plus grosses fortunes n'ont pas été acquises par ceux qui ont travaillé le plus fort—mais par ceux qui ont fait les meilleurs placements.

Si vous pouvez économiser quelques sous sur votre salaire quotidien, achetez des contrats dans le "PRET IMMOBILIER, Limitée", et il vous sera facile d'atteindre ce but tant désiré l'aisance, la fortune.

Par notre système de coopération des capitaux, nous vous mettons en possession d'un capital qui vous permettra d'acheter une propriété ou de vous bâtir. Le capital qui vous est avancé est remboursable à raison de $5.75 par mois, sans intérêt.

Demandez notre brochure explicative.

AGENTS DEMANDES.—Le "PRET IMMOBILIER, Limitée", n'a pas encore d'agents dans tous les districts et est disposé à entrer en pourparlers avec des représentants bien qualifiés.

"LE PRET IMMOBILIER LIMITEE"
244, SAINTE-CATHERINE-EST, MONTREAL
Tél. Bell, Est 5779

Parc S

LE TRAFIC DE LA GUERRE EN ANGLETERRE

LA NOBLESSE ET LES HAUTS FONCTIONNAIRES

Au cours de son voyage récent dans l'Amérique du Sud, M. Clémenceau déclarait que les canons français étaient battus en Argentine par les canons allemands, et il expliquait cette défaite, non par l'infériorité des marques françaises, mais par la plus grande libéralité des agents allemands. J'ai entendu raconter à ce sujet, à Constantinople et à Saint-Pétersbourg, des histoires étonnantes, et les voyageurs familiers avec le Portugal, l'Espagne, l'Italie et la Chine en pourraient dire qui les dépasseraient encore. Dans plusieurs de ces pays, la corruption est la règle, plutôt que l'exception. Ceci ne s'applique heureusement pas à l'Angleterre. Mais les pratiques de corruption y sont encore si fréquentes qu'elles ont amené récemment la fondation, sous la présidence de Sir Edward Fry, d'une "Secret Commission and Bribery Prevention League", dont le but est de protéger toute l'administration et de renforcer le "Prevention of Corruption Act" de 1906 (1).

La Ligue a déjà eu à s'occuper de nombreux cas de "corruption de ou par des agents de l'armée, administrateurs de cantines, secrétaires de compagnies, fonctionnaires du gouvernement, ingénieurs d'usines, métallurgistes, fournisseurs de l'armée et de la marine". Bien que le secret gardé par le Ministère de la Guerre et l'Amirauté touchant les listes de fournisseurs soit calculé pour donner l'impression contraire je sais que le commerce des armements est plus exposé qu'aucun autre à céder aux petites tentatives de la corruption. Nous ne savons pas exactement quelles furent les "irrégularités" qui amenèrent la liquidation de la Compagnie Cammel Laird, en 1907; mais ce que nous savons n'est que le châtiment en fut lourd. Et, dans une plus haute sphère, l'affaire Netheravon, comme l'affaire Marconi donnent à penser que, quand du moins les intérêts de Parti sont engagés, une transaction douteuse ne manque pas d'attirer tôt ou tard l'attention du public.

Tout sensationnels que soient ces incidents, leur importance pourtant est faible en comparaison des conditions normales et normalement acceptées, dans lesquelles se fait le commerce des armements. La langue du scandale marche son train, lorsqu'un ministre vend au gouvernement un lopin de terre sur lequel il possède une propriété ou lorsqu'il achète une terre qui appartient à l'un de ses collègues ou à un des membres de son groupe parlementaire. Mais l'achat de vaisseaux de guerre, de canons, de munitions et autres fournitures, à des compagnies qui comptent parmi leurs administrateurs, leurs directeurs ou leurs actionnaires des amis, des parents ou des partisans des ministres, fait partie intégrante du système gouvernemental anglais. Il existe de puissantes associations, dont la plupart des membres sont en même temps actionnaires de maisons d'armements dont le but est de favoriser, sinon d'une façon directe, le commerce des armements, du moins le préjugé particulier sur lequel fleurit ce commerce. Il est, apparemment, tout à fait dans l'ordre, pour le directeur de l'une de ces compagnies, de demander, de son siège de la Chambre des Communes, un supplément de crédits militaires dont une partie ira dans les poches de ses associés. Ce n'est pas seulement dans l'ordre, c'est encore de leur part une preuve positive de patriotisme, si les leaders d'un grand parti se mettent à soulever ces nuages de panique qui ne tardent pas à retomber en pluie bienfaisante de dividendes sur leurs collègues. C'est sur cet ordre de faits, plutôt que sur la possibilité de petites tentatives de corruption, que je désire attirer l'attention du lecteur.

* * *

C'est peut-être comme garantie de pureté administrative et d'absolue intégrité que les conseils d'administration des compagnies sont bourrés de représentants de ce que, pour être bref, j'appellerai les classes dirigeantes et décoratives.

Prenez la maison Armstrong Whitworth, par exemple. Le président, Sir Andrew Noble, est baronnet et chevalier, commandeur de l'ordre du Bain, commandeur de l'ordre du Portugal, chevalier de l'ordre de Charles III d'Espagne, grand-croix de la Couronne d'Italie. Première classe du Trésor Sacré du Japon, et couvert de toutes les décorations possibles de Turquie, de Chine, du Brésil. Ai-je besoin d'ajouter que ce "patriote" cosmopolite est conservateur et tariff-reformer ? Le vice-président est le très honorable Lord Rendel ancien ami et hôte de William Ewart Gladstone, beau-père de Henry Neville Gladstone, membre lui aussi du même Conseil d'administration. Les autres directeurs sont Sir G. H. Murray, qui fut secrétaire privé de Gladstone, puis de lord Rosebery, et secrétaire permanent du Trésor, de 1902 à 1911 ; Col. Sir Percy Girouard, qui fut gouverneur du Nigeria du Nord jusqu'en 1909, et gouverneur commandant en chef de la British East Africa, depuis cette époque jusqu'à l'année passée ; contre-amiral Sir Charles Ottley, ancien attaché naval anglais aux Etats-Unis, au Japon, en Italie, en Russie et en France, secrétaire naval assistant du Comité de Défense en 1904, directeur de la Naval Intelligence, de 1905 à 1907, et ensuite secrétaire du conseil supérieur impérial de la guerre, le Comité de Défense Impérial. A la dernière assemblée annuelle, Sir Andrew Noble saluait aimablement cette "assemblée de grande valeur" ; et, en vérité, elle est de "grande valeur" car on trouverait à peine 3 hommes connaissant plus à fond les affaires intérieures du gouvernement anglais, pour ne rien dire de leur influence et de leur capacité personnelles. Parmi les délégués des actionnaires on trouve Earl Grey, ancien gouverneur général du Canada et l'honorable Alfred Lyttleton ancien secrétaire colonial et membre actif du Front Opposition Bench.

Les autres sociétés ne le cèdent pas de beaucoup au faste de tant de grands noms. Lord Aberconway, pair libéral très en vue, est président de la maison John Brown et Cie, qui compte dans son Conseil d'administration deux officiers distingués, le lieutenant-colonel G. S. Davies et le capitaine Tressider. Le lieutenant Sir A. Trevor Dawson est l'un des directeurs-administrateurs de la maison Vickers Ltd; un autre directeur de la même maison est Sir Vincent Caillard, le distingué financier qui a si souvent été chargé par le gouvernement anglais de missions politiques spéciales. L'honorable H. D. Maclaren, député, fils aîné de Lord Aberconway, est l'un des directeurs de la maison Palmer. Lord Pirrie, président de la maison Harland et Wolff, est en même temps membre du Conseil d'administration de la Coventry Co. et de la maison Beardmore dont le marquis de Graham est directeur. M. S. Roberts, député, est un des directeurs de la maison Cammell Laird et Cie. L'amiral Lord Charles Beresford, député, est président de la maison Henry Andrew et Cie, maison d'aciers pour armements. L'amiral Sir G. Digby Morant, autrefois inspecteur des docks de la maison Pembroke et Chatam, est un des directeurs de la Fairfield Company. L'amiral Sir Cyprian Bridge, autrefois directeur de la Naval Intelligence, membre du Conseil d'administration de la maison Thorneye-roft. L'amiral Sir Archibald Douglas, ancien ministre de la Marine, est l'un des directeurs des maisons Hadfield et Cie, Palmer et Richardson Westgarth. Le général Brackenburg, ancien directeur de la Military Intelligence et directeur de l'artillerie au Ministère de la Guerre, est un des directeurs de la Hadfield Foundry Cie. Lord Sandhurst, deux fois sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, est ou, du moins, était membre du Conseil d'administration de la maison Vickers. Le major général S. Nicholson, ancien directeur-adjoint de l'Artillerie au Ministère de la Guerre et colonel-comprésident du conseil d'administration mandant de l'Artillerie Royale, est de la Guncotton Powder Cie Ltd, on son expérience passée doit le rendre particulièrement appréciable. Le major-général Micklem est l'un des directeurs de la King's Norton Métal Cie. L'honorable H. C. L. Holden, autrefois à la tête de la Royal Gun et Carriage Factories de Woolwich, retraité de la Royal Artillery, cette année, est l'un des directeurs de la Birmingham Smoll Arms Cie Ltd, dont sir H. Rogers, ex-maire de Birmingham, est le président.

On pourrait prolonger cette liste indéfiniment. Nous n'entendons certainement pas dire que tous les membres du Conseil d'administration nommés exercent des pouvoirs dictatoriaux; mais leur situation, en tant que chiens de garde financiers, est assez significative.

C'est une coutume traditionnelle de faire passer les hauts fonctionnaires, des postes gouvernementaux aux postes de direction des compagnies liées par contrat au gouvernement et vice-versa. Elle s'est affirmée graduellement, pour en arriver à l'extension rapide de ces dernières années. En 1863, l'auteur du projet du premier grand vaisseau de guerre moderne, Sir Edward Reed, fut appelé du champ de ses travaux privé à la tête du service de construction de l'Amirauté. Après avoir inauguré là une nouvelle ère" et donné au monde plusieurs exemples intéressants, il se retira en 1870, et s'associa alors à Sir J. Whitworth pour sa fabrique de canons. Il devint ensuite président des chantiers de la maison Earle, à Hull, pour les constructions marines, et dirigea la construction de vaisseaux de guerre pour un certain nombre de puissances étrangères. Sir W. H. White, qui resta attach au service de construction de l'Amirauté, de 1867 à 1883, entreprit ensuite d'organiser et de diriger le même service dans la maison Armstrong et Cie. En 1885, après l'incident Stead-Beresford, il rentra à l'Amirauté comme Constructeur en chef, et y occupa ce poste jusqu'en 1902, époque à laquelle il reçut du Parlement une grosse indemnité spéciale en reconnaissance de ses services. Son successeur fut Sir Philip Watts, qui avait été architecte et directeur du service de construction navale de la maison Armstrong, de 1885 à 1901.

Que signifient ces faits? En premier lieu, que ces sociétés puissantes sont liées étroitement, peut être irrémédiablement à la classe dirigeante anglaise et que le capital d'un milliard, d'un milliard ¼ ou d'un milliard et ½ sur lequel elles marchent, est presque entièrement aux mains de cette classe dont la plupart des membres, auraient, dès lors, fortement à s'offrir d'un arrêt dans la course aux armements; qu'enfin les millions de dividendes annuellement répartis, sans parler des salaires, émoluments des directeurs, honoraires de membres de Conseils d'administration largement distribués dans cette classe, y crée, consciemment ou inconsciemment, un esprit "belliqueux".

En second lieu, que ces énormes opérations nécessitent le tact et la documentation spéciale considérés par le public, à juste titre d'ailleurs, comme l'apanage exclusif du gouvernement. C'est de ce tact et de ces documentations spéciales que la sécurité du royaume et de l'empire est censée dépendre; et pourtant nous les voyons l'un et l'autre mis, gratuitement ou à prix d'argent, au service de ces grosses entreprises dont le caractère pourtant s'affirme, de jour en jour, plus nettement cosmopolite, puisqu'elles exécutent couramment des ordres étrangers, construisant sur des chantiers étrangers en commun avec des maisons allemandes, françaises, italiennes ou autres. Autrefois, une grande partie de cette documentation spéciale était secrète et obtenue seulement dans les sphères gouvernementales les plus haut placées. Tous les membres du Parlement de Westminster ensemble n'ont pu décider Sir Edward Grey à soumettre son ministère au contrôle d'un comité responsable des affaires étrangères; mais les secrétaires du Trésor, les gouverneurs coloniaux, les inspecteurs généraux des docks, les directeurs des bureaux de renseignements pour l'armée et la marine, les hauts officiers de terre et de mer, et même les secrétaires de ce sanctuaires sacro-saint qu'est le Comité de défense impériale, sont parfaitement libres de porter les connaissances qu'ils ont acquises confidentiellement aux frais de l'Etat, au service d'un comerce privé. Cela me paraît un scandale près duquel l'affaire Marconi, et autres du même genre, sont pâles jusqu'à l'insignifiance.

G.H. PERRIS.

(Le Courrier Européen).

(1) En recommandant les travaux de la Ligue, le "Times" parlait de ce mal comme "d'un cancer qui a rongé profondément l'intégrité commerciale dont ce pays se glorifie à juste titre". Voir "La Guerre à la Corruption" par l'Hon. Secrét. M. R. M. Leonard. Les bureaux de la Ligue se trouvent 839, Queen Street Place, London, E. C.

LA SURVIVANCE FRANCAISE

LES INCIDENTS DE SAVERNE

La foule assiège le lieutenant von Forstner chez lui. — On fait avancer les pompiers qui battent en retraite. — La foule est bruyante et gouailleuse, mais elle est raisonnable. — Elle a voulu donner une leçon à celui qui en prenait trop à son aise avec les... Wackes (voyous)

On connait l'origine des manifestations de Saverne. Un officier allemand, M. Von Forstner, a dit à ses soldats qu'il payerait 10 marks pour chaque "voyou alsacien-lorrain" qu'ils égorgeraient.

Les Alsaciens-Lorrains, qui n'étaient pas hommes à avaler une telle injure, ont manifesté pendant trois jours dans la petite ville de Saverne. Seulement, comme ils sont gens d'esprit, les manifestants n'ont pas usé de moyens trop violents, et il n'y a pas eu de graves accidents à déplorer. Ils se sont vengés avec esprit, à la française, et ils ont ainsi mis de leur côté, et les rieurs, et la plupart des journaux allemands, ainsi qu'on le verra.

Du reste, les dernières dépêches des agences nous apprennent qu'après une enquête minutieuse, conduite par les autorités militaires le lieutenant baron de Forstner a été déplacé — comme ses propos ! aurait pu observer un Alsacien-Lorrain.

Mais voici l'intéressant récit que fait, des incidents de Saverne, le Nouvelliste d'Alsace-Lorrain :

Les Savernois sont gens d'esprit. Quand ils donnent une leçon à ceux qui l'ont méritée, ils n'emploient pas les pires moyens: ils font cela en douceur. On se demandait quelle serait leur réponse au baron von Forstner. Nous sommes fixés, et bien fixés. Donc, le lieutenant avait annoncé qu'il verserait une prime de 10 marks à celui qui lui rapporterait la peau d'un *Wackes* alsacien. Or, il s'est trouvé plusieurs centaines d'Alsaciens pour se porter sous les fenêtres du baron et l'inviter à se faire voir de plus près. On voulait discuter avec lui sur le prix des peaux et cuirs. Seulement le lieutenant, calfeutré chez lui entre un capitaine et un commandant, ne s'est pas montré.

...Samedi soir, M. von Forstner se trouvait au mess des officiers quand, soudain, se produisit un attroupement, place du Château. Des cris divers furent poussés et le lieutenant sortit en compagnie de plusieurs camarades pour se rendre au restaurant de la Carpe. La foule les y suivit et plusieurs manifestants pénétrèrent à l'intérieur du local. Eu égard à leur attitude, le propriétaire les pria de s'en aller. Quelqu'un s'en fut trouver le colonel du 99e d'infanterie, M. Von Reuter, qui accourut. Le colonel se rendit compte de la situation et jugea qu'il ne fallait pas songer à employer les grands moyens. Il s'inspira d'un exemple illustre et se mit à haranguer la foule:

Leute!

Es ist ja etwas an der ganzen Affare, aber... (Gens! Il y a eu vraiment quelque chose, mais...)

La harangue, couverte par les cris de la foule, s'interrompit là. Le colonel essaya de prendre à nouveau la parole; on entendit tout juste le mot de *missverstandnis* (malentendu). Voyant que sa harangue ne servirait à rien, le colonel fit venir un piquet en armes qui escorta le baron jusqu'au château. Là, il était en lieu sûr, le *herr leutnant*. La foule s'écoula et, vers minuit, M. von Fortsner put regagner son domicile sans être inquiété. Dame, il n'y avait plus un chat dans les rues. Voilà pour la soirée de samedi. Venons maintenant au dimanche.

Dans le courant de l'après-midi le bruit se répandit dans Saverne que le lieutenant von Forstner avait été aperçu portant l'écharpe des officiers, dits "du jour". C'était exact et, vers 3 heures, le baron traversait la ville, revenant d'une ronde à travers les stands. Immédiatement, un cortège bruyant se forma, cortège où les enfants constituaient la majorité. Et les gosses de s'époumonner:

—Hé, combien vaut un Alsacien?

—*Was sin m'r west? Was gelte m'r?*

Et les réponses de fuser: "Dix marks! Non, treize!"

Aux enfants se joignirent bientôt les adolescents, ensuite les adultes. Pour dégager le lieutenant qui s'était rendu à la caserne il fallut envoyer des gendarmes et des agents de police. Les représentants de la force publique l'accompagnèrent à son domicile de la Stadelgasse, près de l'église des Récollets. La foule compta bientôt plus de 500 manifestants. La Stadelgasse fut barrée par un important cordon d'agents en uniforme et de gendarmes. Voyant la tournure que prenaient les choses, les autorités civiles firent avancer les pompiers avec deux pompes et avec mission de repousser les assiégeants. Bon, les pompiers mettent les pompes en batterie et le premier jet d'eau — un malheur est si vite arrivé! — inonde le... commissaire de police. Soudain les lances ne crachent plus d'eau. Que s'est-il passé? C'est bien simple, quelqu'un s'est faufilé jusqu'aux prises d'eau et a tranché net les tuyaux. Jolie affaire pour la commune dont le budget va se grever d'une dépense inattendue!! Réduits à l'impuissance, les pompiers plient bagages et se retirent. L'attitude bruyante de certains manifestants incite les gendarmes à procéder à plusieurs arrestations. Geste imprudent! On oblige les gendarmes à relaxer les "prisonniers".

Ce ne fut que lorsqu'un détachement de soldats avec les armes chargées apparut sur la scène et procéda à des arrestations, que l'ordre et le calme purent être rétablis.

Le sous-officier qui, d'après ce que l'on dit, aurait fait la remarque sur les "Wackes", fut reconnu par la foule. On le poussa dans une ruelle sombre et on le maltraita d'une manière "inexprimable".

NOUVEAUX TROUBLES

Dans le courant de la journée de lundi, des incidents divers eurent encore lieu. Mais c'est le soir qu'ils prirent une tournure décidément violente.

Un brouillard intense couvrait la ville. On peut évaluer à mille le nombre des manifestants. Les gendarmes à pied et à cheval, renforcés par la police municipale, gardaient les abords de la caserne.

Histoire de tuer le temps, des gamins tiraient des pétards, et le bruit de cette artillerie inoffensive se joignit aux huées formidables de la foule.

A 9 h. 1-2, soit après l'extinction des feux, l'exaspération de la foule grandit. Soudain, un coup de revolver tiré par un inconnu qui se tenait abrité derrière une fontaine faillit provoquer une catastrophe.

En effet, un ordre bref est donné aux gendarmes, qui mettent flamberge au vent, et le maréchal des logis fait les sommations d'usage. Comme la foule ne se retire pas, il ordonne de charger.

Des cris s'élèvent, des pierres sont lancées dans la direction des gendarmes, et les manifestants se retirent dans les rues assez étroites qui forment un labyrinthe autour de la place de la Caserne.

Bien entendu, les gendarmes ne peuvent les y suivre, et dix minutes plus tard les assiégeants reprennent leurs positions.

Mais cela ne fait pas l'affaire de la force publique, qui fonce de nouveau sur eux. Bref, six charges ont eu lieu entre 9 h. 1-2 et 11 heures.

Se rendant compte que la foule ne se retirerait pas, les gendarmes prirent le parti de s'en aller. A minuit, les manifestants les imitaient.

Il y a là de quoi faire d'amples réflexions.

LA PRESSE ALLEMANDE

Les journaux allemands tâchent, en général, d'atténuer la portée des paroles du lieutenant von Forstner. Certains font même des dissertations philologiques sur le sens du mot *wack*, qui sont d'un ridicule achevé.

En dehors des pangermanistes *Lokal Anzeiger* et *Taegliche Rundschau*, les journaux berlinois, tout en déclarant vouloir attendre les résultats de l'enquête officielle et en supposant que les faits ont été un peu exagérés, se prononcent cependant sévèrement contre l'officier provocateur et comprennent même, jusqu'à un certain point, la colère des Alsaciens-Lorrains.

La *Berliner Zeitung am Mittag*, qui passe pour avoir des attaches officieuses, écrit :

"Il est tout naturel que l'attitude de ce sous-lieutenant disant qu'il payerait à ses soldats 10 marks par "voyou alsacien-lorrain" égorgé devait causer du mécontentement.

"Jamais cet officier n'aurait dû oser s'exprimer de la sorte Il aurait dû en tout cas éviter toute pointe contre l'Alsace-Lorraine."

Le commentaire de la *Gazette de la Croix* est presque identique à celui de la *Berliner Zeitung am Mittag*, mais l'organe conservateur ajoute :

"Ce fut une maladresse, et on en voit les conséquences. Celles-ci sont d'ailleurs caractéristiques de l'état d'esprit qui règne en Alsace-Lorraine."

Même la *Post*, le journal pangermaniste par excellence, tout en essayant d'atténuer un peu l'importance de cette affaire, reconnait cependant que les réflexions du lieutenant von Forstner sur l'opportunité de tuer les recrues alsaciennes étaient "au moins superplues".

A BATONS ROMPUS

...SUR LE DOS DE SIR HUGH.

La cherté de la vie et la loyauté à l'Empire.—Union Jack et Stars and Stripes.

Ce que l'homme a de plus sensible, c'est — vous l'avez deviné — la bourse. Or, ces temps-ci, tout est hors de prix: la douzaine d'oeufs et la moindre volaille coûtent les yeux de la tête. On nous prend donc à la bourse, et de la façon la plus lâche puisqu'il faut bien manger. On mange, mais tout le budget y passe, ou peu s'en faut. Le marchand de produits alimentaires, qui vous attend en souriant derrière son comptoir, vous dépouille. Dans les échoppes, le boutiquier vous propose, avec plus de formes sans doute, le même dilemme classique que le bandit des grands chemins: "La bourse ou la vie!" Et c'est pourquoi cette crise de la vie chère tourne à l'aigu.

Et chacun cherche des remèdes. La *Free Press*, d'Ottawa, demande aux libéraux de travailler à l'abolition des droits sur les denrées provenant des Etats-Unis et la rédution du tarif sur les instruments aratoires. Et le *Daily Capital*, d'Edmonton, assure que tous les libéraux de l'Ouest approuveraient ce programme.

Peut-être bien; mais il faut compter avec sir Hugh Graham, propriétaire du *Star*, qui ayant souscrit généreusement à la C. E. F. (caisse électorale fédérale), entend bien avoir son mot à dire dans la politique du ministère Borden. Et nul n'ignore que sir Hugh Graham ne plaisante pas avec... le spectre de l'annexion.

On se rappelle, quand il y a deux ans le parti libéral proposa une convention commerciale avec l'Union américaine, les explosions patriotiques du *Star*. Patriote frénétique mais clairvoyant, sir Hugh Graham discerna, dans des échanges commerciaux plus considérables avec nos voisins, le danger de nous américaniser; il frissonna même à pleines colonnes sur le péril qu'allaient courir la langue française et la religion catholique. Enfin, il agita le drapeau britannique tant et si bien que nous ne fûmes pas encore, cette fois-là, assimilés. Mais, laisser pénétrer ici en franchise des produits alimentaires américains, y songez-vous? Le danger serait cent fois plus grand, car un expert du *Star* aurait bientôt fait de vous rappeler que l'assimilation est, précisément, un phénomène de la digestion.

Aussi, si jamais ce projet anti-britannique est formulé par une bouche compétente, vous verrez sir Hugh Graham décrocher le drapeau anglais et le brandir.

En attendant, il brandit le drapeau américain.

Grâce à un récent jugement du tribunal, sir Hugh Graham conserve le droit d'importer des Etats-Unis des contes sensationnels et des dessins grotesques, d'en nourrir ses lecteurs — qui éprouvent un légitime besoin de se dérider après lecture du premier-Montréal inévitablement alarmant — puis de les distribuer parmi les journaux abonnés, tout comme la littérature patriotique à 14 sous du pouce de la *Patrie*.

L'autre samedi, dans la page réservée aux enfants, s'étalaient impudiquement les *Stars and Stripes*.

Les petits gars dont sir Hugh Graham rêve sans doute de faire de la chair à canon pour l'Empire, puisent là-dedans leur éducation patriotique. Si, après cela, ils sont rebelles à l'embauchage, sir Hugh sera bien à son aise pour vociférer que ce sont les damnés nationalistes qui les ont endoctrinés.

Mais ce n'est pas tout. Un peu plus loin, dans le même numéro du *Star*, on pouvait lire un article de M. John Kendrick Bangs, dont le sujet était tout à fait propre à passionner le lecteur de Westmount et de la Pointe Saint-Charles et à les attacher davantage à l'Empire. L'auteur, un Américain notoire, déplorant là-dedans que "nous" ayons tant de mal à loger convenablement "nos" ambassadeurs et admettait — à notre plus grande confusion — que c'est humiliant pour "un pays américain".

Est-ce que, à force de vouloir nous faire croire au péril de l'annexion, sir Hugh Graham, pris à son propre jeu, aurait l'hallucination de croire que c'est arrivé?

BAPTISTE.

NOS E. E. D. AIMENT LE BEAU

Aura lieu le 3 décembre, à l'Opéra, le "gala" des futurs avocats et notaires, avec "Carmen" au programme.

En retour de l'encouragement que le public a donné, comme toujours, aux E.E.D. et aux E.E.L., ces derniers lui assurent la distribution suivante des rôles :

Don José — Guiseppe Gaudenzi.
Escamillo — George Roselly.
Carmen — Jeanne Gerville-Réache.
Micaëla — Helen Stanley.

Il nous sera aussi donné d'entendre Gaston Rudolf, Harold Meek, Marti, Emile Frances et Dora de Philippe. On s'est donc assuré un succès. Il reste cependant quelques billets au "Majesty's", chez Archambault et à l'Université, où MM. Aymé Lafontaine et Emile Massicette, respectivement président et trésorier de la faculté, disposent aussi des billets.

Qu'on veuille bien prendre note que les quelques billets non vendus seront retournés au théâtre lundi midi.

LA REVUE HEBDOMADAIRE

NO. DU 15 NOVEMBRE

Guglielmo Ferrero : L'Amérique et la crise de la vieille Europe.
André Bellessort : Louis Veuillot, romancier.
Docteur Roux, Charpentier, chef de laboratoire à l'Institut Pasteur : Les Noces d'argent de l'Institut Pasteur.
Maxime Formont : Le Triomphe de la mort.
Jules LaRoche, Joë Imbert-Vier : Poésies.
Henry Bordeaux : La Vie au théâtre.
Notes et notices.—Memento bibliographique. — Revues étrangères. — L'actualité : Revue des revues françaises. — Les Faits et les Idées au jour le jour. — Revue économique et financière. — La Vie mondaine. — La Vie familiale: au Foyer. — Courrier théâtral. — Chronique sportive.

On s'abonne à M. Léon Lorrain, au "Devoir".

LES GESTES REVELATEURS

C'est une chose reconnue que l'individu se trahit par ses gestes.

Les tics ne sont pas toujours des gestes ridicules.

Un homme d'Etat, un penseur, un poète se passent la main sur le front tout entier lorsqu'une difficulté se présente, et sur le haut du front quand l'idée ou la solution arrivent.

Si l'inspiration est forte, la main rejette les cheveux en arrière. Très souvent aussi, le doigt ou la main se pose à la partie de la tête qui correspond au lobe cérébral momentanément influencé.

Certains gestes nobles des grands penseurs et des grands passionnés sont imités par le vulgaire et deviennent alors des tics.

Un homme d'affaires, un paysan rusé qui flaire une bonne aubaine, se frottent le nez avec les doigts ou bien le pincent; si l'affaire offre soudain quelques difficultés, au lieu de se frotter le nez, ils le grattent à petits coups d'ongles, parfois c'est la barbe ou le front que touche la main.

L'homme préoccupé ou distrait souvent se tire l'oreille lorsqu'une image agréable se présente à son esprit.

Un homme surpris dans la pensée qu'il voulait cacher se mord la lèvre inférieure, quequefois les deux lèvres, même lorsqu'il n'a pas prononcé une parole.

Celui qui vient de commettre une bévue se passe la main derrière la tête.

L'artiste ou le négociant ou l'artisan contents de leur travail se passent la main sur la barbe ou se frottent le menton.

Certaines personnes préoccupées se mordillent les doigts tant que la pensée subsiste.

La personne rêveuse ou préoccupée projette ses regards en avant, fixe un objet qui n'existe que dans son imagination.

L'individu correct tire souvent le bas de son gilet ou touche sa cravate.

Le jeune homme placé en présence d'une jeune femme relève immédiatement sa moustache.

BIBLIOGRAPHIE

LA REVUE CRITIQUE DES IDEES ET DES LIVRES.

Sommaire du 10 novembre 1913 :

Boccace et la France, Jean Longnon.
La ronde autour de Colette, Henri Clouard.
Savonarole inspirateur de l'art florentin, Maurice Luthard.
Philippe Desportes, Jean-Marc Bernard.
Les amours et les conspirations d'une ennemie de Richelieu, André Becheyras.
155, Boulevard Saint-Germain, Paris.
Le numéro: un franc.
Abonnements: Paris et Provinces, 20 francs.

MCC MOUTON DE PERSE

NOS MANTEAUX EN MOUTON DE PERSE sont confectionnés pour plaire aux personnes difficiles. Si vous êtes particulières, pour votre toilette, nous aimerions à vous rappeler qu'un MANTEAU EN MOUTON DE PERSE acheté chez nous emporte avec lui la distinction et la satisfaction.

Qualité et fini considérés, le prix de nos manteaux est extrêmement raisonnable.

Nous vous invitons à venir voir notre nouveau stock de mouton de Perse, comprenant 400 manteaux dans tous les modèles les plus nouveaux.

Offre Spéciale

De Paletots Doublés et Garnis de Fourrure pour Hommes

Pour ceux garnis de fourrure, $25.00 et plus.

Pour ceux doublés en fourrure, $40.00 et plus.

Ces paletots sont faits de drap beaver noir et brun de la meilleure qualité et en draps ulster dans une variété de nuances...Ils sont garnis de castor piqué, mouton de Perse et loutre. La doublure en fourrure est en rat musqué bien fourni.

Si vous voulez faire une bonne acquisition, venez examiner la qualité de ces paletots.

Ne manquez pas cette occasion.

McComber & Cummings

La maison du mouton de Perse

373 rue Saint-Paul

Angle Saint-Sulpice

BIBLIOGRAPHIE

Ne Manquez pas de Lire

LA 48me EDITION DE

L'ALMANACH ROLLAND

Agricole, Commercial et des Familles pour 1914

Qui prochainement paraîtra et renfermera encore, outre ses nombreux et utiles renseignements religieux et civiques, d'agréables légendes et d'intéressantes histoires inédites, par nos auteurs canadiens :

UN COUVENT D'AUTREFOIS, par A. D. DeCelles
L'OURS DE BAPTISTE, - - - - - par R. Girard
LES REVENANTS, - - - - - par A. Bourgeois

PUBLIE PAR LA

Compagnie J. B. Rolland & Fils

53 RUE ST-SULPICE, MONTRÉAL

Prix, 10 cents. Franco par la malle, 15 cents

LE PACIFIQUE CANADIEN

TORONTO

*9.05 a.m., *10 p. m., à la gare Union.
Wagon observatoire, Bibliothèque, Salon sur train de jour.
*11.00 p. m., à la gare de la rue Yonge.
Wagons-lits et à compartiments éclairés à l'électritité.

OTTAWA

Départ à †8.05 a.m., †8.40 a. †9.15 a.m., *9.45 a.m., †4.00 p.m., †7.45 p.m. *9.45 p.m. et *10.30 p.m.

QUEBEC

Départ à †9.00 a. m., *1.30 p. m., *5.00 p.m., *11.30 p.m.

* Tous les jours. † Tous les jours excepté le dimanche. ‡ Le dimanche seulement.

BUREAUX DES BILLETS :
141-142 rue Saint-Jacques. Tél. Main 8125 Hôtel Windsor, ou gares Place Viger et Windsor.

CANADIAN NORTHERN

Les Transatlantiques "Royal"

PROCHAIN DEPART
ROYAL GEORGE
16 DECEMBRE
SAINT-JEAN-BRISTOL

Les navires les plus beaux, les plus rapides et les plus réguliers du service canadien. Insurpassables pour l'excellence du service.
Pour taux de passages et renseignements complets, consultez la
CANADIAN NORTHERN STEAMSHIPS, LIMITED
226 rue Saint-Jacques M. 6570
ou n'importe quel agent de navigation

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

LA VOIE DOUBLE
MONTREAL ET TORONTO.
Quatre trains tous les jours
Aménagement supérieur. Wagon à compartiments "Club" au train de 10 h. 30 du soir.

L'"INTERNATIONAL LIMITE"
Le Train le plus Beau et le Plus Rapide au Canada
Montréal-Toronto-Chicago, à 9 h. du matin, tous les jours.

MONTREAL-OTTAWA
8 h. matin, 8 h. 05 soir, tous les jours.
9 h. 10 matin, 4 h. soir, excepté dimanche.

EXPOSITION INTERNATIONALE DE BESTIAUX
MONTREAL à CHICAGO et retour, $31.00
Départ, Nov. 29 à Déc. 1, inclusivement.
Limite de retour, Déc. 8, 1913.

BUREAUX EN VILLE :
122 rue Saint-Jacques, angle Saint-François Xavier. Tél. Main 6905, Hôtel Windsor Uptown, 1187, gare Bonaventure, Main 8229.

CANADIAN NORTHERN

LA ROUTE PITTORESQUE POUR QUEBEC

Tous les jours pour l'Epiphanie, Joliette et Shawinigan Falls. Tous les jours excepté le dimanche pour Grand'Mère et Québec.
Wagon-palais-buffet-observatoire de Montréal à Québec.
Wagons sans égaux à tous convois.
Beaux pays de chasse.
Renseignez-vous ou faites venir les horaires ou littérature de chemin de fer.

BUREAUX DES BILLETS
226-230 rue St Jacques.
Main 6570
Gare rue Ste-Catherine Est.
Lasalle 141.

Deux amis se rencontrent après une longue absence. Un d'eux avait un teint très bourgeonné, et son nez comme une betterave. L'autre le regarda en face et lui dit : John, mon ami, tu bois, je crois ?

Mais John répondit qu'il ne fallait pas juger les apparences, parce qu'il ne prenait qu'un verre de bière par jour.

—Oh! alors, fit l'autre, ton visage est sans doute comme notre compteur à gaz, il marque plus qu'il ne consuma.

Elle (en larmes). — Henri, notre engagement est brisé, et je vais te rendre tout ce que tu m'as donné.

Lui (gaiment).— Merci, Blanche, tu peux commencer par les baisers. Ils sont mariés maintenant.

UNION LABEL

EN COUR SUPERIEURE

PLUSIEURS JUGEMENTS RENDUS SAMEDI MATIN. — DEUX COMMISSAIRES D'ECOLE DE SAINT-PIERRE-AUX-LIENS DEMIS DE LEURS FONCTIONS.—$50 POUR DES INJURES. — LE DOCTEUR POULIN OBTIENT $482. — AUTRES DECISIONS.

De nombreuses décisions ont été rendues en Cour Supérieure, samedi matin, par MM. les juges Lafontaine, Chauvin et Beaudin ; en voici un résumé :

* * *

André Lafleur vs Louis D. Trudeau et les commissaires d'écoles de Saint-Pierre-aux-Liens, mis en cause, et Joseph Deschamps vs Hubert Christin dit Saint-Amour et les commissaires d'écoles de Saint-Pierre-aux-Liens, mis en cause. Ces deux poursuites reposaient sur le même principe, à savoir si les défendeurs avaient été élus légalement commissaires en remplacement de M. J. B. Larue. Le tribunal, dans les deux cas, a donné raison aux demandeurs et a ordonné aux défendeurs, MM. Trudeau et Saint-Amour de cesser de siéger sur le bureau des commissaires de Saint-Pierre-au-Liens.

Les faits suivants ont motivé ce jugement prononcé par M. le juge Lafontaine : M. Larue avait, alors qu'il était commissaire d'écoles de Saint-Pierre-aux-Liens, quitté le territoire de cette commission pour venir habiter Maisonneuve, et, dans une séance où il avait donné sa démission, il avait, avec ses autres collègues, nommé son successeur, M. Saint-Amour, et avait aussi élu M. Trudeau à la succession de M. l'abbé Desrosiers, démissionnaire.

Or, le tribunal a décidé que cette double élection devait être déclarée nulle, car M. Larue, en cessant d'habiter Saint-Pierre-aux-Liens perdait la qualité essentielle pour être commissaire. Comme il fut démontré qu'à la séance où les défendeurs furent nommés, il n'y aurait pas eu quorum sans M. Larue. Le choix de MM. Trudeau et Saitn-Amour a été déclaré illégal.

Les poursuites ont donc été maintenues avec dépens.

* * *

Victor Lalonde, maître-charretier, vs Alphonse Jarry.

Le demandeur réclamait $1,000 de dommages-intérêts, alléguant que le défendeur avait proféré des accusations contre sa probité. Ces propos ayant été tenus seulement devant deux personnes qui déclarèrent n'en avoir rien dit à qui que ce soit, et d'ailleurs leur opinion sur le demandeur n'ayant pas été modifiée par les dires du défendeur, le tribunal, présidé par M. le juge Chauvin, réduisit la réclamation à $50 et les dépens, à titre de dommages exemplaires.

Docteur E. Poulin vs O. Martel, propriétaire de la Dominion Laundry.

Il y a quelques mois l'automobile du demandeur, tamponnée par une des voitures de livraison du défendeur, avait été endommagée, d'où une réclamation de $697. M. le juge Chauvin accorda au demandeur $482, ainsi partagés : $75 pour dépréciation de l'auto, $300 pour pertes occasionnées par le fait que le docteur Poulin n'avait pu, étant privé de sa voiture, se rendre chez tous les patients qui le réclamaient, et enfin $107 pour réparations à l'auto.

* * *

Equitable Realty Company vs J. H. Fileden.

Jugement par défaut pour $2,879.36, prix des terrains vendus au défendeur. Juge Beaudin.

* * *

Ed. Tremblay vs Dame E. Martineau et al.

Jugement pour $106.94, différence de compte pour travaux de plomberie. Juge Lafontaine.

* * *

Paul Couvignon vs Henri Hébert.

Jugement annulant une promesse de vente faite par le défendeur sur des terrains à Montréal-Sud. Le défendeur avait transporté ses intérêts à M. Max Daoust, qui refusa de recevoir les paiments offerts par M. Couvignon. Celui-ci voulut faire des versements au défendeur qui le renvoya à M. Daoust. D'où la poursuite en annulation qu'a maintenue M. le juge Beaudoin.

* * *

George Rabinovitch vs United Coffee Store.

Saisie gagerie en expulsion et réclamation de $150 de loyer et de $225 de dommages. Action maintenue, par défaut. Juge Bruneau.

* * *

En revision : —

Les jugements suivants ont été rendus samedi matin, en Cour de Révision :

—Rosenthal vs Ville de Montréal et Lafrance, confirmé.

—Pringle vs Anderson et al, confirmé.

—Lecavalier vs Saint-Aubin, confirmé.

—Petit vs Lussier, confirmé.

—Handfield vs Collège des Médecins, confirmé.

—Clark vs Montreal Park and Island Railway, confirmé.

—Hartensteil vs Gauvreau, confirmé.

Passe d'armes au Tribunal

UN AVOCAT S'INSURGE CONTRE LA SOCIETE PROTECTRICE DES FEMMES ET DES ENFANTS QUI, DIT-IL, "S'INTERPOSE ENTRE MARI ET FEMME". — REPONSE DE M. LE MAGISTRAT LANCTOT. — "LES FEMMES ONT LE COEUR TENDRE."

La Société Protectrice des Femmes et des Enfants a fait le thème d'une passe d'armes entre magistrat et avocat, samedi matin, au tribunal de police.

Un nommé David Kinnon, 157 rue du Grand-Tronc, comparaissait sous l'inculpation d'avoir, depuis six mois, négligé de subvenir aux besoins de sa femme et de ses quatre enfants.

L'inculpé protesta de son innocence et son avocat, Me J. L. B Normandeau, demande aussitôt sa mise en liberté provisoire.

—Non, répondit M. le magistrat Lanctôt, sa femme est mourante à l'hôpital, et M. Schroder (le secrétaire de la Société protectrice des femmes et des enfants) m'a demandé de ne pas l'admettre à caution.

—C'est un cas bien ordinaire, reprit l'acocat, et, jusqu'à ce que l'enquête ait lieu, rien ne démontre que mon client soit coupable.

Ce dernier, de la boîte aux inculpés, brandissait un papier en disant :

—Voici un reçu de mandat qui prouve que j'ai envoyé de l'argent à mes enfants.

—Non, pas de cautionnement, reprit M. Lanctôt, avant que je puisse conférer avec M. Schroder.

L'avocat parut piqué.

—Rien ne prouve que la Société protectrice ne soit pas dans l'erreur ; elle perd d'ailleurs la plupart des poursuites qu'elle intente.

—Je sais, dit M. Lanctôt, par expérience, que la Société fait beaucoup de bien et par contre je n'ai jamais appris qu'elle ait fait du mal.

—Je connais un fait, rétorqua Me Normandeau, où une femme à la suite d'une querelle anodine avec son mari, demanda son arrestation, puis, l'accord ayant été fait entre les époux, elle voulut retirer sa plainte ; mais la Société protectrice des femmes et des enfants s'interposa et poussa les procédures jusqu'au bout. Eh bien, c'est là une chose malheureuse, car personne ne devrait s'interposer dans des affaires de famille...

—Monsieur l'avocat, reprit le juge, je sais que la Société protège nombre de malheureuses et d'enfants martyrs, et que certaines fois, des femmes, qui ont le coeur tendre, pardonnant à des coupables, la Société se doit de protéger ces femmes contre elles-mêmes et de faire punir ceux-ci.

L'incident se termina là et Kinnon prit le chemin de Bordeaux en attendant son procès fixé à mercredi.

LA DEFENSE DE BECKER

LES AVOCATS DU MEURTRIER DE ROSENTHAL ONT VINGT-CINQ RAISONS GRACE AUXQUELLES ILS ESPERENT SOUSTRAIRE LEUR CLIENT A LA CHAISE ELECTRIQUE.

(Service particulier)

New-York, 29. — On soumettra la semaine prochaine, devant la Cour d'Appel de l'Etat, vingt-cinq raisons pour lesquelles l'ancien lieutenant de police Charles Becker ne devrait pas subir la peine de mort pour avoir assassiné le joueur Herman Rosenthal. Becker est actuellement détenu à Sing-Sing où il attend de subir sa condamnation à l'électrocution. Les avocats disent que le tribunal consacrera probablement quatre ou cinq jours à l'audition des arguments en faveur de l'appel.

Becker, prétendent en résumé ses défenseurs, est une victime de la plus grande conspiration de notre époque. On ne lui a pas donné la chance de défendre sa vie.

Les principaux arguments en faveur de Becker, c'est que Sam Schepps, le principal témoin de l'Etat, était un complice; que le procès de Becker a été précipité et que l'accusé a été condamné par l'opinion publique.

Une Opinion Allemande

LE PRINCE VON BULOW EST D'AVIS QUE LA FRANCE SONGERA A ATTAQUER L'ALLEMAGNE TANT QUE CELLE-CI CONSERVERA L'ALSACE-LORRAINE.

(Service particulier)

Berlin, 29 — Le prince Ennard Von Bulow, ancien chancelier impérial d'Allemagne, quitte le mutisme où il se disait enfermé pour le reste de sa vie et même pour après sa mort, afin de prévenir ses compatriotes que l'idée dirigeante de la politique française a été et est encore l'hostilité à l'Allemagne.

Cela continuera, dit-il, tant que les Français conserveront une lueur d'espoir au sujet de l'Alsace et de la Lorraine.

Le prince Bulow exprime ces idées dans une revue de la politique allemande qu'il publie aujourd'hui et qui sert pour ainsi dire de thème au livre qu'il a en préparation sur le règne de l'empereur Guillaume. Il montre la folie qu'il y a à ignorer cette haine invétérée de la France et à escompter une embrassade qui ne se pourra jamais faire tant que l'Allemagne gardera sa botte sur le territoire d'Alsace-Lorraine.

La détermination de la France à attaquer l'Allemagne aussitôt qu'elle aura une lueur d'espoir de la vaincre, doit être l'aiguillon de la politique de l'Empire. Les hommes d'Etat devraient s'efforcer de maintenir des relations cordiales et correctes avec la France, avec laquelle ils peuvent se trouver d'accord sur des questions de moindre importance, mais ils ne devraient pas chasser des chimères et se figurer qu'ils pourront jamais surmonter la rancoeur et le dégoût que l'Allemagne inspire à la grande nation latine, par des compliments.

Le prince Bulow dit qu'il ne condamne pas la France et qu'il comprend bien son attitude. Mais il critique le geste de l'empereur qui semble vouloir tendre le rameau d'olivier à M. Poincaré.

L'article traite encore de la question marocaine et de toutes les questions importantes qui sont sur le tapis de la politique europeénne.

LA DEFENSE DU FRANÇAIS

UN SOUPER AUX PANIERS SUPPLEE A LA SUBVENTION GOUVERNEMENTALE.

(De notre correspondant)

Desaulniers, Ont., 29 — Une des meilleures protestations que l'on puisse faire aux injustices et aux malhonnêtetés du gouvernement d'Ontario, a été faite ici hier soir. Le gouvernement nous retient injustement nos octrois ; nous prenons les moyens de combler le déficit, et si l'on croit pouvoir fermer nos écoles, on se trompe grandement.

La commission sclaire de l'école séparée No 1, de Gibbons, a organisé un souper aux paniers. Ce souper a eu un succès des plus flatteurs. Profits nets de la soirée : $85.35.

Voici comment les gens du Nouvel Ontario répondent aux persécutions du gouvernement, et ce jeu-là nous pouvons le répéter à l'infini, et nos écoles, nous allons les garder catholiques et françaises, quoi qu'on fasse.

LE TRUST DES BOITES A CONSERVE

POURSUITE CONTRE L'AMERICAN CO. QUI POSSEDE UNE QUARANTAINE DE FABRIQUES AU CANADA ET AUX ETATS-UNIS.

(Service particulier)

Baltimore, 29. — Une poursuite a été intentée ici pour obtenir la dissolution de l'American Can Company, trust des boîtes de ferblanc, dont le département de la justice prétend qu'il contrôle la plus grande partie de la fabrication des boîtes de ferblanc aux Etats-Unis.

L'American Sheet and Steel Plate est parmi les défendeurs parce qu'elle s'était engagée à fournir le ferblanc pour les boîtes à des prix privilégiés.

La justice prétend que ce trust a eu pour effet de faire monter les prix et de décourager la fabrication de conserves et de nuide au bien-être et au commerce individuels.

La compagnie, qui a un capital de $80,000,000, possède près de quarante fabriques, aux Etats-Unis et au Canada. Le président Wheeler proteste que l'American Can Co. n'est pas un trust et promet de défendre sa cause jusqu'au bout.

DANS L'OCEAN ARCTIQUE

UN BATEAU DE PROVISIONS FAISANT PARTIE DE L'EXPEDITION STEFANSSON AURAIT PERI.

(Service particulier)

Ottawa, Ont., 29 — Le "Mary Sacha", le navire de l'expédition Stefansson, que les dépêches disent avoir péri dans une collision avec un iceberg, était un navire de provisions attaché à l'Alaska, avec lequel l'expédition a fait l'étape du sud de la Mer Arctique.

Stefansson lui-même se trouve actuellement sur le "Karluk", qui est dans une direction tout à fait opposée. Le ministère de la marine n'a pas reçu la moindre nouvelle du naufrage du "Sacha".

Incendie dans un Entrepot

LE FEU CAUSE DES PERTES CONSIDERABLES DANS TROIS ETABLISSEMENTS RUE DALHOUSIE.

UN POMPIER BLESSE.

Un incendie considérable s'est déclaré ce matin, à 10 heures 05, au coin des rues Dalhousie et Brennan, dans un entrepôt de guénilles, de laine et de caoutchouc.

Le chef Lussier, du poste No 4, arrivé le premier sur les lieux, jugea à propos de sonner une deuxième alarme. Les postes des brigades Nos 1, 3, 4, 2, 12, 25, 20, 5, 6, 11, 9, 22, 10, 15 et 21, répondirent à l'appel et travaillèrent pendant plus d'une heure. Le feu, tout en étant sous contrôle, ne sera pas éteint avant deux jours et un jet d'eau sera projeté sur l'établissement parmi les ballots empilés dans toutes les chambres.

Le feu a eu son origine au No 30 de la rue Dalhousie, dans l'établissement de la Cie Takefman, Liée, acheteur de laine, coton, papier, etc. Les deux autres compagnies qui subissent des dommages sont la Cie Montreal Woolstock et D. Silverberg and Son, teinturier et manchonnier.

La bâtisse, haute de trois étages, et de très vieille construction, en pierre grise, avec petits châssis, a rendu le travail des pompiers difficile. Une fumée âcre s'échappait des ouvertures et enveloppait par instants tout l'édifice.

Le capitaine Joseph Lapointe a été blessé au cours de l'incendie. Un ballot de guénilles enflammées lui tomba sur la tête et il fut projeté dans la rue, se démettant dans sa chute le poignet de la main droite.

Les chefs présents étaient MM. Tremblay, Saint-Pierre, Lussier, Mann, Marin et Brière, et le chef ingénieur Chevalier.

Au moment de l'incendie il n'y avait que 45 livres de pression et les pompes à vapeur furent mises en fonctionnement immédiatement.

Les voitures d'ambulance des différents hôpitaux de la ville étaient sur les lieux.

L'origine du feu est inconnue, mais on croit qu'il est attribuable à la combustion spontanée. C'est le deuxième incendie du genre dans les entrepôts de la rue Wellington depuis un mois.

LES VOLEURS DE BOIS

DEUX POLONAIS, SURPRIS EN FLAGRANT DELIT RECEVRONT LEUR SENTENCE MARDI.

La vieille sorcière qui allait jadis ramasser le bois mort dans la forêt du seigneur a laissé des rejetons. Aujourd'hui ses imitateurs opèrent plus en gros: munis d'une voiture ils vont tout simplement se servir, sans fatigue, sur les cordes de bois bien pilées dans les clôs, mais comme leur ancêtre, ils se font pincer.

C'est l'histoire de deux Polonais, Stanislas Miergolis et Jury Jduoe, surpris en flagrant délit dans la cour à bois de M. J. P. Dupuis, samedi matin.

Honteux et confus, ils ont avoué leur péché au magistrat Lanctôt, qui les a gratifiés d'une volée de bois vert qui n'était pas volé, en attendant leur sentence qu'ils recevront mardi.

DELIT DE SAISON

LA COUR EST CLEMENTE POUR LE PREMIER LANCEUR DE BOULES DE NEIGE DE L'ANNEE.

Un délit inconnu des enfants des tropiques a conduit samedi matin, Emile X..., garçonnet de 17 ans, devant le recorder Geoffrion. Il avait, vous le devinez lancé des boules de neige sur des passants.

—C'est un amusement très dangereux, a dit Son Honneur, après avoir donné un verte semonce au coupable. Il se montra cependant clément et suspendit la sentence.

ON RESPECTERA LES ETRANGERS

Washington, 29. — Des dépêches officielles de Culeacan, capitale de Sinaloa, annoncent que le gouverneur Riceros et le général Obgregon, les chefs militaire et civil, ont donné des ordres sévères à leurs partisans de respecter la personne et les biens des étrangers.

MEURTRIER DE 18 ANS

Calgary, Alb., 29 — W. Jasper Collins, âgé de 18 ans, a été cet après-midi convaincu du meurtre de J. P. Benson, cultivateur de Cereal, Alberta. Il a été condamné à être pendu.

CRIME IMPUNI

LA POLICE NE PEUT DECOUVRIR QUI A JETE UN NOUVEAU-NE DANS LE CANAL.

Malgré des recherches actives, la police n'a pu découvrir le ou les coupables qui ont jeté dans le canal Lachine le nouveau-né dont le cadavre a été trouvé la semaine dernière.

Le coroner a ordonné l'inhumation après que les jurés eurent rendu un verdict "d'infanticide commis par une personne inconnue".

Et aux innombrables "affaires classées" vient s'ajouter ce sombre drame.

POUR L'UN DES NOTRES

Le monument LaFontaine, dont on a jeté les bases il y a quelques années dans le parc qui porte son nom, sera élevé grâce à l'initiative de la Société Saint-Jean-Baptiste et à la générosité et au patriotisme des Canadiens-français. Nous devons bien une statue à celui qui a défendu la langue française dans les temps les plus difficiles.

Aussi chacun se fera-t-il un plaisir, en même temps qu'un devoir, de se rendre le jeudi 4 au Monument National où le Cercle Melançon jouera, au bénéfice du monument La Fontaine, la désopilante comédie de Bisson, "Disparu".

Il y aura aussi un concert où nous aurons le plaisir d'entendre Mlle Germaine Meloche, le docteur et Mme Louis Verschelden et M. Jean Melançon dans un monologue.

Qu'on se hâte de retenir ses billets chez Archambault et au Monument National.

IL NE VOULAIT PAS SES CHAUSSURES

M. Eugène Leroux, 724 chemin Sainte-Catherine, Outremont, nous commuique ce qui suit: La nouvelle que vous publiiez le dimanche de mon arrestation en vertu d'un mandat libellé au nom de mon patron, M. Kovshoff, est exacte. Permettez-moi, cependant, d'ajouter que l'Italien qui avait déposé $1 entre mes mains pour que nous lui fassions venir du gros des bottines spéciales, est revenu, étant ivre, dans l'après-midi, et a réclamé son argent et refusé ses bottines. Comme il n'avait pas le reçu que je lui avais délivré, je ne pouvais lui rendre l'argent.

SUICIDE

UN POLONAIS INGURGITE UNE DOSE D'ACIDE PHENIQUE ET SUCCOMBE. — LETTRE REVELATRICE.

Un Polonais, Leon Reshin domicilié au No 508 avenue Henri-Julien, transporté d'urgence à l'hôpital Royal-Victoria, dans la nuit de vendredi à samedi, a succombé peu de temps après sans avoir repris connaissance. Il avait pris, dans le cours de la nuit, une forte dose d'acide phénique.

On croyait à un accident. Le malheureux, employé à la maison de drogues en gros Lymans, avait chez lui quantité de médicaments et l'on croyait qu'il avait bu du poison par erreur. Une lettre, trouvée sur lui, à l'hôpital, démontre que le Polonais s'est suicidé. On ignore totalement les causes de cette décision funeste.

Le coroner a permis l'inhumation après avoir appris ces faits.

UNE ELECTION PARTIELLE AU MANITOBA

LA "FREE PRESS" PRETEND QUE CE FUT UN SCANDALE DE PART ET D'AUTRE.

(Service particulier)

Winnipeg, 29. — Après une campagne chaudement disputée, il semble qu'il y aura un vote très fort dans l'élection où l'hon. docteur Montague brigue les suffrages dans Kildonan et St. Andrew, pour la législature provinciale.

Les deux partis semble s'attendre à la victoire, car le docteur Crane, ancien député, n'a eu qu'une majorité de huit voix à la dernière élection, contre le candidat libéral, M. Bredin, qui se présente à nouveau.

La "Free Press" prétend que l'on a fait circuler en quantité des boissons enivrantes de l'un et de l'autre côté, et que la campagne n'a été que scandale du commencement à la fin.

FOUDROYE

UN AGENT DE MANUFACTURES FRAPPE DE CONGESTION CEREBRALE.

Samuel Abraham, agent de manufactures, domicilié 530 avenue Argyle, Westmount ,a succombé samedi matin à une congestion cérébrale. Il allait se mettre à table pour prendre son déjeuner quand il s'affaissa. Des médecins mandés en toute hâte ne purent que constater la mort.

Le coroner a disposé du cas après une enquête sommaire.

DANS L'ADMINISTRATION DU GRAND-TRONC

(Service particulier)

St. Albans, Vermont, 29 — Edward Curtis Smith, de cette ville, a été élu président de la Central Vermont Transportation Company, du South New England Railway et de la Southern New England Railroad Corporation, subsidiaires de la compagnie du Grand-Tronc, à une réunion du conseil d'administration qui a eu lieu aujourd'hui.

HORS DE CAUSE

Afin de dissiper tout malentendu, un étudiant en droit est venu nous déclarer que seule sa faculté n'assistait pas à la soirée de ceux de Laval qui, à leur sortie du théâtre, jeudi soir, jugèrent à propos de lancer des pierres dans les tramways.

LA CHERTE DE LA VIE

ne préoccupe pas ceux qui savent où aller chercher ce qu'il y a de meilleur et de meilleur marché. Ceux-là, et ils sont nombreux et ils font des conquêtes tous les jours, ne manquent jamais d'aller dîner au Café Saint-Gabriel, 40 rue Notre-Dame Est, la meilleure place pour un succulent repas à 25 centins.

QU'ON PRENNE GARDE !

L'Association Canadienne des Assureurs nous écrit sous la signature de son secrétaire:

On nous rapporte qu'un homme perçoit de l'argent pour de prétendues inspections d'installations électriques faites par cette Association, et qu'il exhibe même une plaque portant notre nom.

"Tout inspecteur de notre Association délivre un reçu imprimé de toutes les sommes qu'il encaisse."

LA NORTH ATLANTIC SHIPPING

(Service particulier)

Hambourg, Allemagne, 29. — On a décidé aujourd'hui d'étendre du 31 décembre au 31 janvier l'entente existant entre la North German Lloyd et la Compagnie Hambourg-Américaine, qui ont pris le nom de North Atlantic Shipping. Une réunion aura lieu en janvier au cours de laquelle on tentera de rétablir l'entente.

ON APPREHENDE UN MALHEUR

ON CRAINT QUE DEUX JEUNES GENS PARTIS EN EXCURSION DE CHASSE ET DE PECHE NE SE SOIENT NOYES.

(De notre correspondant)

Maniwaki, 29 — On entretient à l'heure actuelle les craintes les plus sérieuses sur le sort de deux jeunes gens de notre village, MM. B. Riel et J. Marchand. Les deux jeunes gens étaient partis il y a quelques jours en excursion de pêche et de chasse au lac des Cèdres. Voyant qu'ils ne revenaient pas, on envoya des hommes à leur recherche. Les chercheurs ont trouvé, jetée au rivage, la barque des deux chasseurs renversée. On a aussi trouvé leurs chapeaux flottant sur l'eau.

On craint que les deux malheureux se soient noyés.

"L'IMMIGRATION CANADIENNE"

Notre camarade Geo. Pelletier a à peu près écoulé, en moins d'une semaine, le tirage de sa brochure sur l'"Immigration Canadienne". Tous les exemplaires ont été vendus ou placés en librairie où l'on peut encore, en se hâtant, s'en procurer.

CONFERENCE SUR VEUILLOT

(De notre correspondant)

Ottawa, 29 — Le R. P. Louis Lalande, S. J., donnera demain soir, sous les auspices du Cercle Duhamel, de l'A. C. J. C., une conférence sur Louis Veuillot. La soirée aura lieu au Monument National, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Gauthier.

LES FUNERAILLES DE SIR IRVING

Toronto, 29. — Le lieutenant-gouverneur de l'Ontario et le juge en chef de l'Ontario figuraient parmi les juges en robe noire qui se sont réunis pour rendre un dernier hommage à la dépouille de Sir Aemilieus Irving, dans la grande salle de l'Osgoode Hall.

Le cercueil était couvert de fleurs.

Les funérailles ont eu lieu en grande pompe: toute l'aristocratie de Toronto y assistait.

ENTRE SUFFRAGETTES

ON N'APPROUVE PAS, EN ALLEMAGNE, LES METHODES MISES EN OEUVRE EN ANGLETERRE.

Bochum, Allemagne, 29. — On a proposé un vote de censure contre les excès des suffragettes anglaises à la réunion de l'Association du suffrage féminin, qui a eu lieu ici. Cette mesure était suggérée par les déléguées de Breslau. Le congrès l'a rejetée, la déclarant hors de la compétence des associations allemandes.

LA "FRONDE"

C'est le titre d'une nouvelle revue humoristique bi-mensuelle de 48 pages, dont la première livraison vient de sortir des presses de l'Imprimerie Bilaudeau. Elle se vend 5 sous.

SYLVIA PANKHURST

veut le vote pour les femmes parce que lorsqu'elles seront libres il n'en est pas une qui achètera ses chaussures ailleurs que chez Thomas Dussault, 281 rue Sainte-Catherine Est, où se trouvent les plus chics modèles.

ON TIRE SUR UN TRAIN

Mexico, 29. — Les partisans du général Sapata ont tiré aujourd'hui sur un train de voyageurs allant à Ajusco, à quelques milles de la ville de Mexico. C'était une bande d'éclaireurs des armées révolutionnaires qui commencent à réapparaître dans le district fédéral.

VICTIME IDENTIFIEE

LE JEUNE HOMME QUI, JEUDI, S'EST FRACTURE LE CRANE EN TOMBANT D'UN TRAMWAY, EST RECONNU PAR SA MERE, A L'HOPITAL. — IL EST A L'EXTREMITE.

Le jeune homme recueilli rue Notre-Dame, jeudi dernier, le crâne fracturé et sur l'identité duquel planait un mystère, a été reconnu par sa mère, à l'hôpital Général, où il a été recueilli. C'est un nommé Patrick McDonald, 25 ans, célibataire, et domicilié 241 rue Ottawa.

Il était facteur à l'hôtel des Postes de Westmount et était parti en vacances mercredi. Ses parents le croyait rendu à la campagne, quand hier Mme McDonald, en lisant le compte rendu de l'accident survenu au jeune homme, fut frappée par le signalement que l'on donnait. Elle se rendit donc à l'hôpital où, à sa grande douleur, elle constata que ses pressentiments ne l'avaient pas trompée.

McDonald, raconte-t-on, en descendant d'un tramway du réseau Saint-Laurent, tomba sur le pavé de la rue Notre-Dame et se brisa le crâne. Il n'a pas repris connaissance depuis jeudi et son état est désespéré.

VOL AUDACIEUX

DES BANDITS MASQUES DEVALISENT DES AUTOMOBILISTES.

(Service particulier)

New-York, 29 — Trois voleurs ont exécuté un coup d'audace qui leur a réussi, enlevant des bijoux et des valeurs pour plus de $2,000, à Cornelius Doremus, président de la Germania Life Insurance Company, à une jeune fmme qui l'accompagnait, et à Joseph Leary, son chauffeur.

Les hommes masqués ont surgi de derrière un buisson, près de Pelham Park, et, menaçant de se servir de leurs revolvers, ils firent arrêter la voiture. Dormeus fut frappé sur la tête et forcé de donner sa montre et son argent, et la jeune femme, dont on n'a pu savoir le nom, s'est évanouie pendant que les voleurs lui arrachaient deux bagues de valeur qu'elle avait aux doigts. Le chauffeur a été aussi forcé de donner toute la monnaie qu'il avait dans son gousset.

PAS DE NOUVELLES DE L'INVERGYE

(Service particulier)

Halifax, 29. — Le navire anglais "Invregye", parti depuis huit jours de Cardiff, Galles, chargé de charbon à destination du navire "New-Zealand", n'a pas donné de ses nouvelles.

CONDAMNE A MORT

(Service particulier)

Aurora, Ont., 29. — Harry Spencer, meurtrier d'Allison Bexroat, a été condamné à la corde aujourd'hui. Il sera exécuté le 19 décembre.

Il a essayé de se faire passer pour fou, mais aujourd'hui il a parlé au jury avec le plus grand calme.

LA SITUATION AU MEXIQUE

Paris, 29. — Le "Temps" publie, dans son numéro d'aujourd'hui, un vigoureux article de fond sur l'anarchie au Mexique. Il conclut en ces termes: "Devant l'oeuvre de mort, de ruine et d'anarchie qui s'accomplit là-bas, il semble que l'heure soit venue d'une intervention concertée des grandes puissances avec les Etats-Unis au nom de l'humanité, pour forcer tous les partis au Mexique à déposer les armes et à mettre fin à cette situation intolérable."

L'ORDRE A INDIANAPOLIS

LA POLICE EST REORGANISEE AFIN D'EMPECHER LES RASSEMBLEMENTS ET LES BAGARRES.

(Service particulier)

Indianapolis, Ind., 29 — Pour la première fois, depuis le commencement des troubles, ici, le surintendant Coffin a décidé d'intervenir et a donné à tous les agents de police réunis ce matin l'ordre d'empêcher les rassemblements dans les rues.

Depuis quelques mois, à cause de l'agitation de la classe ouvrière, il éclatait des bagarres à chaque instant quand des foules se réunissaient. Le surintendant de police a annoncé ce matin que ce corps serait réorganisé sur le pied militaire et il a engagé cent nouveaux hommes qui aideront les agents à maintenir la tranquillité la plus absolue.

RESPECTEZ LES AGENTS

QUAND AU POSTE ON VOUS INVITE A FILER, NE FAITES PAS DE REPOUSTANCE !

James Shea, un jeune homme, faisait du tapage l'autre soir, quand l'agent Lockhead lui intima l'ordre de le suivre.

—Non, répondit Shea, qui, accompagnant la parole du geste, osa frapper le représentant de l'autorité.

Amené au violon malgré sa résistance, le tapageur fut conduit devant le recorder samedi matin.

Il y reçut d'abord un savon puis une condamnation de $30 d'amende ou un mois de prison pour avoir frappé le policier, ci $5 d'amende et les frais pour avoir "troublé la paix".

MORT DANS SON LIT

On a trouvé, sans vie, dans son lit, samedi matin, à la maison de pension où il logeait, 99½ rue Saint-Paul, un nommé Charles Durocher, 55 ans, journalier.

Le corps a été transporté à la morgue. La mort a apparemment été causée par une syncope. Il y aura enquête.

CONTRE LES ARMEMENTS

LE PREMIER MINISTRE DE BAVIERE DECLARE QU'IL FAUT QUE L'EMPIRE ALLEMAND FASSE TREVE AUX ARMEMENTS, PARCE QUE LE PEUPLE N'EN PEUT PLUS SUPPORTER LE COUT.

(Service particulier)

Munich, Bavière, 29. — "Il faut qu'il y ait un arrêt dans les armements de l'Empire, parce que le peuple n'est plus dans une situation qui lui permet de supporter un tel fardeau," a déclaré le baron Von Hertling, premier ministre de Bavière, le second Etat en importance de l'Empire allemand.

Le gouvernement impérial, en proposant la dernière augmentation des armements, déclarait aux Etats confédérés qu'il ne pouvati prendre la responsabilité de la défense de l'Empire à moins que l'on s'accordât sur la nécessité d'augmenter les forces militaires et navales. La Bavière fut donc bien forcée de donner son assentiment, mais il va sans dire qu'elle le fit sans enthousiasme.

ENTRE BATTUS

TROIS CITOYENS DU SAULT-AU-RECOLLET S'ACCUSENT MUTUELLEMENT DE VOIES DE FAIT.

—Paré père et Paré fils, vous êtes accusés de voies de fait sur la personne de M. Wilfrid Beauchamp, agent de police.

—Wilfrid Beauchamp, agent de police, vous êtes accusé de voies de fait sur M. Paré père.

Voilà les deux accusations lues samedi matin en Cour de Police contre trois citoyens du Sault-au-Récollet qui se reprochaient mutuellement de s'être talochés. Qui a commencé? Le tribunal appréciera vendredi lors de l'enquête. En attendant on croit que c'est l'agent de police qui a frappé M. Paré, puis que celui-ci est allé chercher son garçon et qu'à eux deux ils ont remis à M. Beauchamp la monnaie de sa pièce.

Quoi qu'il en soit tous portaient ce matin des marques qui n'étaient visiblement pas d'amitié.

BATISSE TREMONT

AVE DU PARC

A vendre cette magnifique propriété à 3 logements, située 2412 Ave du Parc. Grandeur du terrain 41-110. Cette propriété est construite en pierres et briques solides et avec toutes les améliorations des plus modernes.

Pour plus amples informations s'adresser à

O. B. H. Maillé & Cie.
92 NOTRE-DAME EST
Edifice "La Sauvegarde". *Tél. Main 4630*

Tél. Main 7800. *Résidence: St-Hilaire*

Arthur Laberge
COURTIER D'IMMEUBLES
SPECIALITE: Propriétés commerciales dans l'ouest de la ville, près de chez Morgan.
St. Lawrence Hall *MONTREAL*